



Communication financière

iliad

HOLDING

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

RAPPORT DE GESTION

&

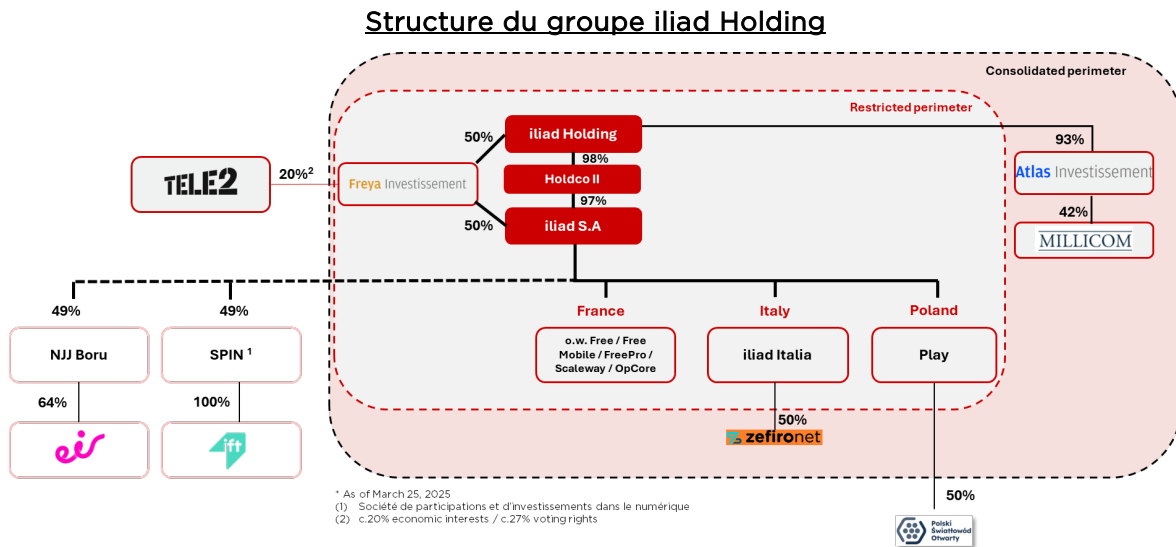
COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES AUX COMPTES



RAPPORT DE GESTION

1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

La société Iliad Holding, détenue à 100% par le groupe familial Xavier Niel, contrôle indirectement, à travers HoldCo II, la société Iliad et, indirectement à travers Atlas Investissement, la société Millicom. Elle exerce un rôle de holding animatrice du Groupe, présent essentiellement, pour Iliad, sous les marques commerciales Free (France), Iliad (Italie), Play (Pologne), et Tigo pour Millicom en Amérique Latine, et joue ainsi un rôle majeur dans la définition de sa politique générale et ses orientations stratégiques.



Le Groupe Iliad ("Iliad") est un des principaux opérateurs de télécommunications en Europe, avec plus de 50 millions d'abonnés, un chiffre d'affaires de 10,0 milliards d'euros en 2024, et plus de 18 200 salariés. Le secteur opérationnel intitulé « Europe » regroupe uniquement les activités du Groupe Iliad en France, Pologne et Italie et ses états financiers sont publiés séparément (voir rapports financiers sur le site investisseurs d'[Iliad](https://www.iliad.com)).

Depuis le 1^{er} octobre, Iliad Holding consolide Atlas Investissement, principal actionnaire du Groupe Millicom ("Millicom") avec 42% du capital¹. Atlas Investissement et ses filiales (incluant notamment Millicom) ont été désignées par le groupe Iliad comme des sociétés « Unrestricted », tel que défini dans le cadre des Senior Secured Notes (SSN) ainsi que dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué (RCF). L'information financière complémentaire ci-dessous présente le compte de résultat, le bilan et le tableau consolidé des flux de trésorerie du Groupe Iliad Holding et de ses filiales « Restricted » distinctement de ses filiales « Unrestricted », le périmètre « Iliad Holding consolidé » reflétant l'ensemble des filiales « Restricted » et « Unrestricted ». Millicom est l'un des principaux opérateurs de télécommunications en Amérique Latine et a enregistré, en 2024, un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de dollars, et comptait 50 millions d'abonnés et près de 15 000 salariés à fin décembre 2024. Le secteur opérationnel intitulé « Latam » regroupe Atlas et les activités de Millicom dont les états financiers sont publiés séparément (voir le site internet institutionnel www.millicom.com/investors).

Pour plus d'informations sur le contexte réglementaire, les stratégies commerciales et les principaux indicateurs financiers et opérationnels (chiffre d'affaires, indicateurs commerciaux, EBITDA/EBITDAaL, investissements), se référer aux rapports financiers des Groupes Iliad et Millicom. Il est à noter que les chiffres publiés par Millicom et ceux consolidés au titre de Millicom par Iliad Holding ne peuvent être directement comparés compte tenu des différences de présentation des comptes entre les 2 sociétés.

¹ 40% au 31 décembre 2024

ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	iliad Holding périmètre «restricted»		iliad Holding consolidé
	2024	2023	2024
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires total	10 024	9 241	11 343
<i>EBITDAaL</i>	3 843	3 438	4 354
Résultat opérationnel courant	1 608	1 278	1 884
Résultat net	362	260	330
BILAN			
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024
Actifs non-courants	23 844	22 789	32 689
Actifs courants ²	5 499	4 691	6 381
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>1 143</i>	<i>1 534</i>	<i>1 920</i>
Actifs destinés à être cédés	168	184	771
Total de l'actif	29 511	27 664	39 841
Capitaux propres	1 543	2 332	1 454
Passifs non-courants	20 345	18 476	27 818
Passifs courants ¹	7 572	6 845	9 835
Passifs détenus en vue d'être cédés	52	11	734
Total du passif	29 511	27 664	39 841
Endettement net³	15 290	13 515	20 953
FLUX DE TRESORERIE			
	2024	2023	2024
Capacité d'autofinancement	4 838	4 106	5 367
Investissements y compris fréquences	-2 173	-2 016	-2 347
Impôts décaissés	-280	-340	-340
Intérêts financiers nets payés	-745	-627	-847
Autres (inclus impact des variations de périmètre)	-1 004	1 256	-113
Flux net de trésorerie Groupe (avant variation de l'endettement et dividendes versés aux actionnaires de la société mère)	-785	1 374	250
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-186	-34	-186

² Hors actifs et passifs détenus en vue d'être cédés

³ L'endettement net est constitué des passifs financiers court terme et long terme, y compris les instruments dérivés (actifs et passifs), déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie. En 2024, la définition de la dette nette a évolué pour inclure les instruments financiers dérivés afin d'avoir une vision plus complète de la situation financière du Groupe. 2023 a été modifié en conséquence (13 606 millions d'euros avec l'ancienne méthode de calcul).

2 ELEMENTS CLES DE L'ANNEE 2024 - ILIAD HOLDING

Les principaux éléments sur l'année 2024 ont été les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	iliad Holding périmètre "restricted"			iliad Holding consolidé
	2024	2023	Variation (%)	2024
Chiffre d'affaires consolidé	10 024	9 241	8.5%	11 343
Europe	10 024	9 241	8.5%	10 024
Latam	-	-	-	1 320
<i>Eliminations</i>	-	-	-	-
EBITDAaL Groupe	3 843	3 438	11.8%	4 354
Europe	3 843	3 438	11.8%	3 850
Latam	-	-	-	511
Capex Groupe (hors fréquences)	2 022	2 016	0.3%	2 800
Europe	2 022	2 016	0.3%	2 022
Latam	-	-	-	0
Free Cash Flow Opérationnel¹	1 821	1 422	28.0%	1 554
Europe	1 828	1 428	28.0%	1 828
Latam	-	-	-	511
Résultat net	362	260	39.3%	408

	31/12/2024	31/12/2023
Endettement financier net ajusté ³	15 180	13 412
EBITDAaL ajusté ³	3 957	3 438
Ratio d'endettement	3,8x	3,9x

EUR/PLN: 4,3058 sur 2024 et 4,542 sur 2023

(1) EBITDAaL moins Capex hors fréquences

(2) L'endettement financier net ajusté correspond à la somme des encours en principal de dette moins la trésorerie et équivalents de trésorerie

(3) A partir de 2024, l'EBITDAaL ajusté se définit comme EBITDAaL + les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (Eir, TRM, IFT, Tele2)

3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2024 ET AU 31 DECEMBRE 2023

En million d'euros	iliad Holding périmètre « restricted »			iliad Holding consolidé
	2024	2023	Variation (%)	2024
Chiffre d'affaires	10 024	9 241	8,5%	11 343
Achats consommés	-2 786	-2 637	5,6%	-3 072
Charges de personnel	- 718	- 625	14,9%	- 830
Charges externes	-1 653	-1 608	2,8%	-1 992
Impôts et taxes	- 231	- 211	9,6%	- 231
Dotations aux provisions	- 118	- 72	63,4%	- 151
Autres produits et charges d'exploitation	264	223	18,7%	274
Dotation aux amortissements des droits d'utilisation	- 939	- 872	7,6%	- 985
EBITDAaL	3 843	3 438	11,8%	4 356
Marge d'EBITDAaL	38,3%	37,2%	+1,1pt	38,4%
Charges sur avantages de personnel	- 61	- 38	59,9%	- 68
Dotations aux amortissements	-2 175	-2 122	2,5%	-2 402
Résultat opérationnel courant	1 608	1 278	25,8%	1 886
Autres produits et charges opérationnels	59	28	108,6%	94
Résultat opérationnel	1 667	1 307	27,6%	1 980
Charges d'intérêts	- 809	- 720	12,3%	- 918
Autres produits et charges financiers	- 15	140	-110,6%	- 94
Intérêts sur dettes locatives	- 265	- 237	12,0%	- 293
Charges d'impôt	- 264	- 308	-14,6%	- 325
Résultat des sociétés mises en équivalence	47	79	-40,4%	60
Résultat net des activités abandonnées	0	0	-	-3
RESULTAT NET CONSOLIDE	362	260	39,3%	408

Analyse de résultat du Groupe – périmètre « restricted »

(i) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2024 du Groupe s'inscrit en hausse de 8,5 % sur 12 mois, la croissance organique ⁴s'établit à 7,1%. Cette croissance a été portée par nos trois géographies (France + 8,2 %, Italie + 8,0 % et Pologne + 9,7 % mais +4,0% en monnaie locale). Au 4e trimestre, la croissance atteint 5,1% et 4,4 % en organique. Au 4ème trimestre 2023, l'Italie avait enregistré des revenus non-récurrents de 21 millions d'euros. Ajustée de cet élément, la croissance au 4ème trimestre aurait été de 6,0% (et de 5,3% en organique).

(ii) Charges de personnel

À fin 2024, l'effectif du Groupe se composait de 18 234 salariés (en hausse de 517 salariés). La hausse des charges de personnel s'établit à 14,9 %. La France est le principal contributeur de cette hausse suite aux déploiements des équipes Free Proxi sur le territoire, à l'ouverture de nouvelles boutiques et aux efforts de recrutements au sein de nos activités B2B.

(iii) Charges externes

Les charges externes augmentent de 2,8 % sur l'année pour atteindre 1,65 milliard d'euros. La hausse de ce poste est principalement le résultat de l'impact sur 12 mois (9 mois seulement en 2023) de l'implémentation en Pologne du contrat de prestations de Play avec PŚO (JV avec InfraVia).

(iv) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en hausse de 9,6 % sur l'année, à 231 millions d'euros, essentiellement à cause de l'augmentation de la taxe IFR en France (+38%).

(v) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, dépréciation de stock et risques s'établissent à 118 millions d'euros sur l'année, en hausse de 46 millions d'euros sur 12 mois. Ce poste est principalement constitué des dotations aux provisions pour impayés et pour litiges.

(vi) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation s'établissent à 264 millions d'euros sur l'année, une hausse de 41 millions d'euros sur 12 mois. Cette ligne représente principalement la comptabilisation des bénéfices générés par la cession de sites dans le cadre des programmes de build-to-suit dans nos trois géographies, la hausse étant essentiellement en Pologne en 2024.

(vii) Dotations aux amortissements des droits d'utilisation

Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation se sont élevées à 939 millions d'euros en 2024, en hausse de 7,6 % sur 12 mois. Ce poste dérive de l'application depuis le 1^{er} janvier 2019 de la norme comptable IFRS 16, norme relative aux « contrats de location ».

(viii) Résultat net

Le résultat net s'affiche en hausse de 39,3% à 362 millions d'euros (+102 millions d'euros). La progression du résultat net est la conséquence de plusieurs éléments : i) la croissance de l'EBITDAaL pour 405 millions d'euros, qui compense, entre autres, ii) des moins values liées à des cessions d'actifs non-courants (perte de 28 millions d'euros contre un gain de 79 millions d'euros en 2023) et la mise à zéro de la valeur de l'option d'achat sur Eir (perte de 90 millions d'euros) iii) une hausse de la charge d'intérêts pour 88 millions d'euros iv) une hausse (+53 millions d'euros) des dotations aux amortissements consécutives aux investissements significatifs des dernières années v) un résultat des sociétés mises en équivalence en baisse de 32 millions d'euros.

4 À périmètre et taux de change constants

Flux de trésorerie et investissements Groupe

<i>En millions d'euros</i>	iliad Holding périmètre « restricted »			iliad Holding consolidé
	2024	2023	% change	2024
CAF Groupe	4 828	4 106	17,6%	5 357
Droits d'utilisation et intérêts sur dettes locatives - Impact IFRS 16	- 1 089	- 987	10,3%	-1 163
Variation de BFR Groupe	-332	168	Ns	-306
Cash Flow Opérationnel après IFRS 16 et variation de BFR	3 407	3 287	3,6%	3 888
Investissements y compris fréquences	- 2 173	- 2 200	-1,3%	-2 347
Impôts décaissés	- 280	- 340	-17,8%	-340
Intérêts financiers nets payés	- 745	- 627	+18,8%	-847
Autres (inclus impact des variations de périmètre)	- 1 010	1 256	Ns	-113
FCF Groupe (hors financement et dividendes versés aux actionnaires de la société mère)	- 801	1 374	Ns	240
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 175	- 34	Ns	-175

Analyse du FCF Groupe périmètre « restricted »

Les principaux faits marquants sur l'année ont été les suivants :

- capacité d'autofinancement Groupe de 4,8 milliards d'euros, en hausse de 17,6 %, avant le remboursement et le décaissement des intérêts sur dettes locatives lié d'un montant de 1,1 milliard d'euros (norme IFRS 16) ;
- contribution négative de la variation de BFR (332 millions d'euros). 2023 incluait 310 millions d'euros de dommages et intérêts versés par Bouygues Telecom dans le cadre d'un contentieux sur les offres dites « subventionnées ». La contribution négative en 2024 est majoritairement due aux décaissements liés aux programmes de BTS ;
- des investissements (y compris fréquences) en baisse de 1,3% avec une légère baisse en France (-3,7% hors fréquences avec l'arrivée progressive à maturité des investissements dans la Fibre) compensée par les hausses en Italie (+11,5%) et la Pologne (+12,9% mais 6,1% en monnaie locale). Les investissements en fréquences ont diminué de 18,0% ;
- décaissement d'impôts à hauteur de 280 millions d'euros, en baisse de 17,8 % sur 12 mois ;
- augmentation des intérêts financiers nets payés de 118 millions d'euros reflétant la hausse des taux d'intérêts et, dans une moindre mesure, une dette brute en moyenne plus élevée sur l'année ;
- autres : décaissements pour 1,0 milliard d'euros essentiellement liés au financement de l'acquisition par Freya des titres de Tele2 détenus par Kinnevik et au financement d'une partie de l'acquisition des titres de Millicom par Atlas ;
- des dividendes versés aux actionnaires de la société mère pour 175 millions d'euros.

Endettement consolidé (périmètre « Restricted »)

iliad Holding n'est soumis à aucun risque de liquidité significatif, compte tenu de la rentabilité du Groupe iliad de l'échéance de sa dette, ainsi que de son accès à diverses sources de financement et de son niveau d'endettement.

Au 31 décembre 2024, l'endettement financier brut du périmètre dit « restricted » d'iliad Holding s'établissait à 16 433 millions d'euros et l'endettement financier net à 15 290 millions d'euros (hors dettes locatives IFRS 16), tandis que l'endettement financier net ajusté⁵ s'établissait à 15 180 millions d'euros. iliad Holding dispose au 31 décembre 2024 d'une liquidité adéquate pour financer ses activités, grâce notamment à une trésorerie consolidée « restricted » de 1,1 milliard d'euros et de 3,1 milliards d'euros de lignes de crédit non tirées⁶ sur le périmètre dit « restricted ». iliad Holding ou l'une de ses entités affiliées pourrait, de temps à autre, envisager d'acquérir, de rembourser ou de racheter une part de sa dette en circulation, en numéraire et/ou en échange d'autres titres ou d'une autre forme de contrepartie, et ce, par le biais d'achats sur le marché, de transactions de gré à gré ou par tout autre moyen.

Iliad Holding poursuit sa stratégie d'investissement dans des projets industriels majeurs, générateurs à terme de flux de trésorerie futurs conséquents, tout en préservant la solidité de sa structure financière et un accès important aux financements. Ainsi, en comparaison avec l'EBITDAaL ajusté⁷ « restricted » de 3 957 millions d'euros, iliad Holding présente au 31 décembre 2024 un ratio d'endettement consolidé « restricted » de 3,8x l'EBITDAaL.

L'endettement financier brut du périmètre dit « restricted » au 31 décembre 2024 est composé principalement des emprunts décrits à la page suivante. Pour une vue complète, se référer à la note 30 *passifs financiers* des notes annexes aux comptes consolidés.

⁵ L'endettement financier net ajusté correspond à la somme du principal de la dette en cours, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

⁶ Comprend les lignes de crédit revolving syndiquées au niveau d'iliad Holding, d'iliad et de Play, ainsi que le montant disponible non tiré sous la facilité de crédit bilatérale signée avec la BEI de 300 millions d'euros en décembre 2023 entièrement disponible au 31/12/2024.

⁷ A partir de 2024, l'EBITDAaL ajusté se définit comme EBITDAaL + les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (Eir, TRM, IFT, Tele2)

Synthèse des lignes de financement du Groupe (périmètre « restricted » au 31/12/2024, consenties à plus d'un an (maturités finales))

<i>Montants en millions d'euros</i>	Montant disponible	2025	2026	2027	2028 et plus tard	Type
PRINCIPAUX EMPRUNTS ILIAD HOLDING						
<u>Lignes auprès d'établissements de crédit</u>						
Crédit revolving SS RCF 300m€ - 2021	300	-	-	-	300	A terme
<u>Emprunts obligataires</u>						
Obligation 750m€ - 2021 @ 5,625%	-	-	-	-	742	A terme
Obligation 900m\$ - 2021 @ 7,000% ¹	-	-	-	-	739	A terme
Obligation 750m€ - 2024 @ 6,875%	-	-	-	-	750	A terme
Obligation 950m\$ - 2024 @ 8,500% ¹	-	-	-	-	847	A terme
Obligation 600m€ - 2024 @ 5,375%	-	-	-	-	600	A terme
Obligation 850m\$ - 2024 @ 7,000% ¹	-	-	-	-	749	A terme
PRINCIPAUX EMPRUNTS FREYA						
Freya - facilité de crédit ²	-	-	-	691	-	A terme
PRINCIPAUX EMPRUNTS ILIAD						
<u>Lignes auprès d'établissements de crédit</u>						
BEI 200m€ - 2016	-	20	20	20	60	Amortissable
BEI 300m€ - 2018	-	30	30	30	180	Amortissable
BEI 300m€ - 2020	-	-	-	-	300	A terme
BEI 300m€ - 2022	-	-	-	-	300	A terme
BEI 300m€ - 2023	300	-	-	-	300	Non déterminé
KFW 90m€ - 2017	-	9	9	9	14	Amortissable
KFW 150m€ - 2019	-	15	15	15	45	Amortissable
Crédit revolving syndiqué 2 000m€ - 2022	2 000	-	-	-	2 000	A terme
Crédit à terme syndiqué 812m€ - 2024 ³	-	312	-	-	500	A terme
Crédit à terme syndiqué 1 000m€ - 2022	-	-	-	1 000	-	A terme
<u>Emprunts obligataires</u>						
Obligation 650m€ - 2018 @ 1,875%	-	183	-	-	-	A terme
Obligation 650m€ - 2020 @ 2,375%	-	-	471	-	-	A terme
Obligation 700m€ - 2021 @ 1,875%	-	-	-	-	700	À terme
Obligation 750m€ - 2022 @ 5,375%	-	-	-	750	-	À terme
Obligation 500 M€ - 2023 @ 5,625 %	-	-	-	-	500	À terme
Obligation 650 M€ - 2023 @ 5,375 %	-	-	-	-	650	À terme
Obligation 500 M€ - 2024 @ 5,375 %	-	-	-	-	500	À terme
Obligation 500 M€ - 2024 @ 4,250 %	-	-	-	-	500	À terme
<u>Emprunts Schuldschein</u>						
Emprunt Schuldschein 500m€ - 2019	-	-	65	16	-	A terme
Emprunt Schuldschein 500m€ - 2021	-	185	263	53	-	A terme
Emprunt Schuldschein 112m€ - 2022	-	-	72	40	-	A terme
PRINCIPAUX EMPRUNTS PLAY⁴						
<u>Lignes auprès d'établissements de crédit</u>						
Crédit à terme 3 500mPLN - 2021	-	-	819	-	-	A terme
Crédit revolving 2 000mPLN - 2021	468	-	468	-	-	À terme
Crédit bilatéral BGK 500mPLN - 2021	-	23	23	23	18	Amortissable
Crédit bilatéral ECA 464mPLN - 2021	-	27	27	-	-	Amortissable
Crédit d'acquisition 5 500mPLN - 2021	-	-	702	-	-	À terme
Crédit bilatéral BEI 470mPLN - 2022	-	13	15	22	59	Amortissable
<u>Emprunts obligataires</u>						
Obligation 750mPLN - 2019 @ Wib + 1.75%	-	-	175	-	-	A terme
Obligation 500mPLN - 2020 @ Wib + 1.85%	-	-	-	117	-	A terme

¹ Les obligations émises en USD sont converties au taux moyen des instruments de couverture (« Cross-Currency Swaps ») auxquels elles sont adossées respectivement, correspondant au taux EUR/USD de 1.156 pour l'obligation émise en 2021, au taux de 1,122 pour l'obligation de 950m\$ émise en 2024, et 1,134 pour celle de 850m\$ émise en 2024.

² Converti au taux EUR/SEK spot du 31/12/2024 à 11.459

³ Anciennement labelisé « crédit à terme syndiqué 900M€ - 2020 » avant l'amendement et l'extension de la ligne le 18 décembre 2024

⁴ Convertis au taux EUR/PLN spot du 31/12/2024 à 4,275

1) PRINCIPALES VARIATIONS D'EMPRUNTS AU NIVEAU D'ILIAD HOLDING

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

- Facilité de moyen-terme de 420 millions d'euros signée en février 2024

Le 24 février 2024, Iliad Holding a mis en place une facilité à moyen terme pour financer partiellement l'acquisition progressive des actions Tele2 par Freya auprès d'un regroupement de banques. Les engagements au titre de cette facilité se sont élevés à 420 millions d'euros. Le 29 février 2024, Iliad Holding a tiré 163 millions d'euros au titre de cette facilité afin de financer partiellement la première tranche d'acquisitions d'actions Tele2 par Freya auprès de Kinnevik pour 31 329 972 actions B représentant 4,5% du capital social de Tele2 (3,5% des droits de vote). Le 29 avril 2024, Iliad Holding a tiré 194 millions d'euros supplémentaires au titre de cette facilité pour financer la deuxième tranche des acquisitions d'actions Tele2 pour 14 202 766 actions A et 85 549 182 actions B. Au 31 décembre 2024, Freya Investissement détient 19,8% du capital et 26,98% des droits de vote de Télé2.

Le 17 mai 2024, à la suite de l'émission obligataire d'Iliad Holding (se référer à la section *Emprunts obligataires et placements privés*), la Société a utilisé une partie du produit pour rembourser l'encours d'environ 357 millions d'euros au titre de la facilité à moyen terme, ce qui a entraîné le remboursement intégral de la facilité et son annulation à compter de cette date.

Emprunts obligataires et placements privés

- Emission obligataire double tranche pour un montant équivalent euros de 1,6 milliard en mai 2024

Le 14 mai 2024, Iliad Holding a placé avec succès une émission obligataire d'un montant de 600 millions d'euros présentant un coupon annuel de 6,875% et une émission obligataire d'un montant de 750 millions de dollars présentant un coupon annuel de 8,500%. Ces deux émissions obligataires présentent une maturité de 7 ans, avec une date d'échéance finale le 15 avril 2031. Parallèlement à cette émission, Iliad Holding a remboursé respectivement 400 millions d'euros et 500 millions de dollars en principal sur son émission obligataire à 5,125% à échéance 2026 de 1,1 milliard d'euros et son émission obligataire à 6,500% à échéance 2026 de 1,2 milliard de dollars, en lien avec l'offre de rachat d'obligations annoncée par la société le 29 avril 2024.

Le 16 mai 2024, Iliad Holding a également annoncé une émission Tap sur les émissions obligataires précédemment évoquées d'un montant supplémentaire de 150 millions d'euros présentant un coupon annuel de 6,875% et de 200 millions de dollars présentant un coupon annuel de 8,500%. Ces deux émissions Tap ont été émises le 16 mai 2024 avec la même date d'échéance finale au 15 avril 2031.

Parallèlement à ces nouvelles émissions, Iliad Holding a poursuivi sa politique de couverture en signant des nouveaux *swaps* de devises (« *Cross Currency Swaps* ou *CCS* ») USD/EUR pour couvrir l'intégralité du montant nouvellement émis des obligations d'un montant total de 950 millions de dollars.

- Emission obligataire double tranche pour un montant équivalent euros de 1,4 milliard en décembre 2024

Le 3 décembre 2024, Iliad Holding a émis deux obligations, l'une d'un montant de 600 millions d'euros présentant un coupon annuel de 5,375% avec une maturité au 15 avril 2030 et l'autre d'un montant de 850 millions d'euros présentant un coupon annuel de 7,00% avec une maturité au 15 avril 2032. Parallèlement à ces émissions, Iliad holding a exercé son option de remboursement anticipé avec prime de « *make-whole* » sur ses obligations restantes arrivant à échéance en 2026, soit 700 millions labelisées en EUR et 700 millions en USD.

Parallèlement à ces nouvelles émissions, Iliad Holding a poursuivi sa politique de couverture en signant des nouveaux *swaps* de devises (« *Cross Currency Swaps* ou CCS ») USD/EUR pour couvrir l'intégralité du montant nouvellement émis de l'obligation d'un montant de 850 millions de dollars.

2) PRINCIPALES VARIATIONS D'EMPRUNTS AU NIVEAU DE FREYA INVESTISSEMENT

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

- Facilité de crédit de 7,9 milliards de couronnes suédoises mise en place en avril 2024

Le 24 avril 2024, Freya Investissement a mis en place un financement de 7,3 milliards de couronnes suédoises (SEK), auprès de banques françaises de premier rang. Ce financement a été utilisé en intégralité afin de financer la deuxième tranche des acquisitions d'actions Tele2 auprès de Kinnevik. Ce financement présente un taux d'intérêt variable indexé sur le STIBOR et augmenté d'une marge de 2.20% avec une date de maturité au 24 avril 2027 et une option d'extension d'un an.

Freya Investissement a remboursé par anticipation à hauteur de 39 millions de couronnes suédoises cette facilité au courant de l'année 2024.

Par ailleurs cette facilité a été augmentée de 660 millions de couronnes suédoises le 12 décembre 2024 afin de venir rembourser le prêt d'actionnaire d'Iliad ayant financé la troisième et dernière tranche des acquisitions d'action Tele 2 auprès de Kinnevik effective le 27 août 2024.

3) PRINCIPALES VARIATIONS D'EMPRUNTS AU NIVEAU D'ILIAD

(a) Dettes exigibles à moins d'un an

- Programme de NEU CP de 1 400 millions d'euros

Le Groupe Iliad a renouvelé le 11 juin 2024 son programme de NEU CP à moins d'un an pour un montant maximal de 1400 millions d'euros. Au 31 décembre 2024, l'utilisation était de 432 millions d'euros.

- Programme de cession de créances commerciales de 700 millions d'euros

Le 5 mars 2024, le Groupe a amendé son programme de créances de cessions commerciales afin d'intégrer des parties financières supplémentaires.

Au 31 décembre 2024, ce programme était utilisé à hauteur de 675 millions d'euros.

- Obligation de 183 millions d'euros d'Obligations émises en avril 2018

183 millions d'euros restants sur les obligations d'un montant initial en principal de 650 millions d'euros émises en avril 2018 arrivent à échéance le 25 avril 2025.

- 185 millions d'euros de Schuldscheindarlehen (SSD) émis en juin 2021

Deux tranches totalisant 185 millions d'euros sur le Schuldschein initial de 500 millions d'euros émis en juin 2021 arrivent à échéance le 30 juin 2025.

- 312 millions d'euros dus au titre du contrat de crédit à terme de 812 millions d'euros (900 millions d'euros initialement) amendé en décembre 2024

Le 18 décembre 2024, Iliad a procédé au remboursement de 89 millions d'euros sous sa facilité de crédit à terme signée en décembre 2020. A la même date, Iliad a amendé et étendu le contrat de cette facilité, qui se compose désormais de deux tranches, l'une arrivant à échéance en décembre 2025 pour un montant de 312 millions d'euros, l'autre d'un montant de 500 millions d'euros arrivant à échéance en décembre 2028, avec une option d'extension d'un an supplémentaire.

(b) Dettes exigibles à plus d'un an

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

- Facilité moyen-terme de 650 millions d'euros (initialement 2,0 milliards d'euros) signée en juillet 2022

Le 9 janvier 2024, Iliad a annulé l'intégralité de sa ligne de crédit à moyen terme non tirée pour 650 millions d'euros

- Crédit revolving syndiqué de 2,0 milliards d'euros signé en juillet 2022

Le 23 juillet 2024, Iliad a amendé le contrat de sa ligne de crédit revolving syndiquée (« RCF »), afin d'intégrer des indicateurs de performance de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (« RSE »). Ces indicateurs de performance portent sur la réduction de l'empreinte carbone du Groupe afin d'atteindre ses objectifs 2030 (Scope 1, 2 et 3) validés début 2024 par l'initiative Science Based Targets (SBTi) ainsi que la promotion de la mixité au sein des nouveaux collaborateurs, avec une attention particulière portée sur le recrutement de femmes au sein du Groupe. Depuis cette date, cette ligne de crédit est qualifiée comme un «Sustainability-Linked Loan» (SLL).

Le 25 juillet 2024, Iliad a également exercé une option d'extension sur cette ligne de crédit, étendant ainsi sa maturité d'un an jusqu'au 24 juillet 2029.

- Crédit bilatéral de 300 millions d'euros signé en décembre 2022

Le 13 juin 2024, Iliad a tiré l'intégralité du montant disponible au titre de son contrat de financement avec la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») signé en 2022 pour 300 millions d'euros. Ce prêt affiche une maturité finale fixée au 13 juin 2030.

Le taux d'intérêt variable peut être révisé ou remplacé par un intérêt fixe le 13 juin 2027.

■ Crédit syndiqué à terme de 900 millions d'euros signé en décembre 2020

Le 18 décembre 2024, iliad a procédé au remboursement de 89 millions d'euros sous sa facilité de crédit à terme signée en décembre 2020. A la même date, iliad a amendé et étendu le contrat de cette facilité, qui se compose désormais de deux tranches, l'une arrivant à échéance en décembre 2025 pour un montant de 312 millions d'euros, l'autre d'un montant de 500 millions d'euros arrivant à échéance en décembre 2028, avec une option d'extension d'un an supplémentaire.

Emprunts obligataires et placements privés

■ Obligation de 650 millions d'euros émise en février 2021

Le 12 février 2024, iliad a remboursé 235 millions d'euros d'emprunt obligataire arrivant à échéance, émis le 11 février 2021 pour un montant initial à l'émission de 650 millions d'euros.

■ Obligation de 500 millions d'euros émise en mai 2024

Le 2 mai 2024, iliad a placé avec succès une émission obligataire d'un montant de 500 millions d'euros, d'une maturité de 7 ans et présentant un coupon annuel de 5,375%. Cette obligation sera remboursée à échéance le 2 mai 2031. Les produits de cette émission ont principalement servi à financer l'opération de rachat d'obligations annoncée à la même date pour un montant total de près de 482 millions d'euros, dont 135 millions d'euros affectés au rachat des obligations dues en octobre 2024 et 346 millions d'euros dues en avril 2025.

■ Obligation verte (Green Bond) de 500 millions d'euros émise en octobre 2024

Le 22 octobre 2024, iliad a placé avec succès un « green bond » inaugural d'un montant de 500 millions d'euros, d'une maturité légèrement supérieure à 5 ans et présentant un coupon annuel de 4,25%. Cette obligation sera remboursée à échéance le 15 décembre 2029. Les produits de cette émission serviront en partie à financer et refinancer des dépenses éligibles décrites dans le « Green Financing Framework » du Groupe publié le 21 octobre 2024 sur le site internet du Groupe iliad.

A la même date, iliad a annoncé une opération de rachat d'obligations pour un montant total de 300 millions d'euros, dont 121 millions d'euros affectés au rachat des obligations dues en avril 2025 et 179 millions d'euros affectés au rachat des obligations dues en juin 2026.

4) PRINCIPALES VARIATIONS D'EMPRUNTS AU NIVEAU PLAY

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

■ Crédit revolving syndiqué de 2 milliards de zlotys, mis en place en mars 2021

Le 15 mars 2024, Play a procédé à une extension de maturité de deux ans de sa ligne de crédit RCF portant ainsi la maturité finale au 26 mars 2026. Le 16 mai 2024, Play

a tiré 747 millions de zlotys sur sa ligne de crédit RCF. Au 31 décembre 2024, cette ligne de crédit était entièrement disponible à hauteur de 2 milliards de zlotys suite à plusieurs remboursements successifs.

■ Crédit bilatéral de 470 millions de zlotys, mis en place en janvier 2022

Le 31 mai 2024, Play a tiré 235 millions de zlotys dans le cadre de sa ligne de financement bilatérale avec la BEI. Ainsi, au 31 décembre 2024, cette ligne de financement était intégralement tirée.

Evénements postérieurs à la clôture (périmètre « Restricted »)

Emission d'une obligation verte (Green Bond) inaugurale pour Play d'un montant de 700 millions de zlotys

Le 19 février 2025, Play a annoncé le succès de son émission inaugurale d'un « green bond » de 700 millions de zlotys, d'une maturité de 5 ans et présentant un coupon variable basé sur le wibor 6M augmenté d'une marge de 1,80%. Cette obligation sera remboursée à échéance le 27 février 2030. Les produits de cette émission serviront en partie à financer et refinancer des dépenses éligibles décrites dans le « Green Financing Framework » du Groupe publié le 21 octobre 2024 sur le site internet du Groupe Iliad.

Glossaire

Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre xDSL, câble ou Fibre du Groupe

ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur le dernier mois du trimestre

ARPU Mobile facturé aux abonnés : inclut le chiffre d'affaires facturé à l'abonné divisé par le nombre total d'abonnés Mobile sur la période

Chiffre d'affaires facturé à l'abonné : chiffre d'affaires forfait et hors forfait directement facturé à l'abonné

Chiffre d'affaires services : chiffre d'affaires hors ventes d'équipements

EBITDAaL : résultat opérationnel courant avant prise en compte des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles, et de l'impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions

Endettement net : Passifs financiers court terme et long terme, y compris les instruments dérivés (actifs et passifs), déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie. En 2024, la définition de l'endettement net a évolué pour inclure les instruments financiers dérivés afin d'avoir une vision plus complète de la situation financière du Groupe

EFCF : Equity Free Cash Flow (avant dividendes payés aux actionnaires de la société mère et opérations de financement)

FCF : Free Cash Flow

Fibre : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur

LTM : les 12 derniers mois (LTM pour « Last Twelve Months »)

M2M : communications de machine à machine

Nombre d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit France : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée

Nombre d'abonnés mobiles France : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée

Nombre d'abonnés Fibre Italie : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre Fibre d'Iliad Italia après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée

Nombre d'abonnés mobiles Italie : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Iliad Italia, et qui ont été émis ou reçu une communication au moins une fois au cours des 3 derniers mois

Nombre d'abonnés mobiles Pologne : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles du groupe Play (hors M2M et hors cartes SIM offertes), et qui ont été émis ou reçu une communication (voix ou data) au moins une fois au cours des 30 derniers jours

Nombre d'abonnés Home Pologne : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre d'abonnés qui ont souscrit à une offre TV Box ou une offre Haut et Très Haut Débit fixe après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée

Nombre total d'abonnés Pologne: représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre d'abonnés mobiles actifs Pologne et le nombre d'abonnés Home Pologne

OFCF : Free Cash Flow Opérationnel (EBITDAaL moins capex)

Opérateur alternatif : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat

Prise raccordable Fibre : prise pour laquelle le lien entre le point de mutualisation et le point de branchement optique a été réalisé par l'opérateur d'immeuble, à laquelle le Groupe peut accéder en application de ses engagements de cofinancement, et pour laquelle les travaux de raccordement au réseau du Groupe sont achevés ou en cours d'achèvement

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*EBITDAaL*

Taux d'adoption de la Fibre : correspond au rapport en France entre le nombre d'abonnés Fibre et le nombre d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit

Comptes consolidés

31 Décembre 2024

Groupe Iliad Holding

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
ETAT DE RESULTAT GLOBAL	4
BILAN CONSOLIDE : ACTIF	5
BILAN CONSOLIDE : PASSIF	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	7
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	8
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	9
Note 1 Principes et méthodes	9
Note 2 Faits significatifs et périmètre de consolidation	20
Note 3 Estimations et jugements comptables déterminants	22
Note 4 Chiffre d'affaires	22
Note 5 Information sur les secteurs opérationnels	23
Note 6 Achats consommés et charges externes	25
Note 7 Données sociales	26
Note 8 Frais de développement	27
Note 9 Autres produits et charges d'exploitation	28
Note 10 Dotations et reprises aux amortissements, provisions et dépréciations	28
Note 11 Autres produits et charges opérationnels	29
Note 12 Résultat financier	29
Note 13 Impôts sur les résultats	30
Note 14 Résultat par action et résultat dilué par action	31
Note 15 Tableau des flux de trésorerie consolidé	31
Note 16 Écarts d'acquisition	33
Note 17 Immobilisations incorporelles	34
Note 18 Tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles	36
Note 19 Droits d'utilisation et dettes locatives	37
Note 20 Immobilisations corporelles	38
Note 21 Quote-part dans le résultat net et dans l'actif net des sociétés mises en équivalence	39
Note 22 Autres actifs financiers	42
Note 23 Stocks	43
Note 24 Autres actifs	43
Note 25 Actifs et passifs détenus en vue d'être cédés	44
Note 26 Trésorerie et équivalents de trésorerie	45
Note 27 Information sur les capitaux propres	46

Note 28	Plans d'options de souscription d'actions et assimilés	47
Note 29	Provisions	52
Note 30	Passifs financiers	52
Note 31	Fournisseurs et autres créiteurs	67
Note 32	Transactions entre parties liées	67
Note 33	Instruments financiers	68
Note 34	Gestions des risques financiers	71
Note 35	Engagements hors bilan et risques éventuels	76
Note 36	Information financière complémentaire sur les filiales « Unrestricted »	82
Note 37	Évènements postérieurs à la clôture	87
Note 38	Listes des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2024	88
Note 39	Honoraires d'audit	93

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour les besoins du dépôt du document d'enregistrement universel.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2024	31 déc. 2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	11 343	9 241
Achats consommés	6	-3 072	-2 637
Charges de personnel	7	-830	-625
Charges externes	6	-1 992	-1 608
Impôts et taxes		-231	-211
Dotations aux provisions	10	-151	-72
Autres produits et charges d'exploitation	9	274	223
Dotation aux amortissements des droits d'utilisation	19	-985	-872
EBITDAaL	3	4 356	3 438
Rémunération en actions		-68	-38
Dotations aux amortissements	10	-2 402	-2 122
Résultat opérationnel courant		1 886	1 278
Autres produits et charges opérationnels	11	94	28
Résultat opérationnel		1 980	1 307
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	12	54	30
Coût de l'endettement financier brut	12	-972	-750
Coût de l'endettement financier net		-918	-720
Intérêts sur dette locative	12	-293	-237
Autres produits et charges financiers	12	-94	140
Charge d'impôt	13	-325	-308
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	21	60	79
Résultat net des activités poursuivies		411	260
Résultat net des activités abandonnées		-3	0
Résultat net		408	260
Résultat net :			
• Part du groupe		317	253
• Intérêts minoritaires		91	6
• Résultat de base par action	14	0,09	0,07
• Résultat dilué par action	14	0,09	0,07

ETAT DE RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
RESULTAT NET	408	260
• Éléments recyclables en résultat :		
Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change	36	-46
Effets d'impôts	-9	11
Ajustements de valeur des titres de participation	25	0
Effets d'impôts	-6	0
Éléments recyclables du résultat global des MEE	-2	-4
Effets d'impôts	0	1
Variation des écarts de conversion	43	50
Total	86	13
• Éléments non recyclables en résultat :		
Engagements de retraite (IAS 19 révisée) : impact des changements d'hypothèses actuarielles	1	-3
Effets d'impôts	-0	1
Éléments non recyclables du résultat global des MEE	-30	-45
Effets d'impôt	4	6
Total	-25	-42
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	60	-29
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en résultat global	469	230
Résultat global :		
• Part du groupe	388	217
• Intérêts minoritaires	80	13

BILAN CONSOLIDE : ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Écarts d'acquisition	16	3 030	825
Immobilisations incorporelles	17	7 626	5 286
Droits d'utilisation	19	5 914	4 918
Immobilisations corporelles	20	12 087	9 074
Participations dans les entreprises associées	21	2 566	852
Autres actifs financiers	22	370	1 108
Instruments financiers - couverture	33	207	80
Actifs d'impôt différé	13	759	604
Autres actifs non-courants	24	130	42
ACTIF NON COURANT		32 689	22 789
Stocks	23	706	511
Actifs d'impôts exigibles	13	274	26
Clients et autres débiteurs	24	1 901	1 321
Autres actifs courants	24	1 515	1 287
Autres actifs financiers	22	57	0
Instruments financiers - couverture	33	9	11
Actifs détenus en vue d'être cédés	25	771	184
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	1 920	1 534
ACTIF COURANT		7 153	4 874
TOTAL DE L'ACTIF		39 841	27 664

BILAN CONSOLIDE : PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Capital	27	3 390	3 390
Prime d'émission		867	1 716
Réserves consolidées		-2 803	-2 773
CAPITAUX PROPRES		1 454	2 332
Dont :			
• Part du groupe		1 791	2 297
• Intérêts minoritaires		-337	35
Provisions à long terme	29	244	116
Passifs financiers	30	20 431	12 783
Instruments financiers - couverture	33	119	69
Dettes locatives non courantes	19	5 687	4 536
Impôts différés	13	478	321
Autres passifs non courants	31	860	651
PASSIFS NON COURANTS		27 818	18 476
Provisions à court terme	29	174	115
Dette d'impôt	13	296	24
Fournisseurs et autres créditeurs	31	5 855	3 661
Passifs financiers	30	2 528	2 271
Instruments financiers - couverture	33	11	20
Dettes locatives courantes	19	970	754
Passifs détenus en vue d'être cédés	25	734	11
PASSIFS COURANTS		10 569	6 855
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		39 841	27 664

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

En millions d'euros

	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2023	3 390	1 716	-71	-5 103	2 203	2 134	44	2 178
Mouvements 2023								
Résultat consolidé 2023					253	253	6	260
Impact des dérivés de couverture de taux et de change				-40		-40	2	-38
Impact des variations de juste-valeur des titres de participations						0		0
Impact des engagements de retraite				-40		-40	-1	-42
Impact des variations d'écarts de conversion				44		44	6	50
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS				-36	253	217	13	230
Variation de capital de l'entreprise						0		0
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					-34	-34		-34
Distributions effectuées par les sociétés filiales						0	-35	-35
+ / - Acquisitions et cessions des actions propres			30			30	1	31
Impact des stock-options				-25		-25	-1	-25
Impact variation intérêts minoritaires filiales				-12		-12	12	0
Autres variations				-14		-14	2	-13
SITUATION À LA CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	3 390	1 716	-40	-5 191	2 422	2 297	35	2 332

En millions d'euros

	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2024	3 390	1 716	-40	-5 191	2 422	2 297	35	2 332
Mouvements 2024								
Résultat consolidé 2024					317	317	91	408
Impact des dérivés de couverture de taux et de change				22		22	3	24
Impact des variations de juste-valeur des titres de participations				18		18	0	18
Impact des engagements de retraite				-25		-25	-0	-25
Impact des variations d'écarts de conversion				57		57	-14	43
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS				71	317	388	80	469
Variation de capital de l'entreprise		-848		733		-115	0	-115
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					-1 034	-1 034		-1 034
Distributions effectuées par les sociétés filiales						0	-136	-136
+ / - Acquisitions et cessions des actions propres			11			11	-17	-6
Impact des stock-options				-7		-7	3	-4
Impact variation intérêts minoritaires filiales				247		247	-247	0
Autres variations				4		4	-55	-52
SITUATION À LA CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	3 390	867	-29	-4 143	1 705	1 791	-337	1 454

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		408	260
+ / - Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	10	3 340	2 967
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		158	-74
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		62	40
- / + Autres produits et charges calculés		113	108
- / + Plus et moins-values de cession		116	-143
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	21	-55	-79
- Dividendes (titres non consolidés)		-0	-0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		4 142	3 078
+ Coût de l'endettement financier net	12	918	720
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	13	325	308
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		5 385	4 106
- Impôts versés (B)		-340	-340
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	15	-306	168
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (E) = (A) + (B) + (C)		4 738	3 934
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (capex)	15	-2 474	-2 405
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (capex)		126	204
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	22	-2	-21
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		43	8
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisitions		726	-112
+ / - Incidence des variations de périmètre : cessions		53	885
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		61	66
+ / - Variation des prêts et avances consentis	22	-1 032	-181
+ Encaissements nets sur éléments détenus en vue d'être cédés	25	128	682
- Décaissements sur éléments détenus en vue d'être cédés	25	-4	-26
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (F)		-2 374	-900
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		0	0
- Sommes versées aux actionnaires lors de réduction de capital		-31	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		0	0
- / + Rachats et reventes d'actions propres		0	0
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		0	
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-175	-34
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		-42	-35
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts (hors crédit-bail)	30	7 764	4 598
- Remboursements d'emprunts	30	-7 470	-4 937
- Remboursements dettes locatives	19	-1 005	-871
- Intérêts financiers nets versés	12	-847	-627
- Intérêts sur dettes locatives versés		-172	-130
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (G)		-1 978	-2 037
+ / - Incidence des variations des cours des devises (H)		1	-10
= Variation de la trésorerie nette (E + F + G + H)		386	988
+ / - incidence conversion trésorerie (taux d'ouverture & clôture)		-1	1
Trésorerie d'ouverture		1 516	527
Trésorerie de clôture	15/26	1 901	1 516

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 Principes et méthodes

1.1. Informations relatives à l'entreprise

« iliad » fait référence à iliad SA, une société anonyme immatriculée en France.

« iliad Holding » ou « la Société » font référence à iliad Holding S.A.S., une société par actions simplifiée immatriculée en France qui détient indirectement les titres de la société iliad.

« Groupe iliad Holding » fait référence à iliad Holding et ses filiales consolidées.

« Groupe iliad » fait référence à iliad et ses filiales consolidées.

Le Groupe iliad Holding (le « Groupe ») est un des principaux acteurs des communications électroniques en Europe et en Amérique latine suite à l'acquisition de Millicom (voir Note 2), avec 100 millions d'abonnés, un chiffre d'affaires de 11,3 milliards d'euros en 2024, et plus de 31 700 salariés.

Créé en 1991, le Groupe iliad est devenu, grâce à la maîtrise de son réseau de communications électroniques et à l'attractivité commerciale de ses offres grand public sous la marque Free, un acteur majeur de l'Internet et des communications électroniques (fixe et mobile) en France.

En 2018, le Groupe s'est étendu géographiquement en Italie et a réussi à conquérir en plus de 6 ans près de 15% de parts de marché. En 2020, le Groupe iliad Holding a continué à s'étendre en Europe avec l'acquisition de Play, le leader de la téléphonie mobile en Pologne et a finalisé l'acquisition du câblo-opérateur UPC en Pologne le 1^{er} avril 2022. En 2024, le Groupe iliad Holding a finalisé l'acquisition d'Atlas Investissement, l'entité qui détient environ 40% de Millicom (voir Note 2) et de Freya Investissement, l'entité qui détient 19,8% du capital et 26,98% des droits de vote de Tele2 (voir Note 2).

La société iliad S.A. est la société mère du Groupe iliad présent sous les marques commerciales Free en France, iliad en Italie, Play en Pologne et Tigo en LATAM.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2024 le 24 mars 2025. Ces comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui devrait être convoquée durant le mois de mai 2025.

1.2. Référentiel comptable

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe iliad Holding ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur soit en contrepartie du compte de résultat, soit en contrepartie des capitaux propres pour les instruments dérivés de couverture.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la Note 3.

1.2.2 Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire aux comptes consolidés dont la période comptable est ouverte à compter du 1^{er} janvier 2024

- **Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers - Classement des passifs en Courant ou Non-Courant** : l'objectif de ces amendements est de clarifier le critère permettant de classer un passif en courant ou non-courant. Ces amendements ne modifient pas les conditions déjà existantes mais apportent des précisions, ce qui n'impacte pas significativement les comptes consolidés du Groupe.
- **Amendement IFRS 16 – Contrats de location – Dette de location issue d'une cession-bail** : l'objectif de cet amendement est d'imposer la prise en compte des loyers variables lors de la détermination de la dette locative issue d'une transaction cession-bail. Ces évolutions de loyers impactent la dette locative et le compte de résultat pour la différence entre la réduction de dette locative et les loyers réels à décaisser. Le Groupe ne dispose pas de transaction de cession-bail à loyers variables.
- **Amendement à IAS 7 et IFRS 7 - Accords de financement fournisseurs** : l'objectif de cet amendement est d'imposer aux entités de fournir des informations sur les effets d'accords de financement de fournisseurs, tels que les accords d'affacturage inversé, sur la situation financière, les flux de trésorerie d'une entité et sur son exposition au risque de liquidité. Les impacts de cette réforme sont non significatifs pour le Groupe.
- **Amendement IAS 12 – Impôt minimum mondial Pilier 2** : La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », vise notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15% pour les groupes ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros. L'amendement IAS 12 prévoit également l'obligation de mentionner dans les comptes annuels toute information qualitative et/ou quantitative connue ou pouvant raisonnablement être estimée pour permettre aux utilisateurs de comprendre l'impact de Pilier 2. La date d'entrée en vigueur de cet amendement était le 1^{er} janvier 2023. Cependant, l'IASB a approuvé en mai 2023, l'exception de non-reconnaissance d'impôts différés liés à Pilier 2 pour l'exercice 2023. Les impacts de cette réforme sont non significatifs pour le Groupe.

Le Groupe iliad applique ces amendements.

1.2.3 Principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2024 et non appliqués par anticipation

- **IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers** : l'objectif de cette norme est de remplacer IAS 1 afin de permettre aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises. La nouvelle norme non adoptée par l'Union Européenne sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2027 avec une application rétrospective.

L'impact éventuel de l'application de ces textes est en cours d'analyse au sein du Groupe iliad Holding.

1.2.4 Prise en compte des risques climatiques

Le Groupe agit pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. En 2021, le Groupe a publié sa stratégie Climat déclinée autour de dix engagements ambitieux (détails disponibles sur le site internet iliad). Ils ont été confortés en février 2024 par la validation de la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre par la Science Based Target initiative (SBTi). La trajectoire court terme (2030) et Net-Zero Standard (2050) ont été validées (année de référence 2022) :

- d'ici 2030, iliad s'engage à réduire ses émissions absolues de son scope 1 et 2 de 60% et de son scope 3 de 46% ;
- d'ici 2050, iliad s'engage à réduire ses émissions absolues de son scope 1, 2 et 3 de 90%.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, le Groupe iliad Holding investit dans ses infrastructures pour s'assurer de leur efficacité et de leur résilience. Le déploiement de ce programme se traduit dans les comptes du Groupe iliad Holding à travers des dépenses d'investissements, des coûts opérationnels, des dépenses de recherche et développement, ainsi que des dépenses de mécénat. Une description de ces efforts peut être trouvée dans le Green Bonds Framework, publié lors de l'émission obligataire verte au cours du dernier

trimestre 2024 (détails disponibles sur le site internet iliad). Ce Framework a été revu indépendamment par Sustainalytics comme Second Party Opinion (SPO).

En outre, l'EBITDAaL du Groupe sera exposé dans les prochaines années à travers l'évolution du prix de l'électricité, des matières premières, des coûts de production, de transport et de distribution, ainsi que des coûts liés à la fin de vie des produits, dans un contexte de transition énergétique et environnementale.

Les effets du changement climatique à court terme et à moyen terme ont été intégrés au niveau des projections du Groupe, sur la base desquelles sont réalisés les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles. Le Groupe n'anticipe pas d'effet significatif sur la valeur et la durée de vie de ses actifs incorporels et corporels.

Des travaux d'analyse de matérialité d'impact et financière ont été menés dans le cadre des travaux d'implémentation de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

1.3. Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe iliad Holding. Elles sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Le contrôle existe lorsque le Groupe iliad Holding détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle du Groupe est caractérisé par les trois éléments suivants :

- pouvoir sur l'autre entité ;
- exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité ;
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe iliad Holding exerce une influence notable, et qui ne sont ni des filiales, ni des participations dans une coentreprise. Elles sont consolidées par mise en équivalence (M.E.).

L'existence de l'influence notable du Groupe iliad Holding est habituellement mise en évidence par une ou plusieurs des situations suivantes :

- représentation à l'organe de Direction de l'entreprise détenue ;
- participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment participations aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions ;
- transactions significatives entre le Groupe iliad Holding et l'entreprise détenue ;
- échange de personnels dirigeants ;
- fourniture d'informations techniques essentielles.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise d'influence notable jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse d'exister.

Le Groupe n'a pas d'investissements dans des entités ad hoc.

Sociétés contrôlées conjointement

Les coentreprises ou les activités conjointes sont issues d'accords contractuels en vertu desquels le Groupe iliad Holding a convenu avec un ou plusieurs partenaires d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Pour les activités conjointes, qui confèrent à chacun des co-participants des droits directs dans les

actifs et des obligations au titre des passifs, les actifs et passifs, charges et produits, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe. Les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Opérations éliminées en consolidation

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés. Les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange, augmenté de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill, à l'exception des coûts directement attribuables à l'acquisition comptabilisés en compte de résultat.

Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation de manière annuelle ou dès lors que les événements ou circonstances indiquent qu'il a pu se déprécier. L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » incluse dans le résultat opérationnel.

Monnaie

Conformément à IAS 21, les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers du Groupe sont présentés en Euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont exprimées en millions d'euros (M€).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe Iliad Holding exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes, soit un taux de 1EUR/4,28PLN pour la Pologne, de 1EUR/1,04USD pour les Etats-Unis et 1EUR/11,46SEK pour la Suède. Les charges et les produits de ces sociétés sont convertis en euros au cours moyen de change de l'année, soit un taux de 1EUR/4,31PLN pour la Pologne, 1EUR/1,08USD pour les Etats-Unis et 1EUR/11,47SEK pour la Suède.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Date de clôture

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

1.4. Présentation des états financiers

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe Iliad Holding présente le compte de résultat par nature.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (tel que défini en Note 12) ;
- des impôts courants et différés ;
- de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel (cf. ci-dessus) avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels, anormaux, peu fréquents, d'un montant significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

Ces coûts comprennent notamment les frais engagés dans le cadre d'acquisitions de nouvelles entités, ainsi que les coûts supportés lors de la cession d'une entité du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe Iliad Holding a choisi de présenter un niveau de résultat supplémentaire :

- l'EBITDAaL

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant défini ci-dessus avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l'impact des charges liées aux rémunérations en actions.

1.5. Principales méthodes d'évaluation

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe Iliad Holding est reconnu et présenté de la manière suivante en application des principes établis par IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;

- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- les produits issus de la vente de terminaux ou de box sont pris en compte lors de leur livraison à l'acquéreur ;
- les revenus issus de la vente ou de la mise à disposition de contenus fournis par des tiers sont présentés en brut lorsque le Groupe est considéré comme principal responsable dans la transaction vis à vis du client final. Ces revenus sont présentés nets des sommes dues aux fournisseurs de contenus lorsque ces derniers sont responsables de la fourniture du contenu au client final et fixent les prix de détail ;
- les produits issus de la vente de bandeaux publicitaires sont étalés sur leur période d'affichage ;
- les revenus liés à l'activité d'hébergement de sites sont pris en compte au cours de la période pendant laquelle le service est fourni.

Le Groupe iliad Holding applique IFRS 15 pour la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux locations des terminaux mobiles. Au regard des critères de cette norme, le Groupe estime que la valeur actualisée des loyers à recevoir est approximativement équivalente à la juste valeur du bien loué et que ses clients supportent les pertes liées à une éventuelle résiliation du contrat. Dès lors l'opération est enregistrée comptablement comme une vente de terminal au regard de la norme IFRS 15.

Le coût des ventes comptabilisé au début de la durée du contrat de location est le coût, ou la valeur comptable si elle est différente, du bien loué, moins la valeur actuelle de la valeur résiduelle non garantie. Cet enregistrement ne remet pas en cause la qualification juridique en droit français, laquelle demeure celle de la location d'un bien meuble.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture de chaque arrêté comptable.

Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

Résultat par action

Le Groupe iliad Holding présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est obtenu en ajustant le résultat net (part du Groupe) et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, des effets de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les éléments suivants :

- Les frais de développement immobilisés conformément à la norme IAS 38.

Ils sont amortis suivant la durée des avantages économiques futurs liés à ces frais.

Ces frais de développement sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ces conditions sont considérées remplies lorsque le Groupe démontre les six critères généraux définis par la norme IAS 38 à savoir :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont présentés nets des crédits d'impôt recherche ou subventions obtenus s'y rapportant.

- Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, qui sont évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultent de droits légaux ou contractuels, sont comptabilisées séparément de l'écart d'acquisition. Ces immobilisations, au même titre que les immobilisations acquises séparément, sont amorties, à compter de leur date de mise en service, sur leur durée d'utilité si celle-ci est définie et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.
 - Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.
 - Concernant les licences, elles sont amorties sur leur durée résiduelle d'octroi à compter de la date à laquelle le réseau associé est techniquement prêt pour une commercialisation effective du service. Les licences hors 3,5 GHz en France sont amorties linéairement en moyenne sur 18 ans. La licence 3,5 GHz est amortie sur 15 ans à compter du 15 décembre 2020.
 - Les pertes de valeurs constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels », hors du résultat opérationnel courant.
- La marque « PLAY » n'est pas amortie.
- Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans.
- La base de clients Play est amortie sur 8 ans pour les clients prépayés, 15 ans pour les autres clients.
- La base clients de UPC est amortie sur 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à la mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe Iliad Holding.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée attendue d'utilisation par le Groupe :

- Constructions : 15 à 50 ans ;
- Installations techniques : 3 à 18 ans ;
- Installations générales : 5 à 10 ans ;
- Investissements spécifiques au déploiement de fibres optiques : 8 à 30 ans ;
- Investissements spécifiques au déploiement du réseau mobile : 5 à 25 ans ;
- Matériels informatiques : 2 à 5 ans ;
- Mobilier et matériels de bureau : 2 à 10 ans ;
- Modems : 3 à 5 ans ;
- Les frais d'accès aux services spécifiques à l'offre Internet haut débit sont amortis sur 7 ans ;

- Les coûts engagés en contrepartie de l'obtention de droits d'usage irrévocables (IRUs) portant sur des fibres noires sont amortis sur la durée de concession initiale desdites fibres.

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissement retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'événements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement soit à chaque fois qu'en raison d'événements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

Actifs financiers

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique conduisant à la perception de flux de trésorerie contractuels (notamment remboursement de principal ou encaissement d'intérêts) sont évalués au coût amorti. Tel est le cas notamment des prêts, cautions versées et dépôts.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique conduisant à la fois à la perception de flux de trésorerie contractuels (notamment remboursement de principal ou encaissement d'intérêts) et à la vente desdits actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation estimée, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode premier entré / premier sorti (FIFO).

Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur probable de vente devient inférieure à leur valeur comptable, augmentée éventuellement des frais restants à supporter jusqu'à leur vente.

Créances

Les créances sont initialement évaluées à la juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine.

Le Groupe comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les créances. L'évaluation de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut est basée sur des données historiques ajustées par des informations prospectives (facteurs spécifiques, conjoncture économique générale...).

La mesure des pertes de crédit attendues est réalisée en fonction de la probabilité de défaillance ainsi que de la perte et de l'exposition en cas de défaillance.

Le montant des pertes de crédit attendues est mis à jour à chaque date d'arrêté des comptes pour refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des instruments financiers concernés. Pour évaluer si le risque de crédit sur un instrument financier s'est considérablement accentué depuis la comptabilisation initiale, le Groupe compare le risque de défaillance sur la créance à la date d'arrêté des

comptes au risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Ce faisant, le Groupe tient compte des informations quantitatives et qualitatives raisonnables et documentées, y compris l'existence de réclamations ou de litiges non résolus, l'ancienneté des créances et les difficultés importantes du débiteur.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, dès lors qu'il n'existe pas de différence de traitement entre la comptabilité et la fiscalité. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera récupéré ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits reportables sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition et les SICAV monétaires très liquides. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les découverts bancaires figurent en passifs financiers courants.

Actifs détenus en vue d'être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant en « Actif détenu en vue d'être cédé » lorsque l'actif est disponible, dans son état actuel, en vue d'une vente hautement probable dans les douze mois.

Ces actifs sont présentés au bilan en « Actifs détenus en vue d'être cédés » et sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

Provisions

Les obligations du Groupe à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes consolidés et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable au profit d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Emprunts

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur à l'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont par la suite évalués au coût amorti.

Avantages du personnel

Les engagements de retraite sont les principaux avantages du personnel au sein du Groupe, hors les paiements fondés sur les actions qui font l'objet d'une note spécifique.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre du régime à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués par des actuaires indépendants selon la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec prise en compte des droits au fur et à mesure de leur acquisition.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux du Groupe envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de présence dans l'entreprise du participant à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe) ;
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant, en tenant compte pour les régimes concernés de la période d'acquisition des droits plafonnés. La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle ou Valeur des Engagements) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ». La dette actuarielle correspond au montant des engagements existants à la clôture. Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau du Groupe.

La norme IAS 19 prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres, ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement, et non selon le taux de rendement attendu.

Plans d'options de souscription d'actions, actions gratuites et assimilés

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés », les options de souscription et/ou d'achat d'actions, les offres réservées aux salariés et les attributions d'actions gratuites portant sur des actions des sociétés du Groupe accordées aux salariés du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options de souscription et/ou d'achat d'actions et assimilés est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option.

Cette valeur est enregistrée en charges de rémunération en actions et assimilés, linéairement sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par le salarié avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et assimilés et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Les actions de performance sont évaluées à leur juste valeur sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'attribution de ces actions, et, le cas échéant, en prenant en compte certaines conditions d'acquisition sur la base d'un modèle mathématique d'évaluation. Les conditions d'acquisition exclues de l'évaluation de la juste valeur à la date d'acquisition sont prises en compte dans l'estimation du nombre d'instruments qui seront acquis à la fin de la période d'acquisition. Cet avantage est reconnu en « Rémunération en actions », au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition définitive des droits attachés aux actions, en contrepartie des capitaux propres.

Des actions de filiales ont été consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous conditions de présence. Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi intégrant notamment des hypothèses de rotation de l'effectif attributaire, une décote d'illiquidité et la juste valeur de l'action à la date d'attribution. Cet avantage est reconnu en « Rémunération en actions », au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition définitive des droits attachés aux actions, en contrepartie des capitaux propres.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé : ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque clôture.

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne les dérivés mis en place comme la couverture d'un risque spécifique associé à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées dans la Note 33 et Note 34. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.

La variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture est comptabilisée :

- en capitaux propres du Groupe pour la part efficace de la couverture ;
- en résultat pour la part inefficace.

La variation de juste valeur des autres instruments dérivés est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé cesse de remplir les critères permettant l'application de la comptabilité de couverture, les montants cumulés qui restent comptabilisés en capitaux propres depuis la période au cours de laquelle la couverture était efficace, sont comptabilisés en résultat financier :

- à la date où l'instrument de couverture est exercé, résilié, ou vendu ;
- à la date où le Groupe constate que la transaction initialement prévue ne se réalisera pas ;
- jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat dans les autres cas.

Note 2 Faits significatifs et périmètre de consolidation

2.1 Faits significatifs et principales évolutions du périmètre au 31 décembre 2024

Investissement dans Tele2

Le 26 février 2024, le Groupe Iliad Holding a annoncé que Freya Investissement (« Freya »), un véhicule d'investissement spécialisé détenu conjointement par Iliad et NJJ Holding, a conclu un accord avec Kinnevik AB (publ) (« Kinnevik ») portant sur l'acquisition en numéraire, d'environ 19,8% du capital (actions A et B) du groupe Tele2, un des opérateurs leaders des marchés suédois et des pays baltes, pour un montant d'environ 13 milliards de couronnes suédoises (environ 1,16 milliard d'euros). Après approbation des autorités compétentes, Freya est devenu l'actionnaire de référence de Tele2.

Au 31 décembre 2024, Freya Investissement détient 19,8% du capital et 26,98% des droits de vote de Tele2.

Le 31 décembre 2024, Iliad Holding a acquis la participation dans Freya Investissement précédemment détenue par NJJ Holding. Iliad Holding détient ainsi directement et indirectement 100% de Freya Investissement au 31 décembre 2024. L'entité dédiée, Freya Investissement, est comptabilisée en intégration globale dans les comptes d'Iliad Holding à compter du 31 décembre 2024.

Négociations exclusives entre le Groupe Iliad Holding et InfraVia

Le 4 décembre 2024, le Groupe Iliad Holding a annoncé s'associer avec InfraVia pour développer un leader européen du data center hyperscale. Le Groupe Iliad Holding et InfraVia - société de capital investissement indépendante de premier plan en Europe et expert en infrastructure -, sont entrés en négociations exclusives en vue de former un partenariat stratégique pour développer une plateforme de data centers hyperscale de référence en Europe. Dans le cadre de cette transaction, InfraVia acquerrait, via ses fonds d'infrastructures, une participation de 50% du capital d'OpCore, valorisée à 860 millions d'euros en valeur totale d'entreprise. Ce partenariat constitue un tournant décisif dans la croissance et le développement stratégique d'OpCore.

Au 31 décembre 2024, le Groupe ayant prévu de céder 50% de sa participation dans OpCore courant 2025, les actifs et passifs d'OpCore sont comptabilisés en « Actifs/Passif détenus en vue d'être cédés ».

Acquisition d'Atlas Investissement S.A.S

En octobre 2024, Iliad Holding S.A.S. (« Iliad Holding ») a acquis Atlas Investissement S.A.S. (« Atlas ») auprès de NJJ Holding S.A.S. (« NJJ Holding »), holding personnelle de M. Xavier Niel (l'« Acquisition »). Au 31 décembre 2024, Atlas détient, indirectement, environ 40% de Millicom International Cellular SA (« Millicom »).

L'Acquisition a été réalisée sans apport numéraire, le prix d'achat ayant été déduit de la somme due par NJJ Holding à Iliad Holding en vertu de certains arrangements financiers existants entre ces deux entités.

A l'issue de l'acquisition, Iliad Holding, consolide entièrement Atlas et Millicom à compter du 1^{er} octobre 2024. A compter de la date d'acquisition, Atlas et ses filiales sont considérées comme des « filiales non restreintes » en vertu des obligations garanties de premier rang d'Iliad Holding (les « Indentures ») et en vertu des Facilité de crédit renouvelable de premier rang. L'acquisition n'a pas d'impact négatif sur le ratio de levier financier total d'Iliad Holding, tel que défini dans les contrats.

Signature d'un accord avec Liberty Latin America au Costa Rica

Le 1^{er} août 2024, Millicom a signé un accord juridiquement contraignant avec Liberty Latin America afin de regrouper ses opérations au Costa Rica dans le cadre d'une fusion sans apport en numéraire dans laquelle Millicom conserverait une participation minoritaire d'environ 14%. La transaction est soumise à l'obtention des approbations réglementaires et devrait être finalisée au second semestre 2025. Par conséquent, au 31 décembre 2024, la transaction ne répond toujours pas aux critères de la norme IFRS 5 : « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Signature d'un protocole d'accord avec Telefonica en Colombie

Le 31 juillet 2024, Millicom a annoncé avoir signé un protocole d'accord non contraignant avec Telefonica pour l'acquisition potentielle de la participation de Telefonica dans Telefonica Colombia (Coltel). Cet accord entre dans le cadre d'un projet de rapprochement plus large entre Coltel et TigoOne, l'activité détenue à 50% par Millicom en Colombie. Millicom a l'intention de proposer d'acheter les participations minoritaires de La Nación et d'autres participations dans Coltel contre des liquidités au même prix d'achat par action que celui proposé à Telefonica, ainsi que la participation de 50% d'Empresas Públicas de Medellín (EPM) dans TigoOne contre des liquidités à un multiple de valorisation comparable à celui impliqué par l'acquisition de Coltel. L'investissement total de Millicom s'élèverait à environ 1 milliard de dollars, et la transaction serait soumise à la négociation d'accords définitifs et à l'obtention des approbations réglementaires.

Vente de Lati International SA et d'autres actifs à SBA

Le 28 octobre 2024, Millicom et SBA Communication Corp ont conclu un accord portant sur la vente de Lati International S.A. et d'autres actifs englobant un portefeuille de plus de 7 000 tours en Amérique centrale. La finalisation de l'opération est soumise aux approbations réglementaires et à d'autres conditions de clôture et devrait avoir lieu à la mi-2025. Millicom a également conclu d'autres accords, notamment un contrat de location de 15 ans pour les sites cédés et un nouvel accord de construction sur mesure en vertu duquel SBA construira jusqu'à 2 500 sites mobiles supplémentaires pour Millicom sur les mêmes marchés. A l'exception de la transaction au Nicaragua (voir Note 25) ces accords ne remplissent pas les critères IFRS 5 au 31 décembre 2024.

2.2 Périmètre de consolidation et évolutions

Le périmètre et les méthodes de consolidation sont communiqués en Note 38 pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2024.

Acquisition d'Atlas Investissement

Le 7 octobre 2024, iliad Holding a acquis la société Atlas Investissement S.A.S (« Atlas ») auprès de NJJ Holding S.A.S (« NJJ Holding »). Atlas Investissement détient indirectement environ 40% de Millicom International Cellular SA (« Millicom ») (voir Note 2.1).

Atlas Investissement avait préalablement acquis en 2023 et en 2024 environ 40% du capital et des droits de vote de Millicom.

A l'issue de l'acquisition d'Atlas Investissement par iliad Holding, le Groupe iliad Holding estime exercer un contrôle de fait sur Millicom. A ce titre, Millicom est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes d'iliad Holding à compter du 1^{er} octobre 2024.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation du goodwill partiel. Dans l'attente de l'allocation du prix d'acquisition, un goodwill provisoire a été comptabilisé pour un montant de 2 112 millions d'euros. Les travaux de valorisation des actifs et passifs ainsi que l'évaluation et la détermination du goodwill définitif, sont en cours et seront finalisés dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Le goodwill provisoire a été déterminé de la façon suivante :

Prix d'acquisition retenu pour le calcul du Goodwill	1 871
Actif net acquis (hors Goodwill) avant affectation du prix d'acquisition	
Actif non courant	2 583
Actif courant	1 005
Passif non courant	-2 792
Passif courant	-1 037
Goodwill provisoire	2 112

Atlas Investissement a été intégré dans les comptes du Groupe iliad Holding à compter du 1^{er} octobre 2024. La contribution proforma d'Atlas Investissement si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2024 est la suivante :

	Contribution du 01.10.2024 au 31.12.2024	Contribution Proforma du 01.01.2024 au 31.12.2024
Chiffre d'affaires	1 320	5 362
EBITDAaL	512	2 083
Résultat opérationnel courant	278	1 120
Résultat net	46	108

Si l'acquisition d'Atlas Investissement avait eu lieu au 1^{er} janvier 2024, le chiffre d'affaires du Groupe, sur une base proforma aurait été de 15 386 millions d'euros pour l'exercice 2024.

Note 3 Estimations et jugements comptables déterminants

Jugements comptables

Le Groupe iliad Holding procède à des jugements comptables pour définir le traitement comptable de certaines transactions.

Les principaux jugements comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- méthode de consolidation de certaines sociétés (cf Note 21) ;
- durées contractuelles retenues dans le cadre de la détermination de la dette locative au sens d'IFRS 16 (cf Note 19).

Estimations comptables

Le Groupe iliad Holding procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur.

Le Groupe iliad Holding a évalué ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituaient le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- durée d'utilisation des actifs immobilisés et dépréciations correspondantes ;
- appréciation de la juste valeur de certains actifs financiers ;
- évaluation de la valeur recouvrable des actifs d'impôts différés reconnus au titre des déficits reportables ;
- appréciation du risque client et dépréciations correspondantes ;
- durée de la période de location des terminaux mobiles ;
- appréciation de la valeur nette de réalisation estimée des stocks et des dépréciations correspondantes ;
- appréciation du risque lié aux litiges et procédures en cours et provisions correspondantes ;
- appréciation de la qualification du Groupe en tant qu'agent ou principal dans le cadre de l'application de la norme IFRS 15 ;
- détermination de la durée non résiliable des contrats, séparation des composantes service et locative des contrats, détermination du taux marginal d'endettement lorsque le taux implicite au contrat n'est pas identifiable dans le contrat dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 ;
- détermination de la nature et de la juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Note 4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en hausse de 22,8% à 11,3 milliards d'euros en 2024.

La présentation géographique du chiffre d'affaires du Groupe est présentée en Note 5.

Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Note 5 Information sur les secteurs opérationnels

A l'issue de la réalisation de l'acquisition d'Atlas Investissement par Iliad Holding, le Groupe Iliad Holding a redéfini ses secteurs opérationnels pour tenir compte de la façon dont le management mesure la performance et alloue les ressources aux différents secteurs opérationnels du Groupe.

Le Groupe Iliad Holding a désormais deux secteurs opérationnels :

- Europe ;
- LATAM (Amérique Latine).

Le segment Europe correspond essentiellement aux activités du Groupe Iliad et de Freya Investissement. Le secteur LATAM correspond essentiellement aux activités de Millicom.

Les contributions du secteur opérationnel LATAM au compte de résultat 2024, à l'EBITDAaL et aux autres indicateurs financiers de 2024 ne tiennent compte que de l'activité du quatrième trimestre 2024.

L'information sectorielle comparative a été retraitée en fonction.

o CHIFFRE D'AFFAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2024

En millions d'euros	Europe			Total Europe	LATAM	Eliminations intersecteurs	Consolidé
	France	Pologne	Autres ¹				
Chiffre d'affaires							
Chiffre d'affaires fixe	3 623	526	45	4 194	484	0	4 678
Chiffre d'affaires mobile	2 917	1 839	1 079	5 836	835	0	6 672
Éliminations	-7	0	0	-7	0	0	-7
Chiffre d'affaires total	6 534	2 366	1 124	10 024	1 320	0	11 343

Notes :

¹Le sous-secteur « Autres » regroupe principalement les activités du Groupe en Italie ainsi que Iliad Holding et Freya Investissement.

o CHIFFRE D'AFFAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

En millions d'euros	Europe			Total Europe	LATAM	Eliminations intersecteurs	Consolidé
	France	Pologne	Autres				
Chiffre d'affaires							
Chiffre d'affaires fixe	3 312	473	39	3 824	0	0	3 824
Chiffre d'affaires mobile	2 735	1 684	1 004	5 422	0	0	5 422
Éliminations	-5	0	0	-5	0	0	-5
Chiffre d'affaires total	6 042	2 157	1 042	9 241	0	0	9 241

La hausse du chiffre d'affaires sur l'exercice 2024 concerne l'ensemble des géographies.

○ RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024

En millions d'euros	Europe				LATAM	Consolidé
	France	Pologne	Autres ¹	Total Europe		
Résultat						
EBITDAaL	2 604	938	301	3 843	512	4 356
Rémunération en actions	-27	-7	-26	-61	-7	-68
Dotations aux amortissements	-1 365	-370	-439	-2 175	-227	-2 402
Résultat opérationnel courant	1 212	561	-165	1 608	278	1 886
Charge d'impôt	-288	-60	85	-264	-61	-325
Résultat net	499	195	-333	362	46	408

Notes :

¹Le sous-secteur « Autres » regroupe principalement les activités du Groupe en Italie ainsi que Iliad Holding et Freya Investissement.

○ RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023

En millions d'euros	Europe				LATAM	Consolidé
	France	Pologne	Autres	Total Europe		
Résultat						
EBITDAaL	2 386	805	247	3 438	0	3 438
Rémunération en actions	-32	-6	-0	-38	0	-38
Dotations aux amortissements	-1 275	-351	-495	-2 122	0	-2 122
Résultat opérationnel courant	1 079	448	-248	1 278	0	1 278
Charge d'impôt	-239	-85	16	-308	0	-308
Résultat net	658	158	-557	260	0	260

○ ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024

En millions d'euros	Europe				LATAM	Consolidé
	France	Pologne	Autres ¹	Total Europe		
Actifs non courants						
Écart d'acquisition	306	512	99	918	2 112	3 030
Immobilisations incorporelles (VNC)	1 332	1 923	1 664	4 918	2 708	7 626
Droits d'utilisation (VNC)	3 355	1 063	733	5 151	762	5 914
Immobilisations corporelles (VNC)	7 438	789	1 119	9 346	2 741	12 087
Titres mis en équivalence	462	425	1 138	2 026	540	2 566
Actifs courants hors trésorerie, actifs financiers, instruments de couverture et actifs d'impôt	2 066	1 097	224	3 386	1 508	4 894
Trésorerie	926	34	183	1 143	777	1 920

Notes :

¹Le sous-secteur « Autres » regroupe principalement les activités du Groupe en Italie ainsi que Iliad Holding, et Freya Investissement.

o ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023

En millions d'euros	Europe				LATAM	Consolidé
	France	Pologne	Autres	Total Europe		
Actifs non courants						
Écart d'acquisition	306	519	0	825	0	825
Immobilisations incorporelles (VNC)	1 509	2 023	1 755	5 286	0	5 286
Droits d'utilisation (VNC)	3 182	1 016	720	4 918	0	4 918
Immobilisations corporelles (VNC)	7 184	724	1 166	9 074	0	9 074
Titres mis en équivalence	446	406	0	852	0	852
Actifs courants hors trésorerie, actifs financiers, instruments de couverture et actifs d'impôt	1 918	1 037	348	3 303	0	3 303
Trésorerie	1 467	50	18	1 534	0	1 534

o PASSIFS HORS FINANCIERS ET DETTES D'IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

En millions d'euros	Europe				LATAM	Consolidé
	France	Pologne	Autres ¹	Total Europe		
Passifs non courants						
Autres passifs non courants	288	3	239	530	331	860
Passifs courants						
Fournisseurs et autres créditeurs	2 277	621	2 647	5 544	311	5 855

Notes :

¹Le sous-secteur « Autres » regroupe principalement les activités du Groupe en Italie ainsi que Iliad Holding, Atlas et Freya Investissement.

o PASSIFS HORS FINANCIERS ET DETTES D'IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

En millions d'euros	Europe				LATAM	Consolidé
	France	Pologne	Autres	Total Europe		
Passifs non courants						
Autres passifs non courants	316	2	332	651	0	651
Passifs courants						
Fournisseurs et autres créditeurs	2 384	665	613	3 661	0	3 661

Note 6 Achats consommés et charges externes

Cette rubrique du compte de résultat regroupe les coûts opérationnels, nécessaires à l'activité, consommés sur la période. Les achats consommés comprennent notamment :

- les coûts d'interconnexion (dont itinérance) facturés par d'autres opérateurs ;
- les frais de maintenance liés au dégroupage ;
- les coûts et redevances relatifs à l'activité FTTH ;
- les acquisitions de biens ou de services destinés à une revente, ou utilisés à la conception de biens ou services facturés par le Groupe.

Les charges externes comprennent notamment :

- les frais de logistique et d'envois ;
- les charges de locations (y compris les locations dans le cadre du développement des réseaux, notamment des sites « mobile ») ;

- les coûts de marketing et de publicité ;
- les coûts de prestataires externes ;
- les coûts de sous-traitance.

Note 7 Données sociales

Frais de personnel

Les frais de personnel figurant au compte de résultat se composent des éléments suivants :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Salaires et assimilés	-616	-460
Charges sociales et assimilés	-214	-165
TOTAL	-830	-625

Effectifs à la clôture

Les effectifs du Groupe iliad Holding sont les suivants :

Effectifs à la clôture	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Encadrement	4 841	4 427
Employés	26 871	13 297
TOTAL	31 712	17 724

La hausse des effectifs entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 est essentiellement due à l'entrée de Millicom dans le périmètre de consolidation (voir Note 2).

Engagements de retraite

Les pays dans lesquels le Groupe iliad Holding évolue disposent de régimes à prestations définies.

Les variations relatives aux engagements de retraite sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Valeur des engagements en début d'exercice :	21	15
• Variation de périmètre	45	0
• Coût des services rendus	3	3
• Coût de l'actualisation lié à des changements d'hypothèses	0	3
• Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	-0	1
• Impact des variations des cours des devises	-3	21
• Autres	-0	0
TOTAL	67	21

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des engagements de retraite 2024 et 2023 sont les suivantes :

Hypothèses Engagements retraite France

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
• Taux d'actualisation	3,50%	3,50%
• Taux d'inflation à long terme	2,00%	2,10%
• Table de mortalité	Insee TD/TV 2018-2020	Insee TD/TV 2016-2018
• Type de départ en retraite	À l'initiative du salarié	À l'initiative du salarié
• Âge de départ en retraite		
- Encadrement	Âge taux plein CNAV conditions 2023 y compris carrières longues	Âge taux plein CNAV conditions 2023 y compris carrières longues
- Employés		

Hypothèses Engagements retraite Pologne

	31 déc. 2024	31 déc 2023
• Taux d'actualisation	5,60%	5,10%
• Taux d'inflation à long terme	3,00%	3,50%
• Table de mortalité	Table de mortalité Polonaise 2023 de l'Office Central des Statistiques	Table de mortalité Polonaise 2022 de l'Office Central des Statistiques
• Type de départ en retraite	À l'initiative du salarié	À l'initiative du salarié
• Âge de départ en retraite		
- Encadrement	Âge du taux plein des pensions Polonaises du 16 novembre 2016	Âge du taux plein des pensions Polonaises du 16 novembre 2016
- Employés		

Hypothèses Engagements retraite Colombie

	31 déc. 2024
• Taux d'actualisation	12,0% UNE pension - 11,80% Edatel pension 9,6% Edatel Retirement Voucher
• Taux d'inflation à long terme	5,10%
• Table de mortalité	Table de mortalité Colombienne 2008. Décret 1555 de 2010
• Type de départ en retraite	Eligibilité
• Âge de départ en retraite	Les bénéficiaires de ses plans sont retraités

Note 8 Frais de développement

Les coûts de développement incluent :

- les coûts de développement de produits nouveaux, les adaptations des produits existants à Internet, les recherches ou les créations de bases de données pour les nouvelles applications. Ces frais sont principalement engagés par la société FREEBOX ;
- les coûts de développement propres au traitement et/ou au stockage d'informations à distance par la société SCALEWAY ;
- les coûts de développement technologiques engagés dans l'activité de téléphonie mobile, portant notamment sur l'architecture et la fonctionnalité du réseau. Ces frais sont principalement engagés par la société FREE MOBILE.

Les coûts de développement engagés en 2024 sont présentés nets des montants des crédits d'impôt recherche s'y rapportant.

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Coûts de développement immobilisés	28	19
Coûts de développement passés directement en charge	4	0
TOTAL	32	19

Note 9 Autres produits et charges d'exploitation

Les principales composantes du poste « Autres produits » sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Produits issus des partenariats*	463	353
Indemnités de rupture clients	27	13
Autres produits	72	89
TOTAL « AUTRES PRODUITS »	563	455

* Correspond principalement aux produits liés aux partenariats avec Cellnex et Phoenix Tower International relatifs à la cession d'infrastructures mobiles

Les principales composantes du poste « Autres charges » sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Coûts liés aux partenariats*	-192	-136
Redevances	-63	-55
Créances irrécouvrables	-0	-5
Autres charges	-34	-36
TOTAL « AUTRES CHARGES »	-289	-232

* Correspond principalement aux coûts liés aux partenariats avec Cellnex et Phoenix Tower International relatifs à la cession d'infrastructures mobiles

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
TOTAL AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	274	223

Note 10 Dotations et reprises aux amortissements, provisions et dépréciations

Les tableaux suivants présentent la ventilation du poste des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations :

Dotations et reprises aux amortissements et dépréciations des immobilisations :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
• Dotations aux amortissements des immobilisations :		
Immobilisations incorporelles	-711	-645
Immobilisations corporelles	-1 705	-1 412
• Dépréciations des immobilisations :		
Immobilisations incorporelles	-1	0
Immobilisations corporelles	16	-65
• Amortissements des subventions d'investissements :		
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
TOTAL	-2 402	-2 122

Dotations et reprises aux provisions et dépréciations des actifs courants :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Provisions pour risques et charges	-28	-1
Dépréciations stocks	-5	-9
Dépréciations clients	-117	-62
TOTAL	-151	-72

Note 11 Autres produits et charges opérationnels

Les principales composantes de ce poste sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Plus (ou moins) values sur cession d'actifs	121	79
Autres charges opérationnelles	-28	-50
TOTAL	94	28

Plus ou moins-value sur cession d'actifs

La plus-value sur cession d'actifs du Groupe en 2023 correspond principalement au profit lié à la vente de 30% des parts résiduelles dans On Tower Poland pour 99 millions d'euros.

Autres charges opérationnelles

Ce poste inclut sur 2023 une charge de 41 millions d'euros liée aux coûts de couverture de l'électricité en Italie. Compte tenu de la mise en place de cette couverture au 3^{ème} trimestre 2022, dans un environnement très fortement spéculatif, les coûts afférents ont été considérés comme des charges non récurrentes et ont donc été comptabilisés comme « autres produits et charges d'exploitation, nets ». Au 31 décembre 2024, cette charge s'élève à 14 millions d'euros.

Ce poste inclut également les coûts divers et autres frais engagés par le Groupe dans le cadre des opérations initiées et/ou réalisées en 2023 et 2024.

Note 12 Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier net sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Produits de trésorerie	54	30
Coût de l'endettement financier brut :		
Charges d'intérêts d'emprunts	-972	-750
Coût de l'endettement financier net	-918	-720
Autres produits financiers :		
Écarts de change / produits liés aux couvertures	23	43
Autres ¹	119	122
Sous-total Autres produits financiers	143	165
Autres charges financières :		
Écarts de change / charges liées aux couvertures	-73	-2
Charge d'actualisation	-37	-24
Autres	-127	0
Sous-total Autres charges financières	-237	-26
Autres produits et charges financières	-94	140
Intérêts sur dette locative	-293	-237
RÉSULTAT FINANCIER	-1 305	-818

Notes :

¹Principalement intérêts financiers sur prêts et avances consentis

Le coût de l'endettement financier brut est principalement constitué des charges d'intérêt d'emprunt.

Les autres charges financières incluent la dépréciation de l'option octroyée par NJJ Tara au Groupe et portant sur 80% de la participation de NJJ Tara dans NJJ Boru (soit 41% de NJJ Boru et indirectement 25,95% du capital de Eir) (voir Note 22) pour 90 millions d'euros, suite à la décision du Groupe de renoncer à l'exercice de cette option.

Les charges d'actualisation concernent principalement des dettes fournisseurs d'immobilisations dont l'échéance excède une année.

Les intérêts sur la dette locative sont liés aux contrats de location conformément aux principes d'IFRS 16.

Note 13 Impôts sur les résultats

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Impôt courant		
• sur le résultat	-326	-336
• sur la valeur ajoutée (CVAE)	-11	-14
CHARGE D'IMPÔT COURANT	-337	-350
Impôts différés		
• sur le résultat	13	42
CHARGE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	13	42
CHARGE TOTALE D'IMPÔT	-325	-308

Intégration fiscale

En conséquence de l'acquisition courant 2021 de plus 95% du capital de la société iliad par la société Holdco II, le groupe d'intégration fiscale qui existait depuis 1998 (et dont iliad était la société mère) a pris fin au 31 décembre 2021.

A compter du 1^{er} janvier 2022, la société iliad est entrée dans le Groupe d'intégration fiscale dont la société iliad Holding est la société mère.

Les caractéristiques du régime d'intégration fiscale sont les suivantes :

- les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale ;
- en cas de déficits réalisés par une société du Groupe, les économies d'impôt provenant de l'utilisation effective par le Groupe de ce déficit seront affectées à la société mère ;
- les crédits d'impôt restituables (crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt formation, ...) sont enregistrés dans les filiales ;
- les charges ou économies d'impôts liées aux correctifs du résultat global, ainsi qu'aux éventuels crédits d'impôt non restituables des filiales déficitaires, sont enregistrées dans la société mère ;
- en fin d'intégration fiscale, la filiale ne sera titulaire d'aucune créance sur la société mère.

Nature des impôts différés actifs et passifs et reports déficitaires

Les impôts différés actifs et passifs du Groupe iliad Holding sont principalement constitués d'impôts différés sur immobilisations et d'impôts différés sur reports déficitaires.

Au 31 décembre 2024, les impôts différés actifs sur reports déficitaires, concernent entièrement l'Italie et s'élèvent à 200 millions d'euros. Le Groupe estime que ces reports déficitaires seront consommés d'ici un horizon de cinq à six ans.

Ces reports déficitaires en Italie correspondent à des déficits reportables indéfiniment.

Taux effectif de l'impôt

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre :

- d'une part, le taux d'impôt légal ;

- d'autre part, le taux d'impôt réel calculé sur le résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt.

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
RÉSULTAT NET DU GROUPE	408	260
• Impôt sur les résultats	325	308
• Quote-part des sociétés mise en équivalence	-60	-79
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT IMPÔT	672	489
TAUX D'IMPÔT LÉGAL	25,83%	25,83%
• Impact net des différences permanentes	15,53%	14,42%
• Prise en compte d'un déficit antérieur non activé	-5,51%	-0,57%
• Impact des différentiels de taux d'impôts	-3,25%	-4,48%
• Impôts différés sur déficits non activés précédemment	15,68%	27,88%
• Autres impacts	0,00%	0,00%
TAUX EFFECTIF DE L'IMPÔT	48,27%	63,07%

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés demeurent non comptabilisés dans l'une des situations suivantes :

- lorsqu'ils se rapportent à des sociétés situées hors du périmètre d'intégration fiscale du Groupe, demeurées déficitaires depuis plusieurs exercices, et pour lesquelles un retour à une situation bénéficiaire ne paraît pas probable dans un proche avenir ;
- lorsqu'ils se rapportent à des déficits fiscaux qui ne semblent pas pouvoir être récupérés compte tenu des perspectives de rentabilité des sociétés concernées établies sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, ou lorsque les sociétés concernées ont un historique de déficit et que leur redressement est en cours.

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élève à 61 millions d'euros au 31 décembre 2024 et concernent principalement l'Italie. Ils étaient de 117 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Note 14 Résultat par action et résultat dilué par action

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Résultat part du groupe	317	253
Résultat part du groupe dilué	317	253
Nombre maximal moyen pondéré d'actions après dilution	3 389 990 348	3 389 990 348
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	0,09	0,07

Note 15 Tableau des flux de trésorerie consolidé

Présentation des flux de trésorerie générés par l'activité

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité ont été établis en utilisant la méthode indirecte.

Cette méthode consiste à ajuster le résultat net des effets :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie ;
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs liés à l'exploitation ;
- des éléments de produits ou charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Les variations du besoin en fonds de roulement liées à l'activité peuvent être ventilées comme suit au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 :

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2023	Emplois nets	Ressources nettes	Variation de périmètre	Autres	31 déc. 2024
Stocks nets	23	511	297	-15	58	-145	707
Clients nets	24	1 321	109	-13	480	4	1 901
Autres créances nettes	24	1 287	43	-156	371	-30	1 515
Dettes fournisseurs de biens et services	31	-1 674	128	0	-747	72	-2 220
Autres dettes		-1 988	0	-87	-578	70	-2 583
TOTAL		-542	577	-271	-415	-29	-680
	Variation	2024		306			

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2022	Emplois nets	Ressources nettes	Variation de périmètre	Autres	31 déc. 2023
Stocks nets	23	324	307	0	0	-119	511
Clients nets	24	1 163	139	0	2	18	1 321
Autres créances nettes	24	1 152	73	0	1	61	1 287
Dettes fournisseurs de biens et services	31	-1 226	0	-179	-2	-267	-1 674
Autres dettes		-1 453	0	-508	0	-26	-1 988
TOTAL		-41	519	-687	0	-334	-542
	Variation	2023		-168			

La variation des autres dettes sur l'exercice 2023 provient principalement des 310 millions d'euros encaissés par Iliad début 2023 suite à la décision de première instance dans le cadre du litige opposant Free à Bouygues Telecom au sujet des offres groupant smartphone et forfaits mobiles (offres dites « avec subventions »).

Autres actifs courants

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Total clients et autres actifs courants :	24	3 416	2 608
Clients et autres débiteurs	24	-1 901	-1 321
Autres actifs courants		1 515	1 287

Autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Total fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants :	31	6 716	4 315
Fournisseurs de biens et services	31	-2 220	-1 674
Fournisseurs d'immobilisations	31	-1 496	-1 153
Autres		-417	501
Autres dettes		2 583	1 988

Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes

d'immobilisations ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Acquisition immobilisations incorporelles	17	261	314
Acquisition immobilisations corporelles	20	2 456	2 163
Fournisseurs d'immobilisations (HT) :		0	
en début de période		1 153	1 147
entrée de périmètre		1 215	0
en fin de période		1 496	1 153
Autres		99	-66
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations		2 473	2 405

Trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	Note	Trésorerie à la clôture au 31 déc. 2024	Trésorerie à la clôture au 31 déc. 2023
Disponibilités	26	1 525	1 275
Valeurs mobilières de placement	26	395	259
Sous Total		1 920	1 534
Concours bancaires	31	-19	-18
TOTAL		1 901	1 516

Note 16 Écarts d'acquisition

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Valeur en début d'exercice	825	717
• Acquisition d'Atlas Investissement	2 112	0
• Autres	98	77
• Cession	-13	0
• Écart de change	8	31
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	3 030	825

En 2023, la variation du poste « Autres » est principalement liée à l'acquisition de plusieurs ISP (Internet Service Provider) en Pologne, le goodwill définitif a été alloué aux différents éléments d'actifs et de passifs concernés.

L'augmentation de l'écart d'acquisition pour 2 204 millions d'euros est principalement liée à l'acquisition d'Atlas Investissement intervenue le 7 octobre 2024 (voir Note 2).

Dans l'attente de la finalisation des travaux de valorisation des actifs, passifs repris et de l'allocation du prix d'acquisition, le goodwill provisoire a été enregistré dans le poste des écarts d'acquisition.

L'affectation définitive du prix d'acquisition interviendra dans les 12 mois de l'acquisition.

Note 17 Immobilisations incorporelles

La ventilation par nature des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Brut	Amortissements Dépréciations	Net
• Licences Europe	5 134	2 094	3 040	5 126	1 707	3 420
• Licences LATAM	1 535	727	808	0	0	0
• Autres immobilisations incorporelles	6 709	3 024	3 685	2 792	1 002	1 790
Immobilisations incorporelles générées en interne :						
• Frais de développement	203	109	93	173	96	77
TOTAL	13 581	5 955	7 626	8 091	2 805	5 286

France :

Le Groupe Iliad Holding dispose d'un portefeuille de 67,5 MHz duplex équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain dans les bandes 700 MHz, 900 MHz, 1 800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz ainsi que de 70 MHz dans la bande 3,5 GHz.

Le Groupe dispose également depuis fin 2016 d'un portefeuille de fréquences équilibré en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint Barthélemy et à Saint Martin dans les bandes 800 MHz, 900 MHz, 1 800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz.

Italie :

Le Groupe dispose d'un portefeuille équilibré de 45 MHz duplex dans les bandes 700 MHz, 900 MHz, 1 800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz sur l'ensemble de l'Italie ainsi que de 20 MHz dans la bande 3,6 GHz - 3,8 GHz et 200 MHz dans la bande 26,5 - 27,5 GHz.

Pologne :

Le Groupe dispose d'un portefeuille équilibré de 60 MHz duplex dans les bandes 800 MHz, 900 MHz, 1 800 MHz, et 2,6 GHz sur l'ensemble de la Pologne ainsi que de 65 MHz dans la bande 2,1 GHz.

Le Groupe dispose également depuis fin 2023 d'un portefeuille équilibré de 100 MHz duplex dans les bandes 3 500-3 600 MHz.

LATAM :

Le tableau ci-dessous résume les principales licences mobile par pays :

Pays	Licence	Portefeuille	Date d'expiration
Country	700 MHz	2x12 MHz	2028
Bolivia	850 MHz	2x12,5 MHz	2030
Bolivia	AWS	2x15 MHz	2028
Bolivia	1 900 MHz	2x10 MHz	2028
Bolivia	27 GHz	575 MHz	2031
Bolivia	700 MHz	2x20 MHz	2040
Colombia ²	AWS	2x15 MHz	2025
Colombia	1 900 MHz	2x5 MHz	2029
Colombia	1 900 MHz	2x20 MHz	2043
Colombia	3 500 MHz	1x80 MHz	2044
Colombia ²	850 MHz	2x12,5 MHz	2038
El Salvador	AWS	2x25 MHz	2040
El Salvador	1 900 MHz	2x5 MHz	2041
El Salvador	1 900 MHz	2x5 MHz	2028
El Salvador	2 600 MHz	1x50 MHz	2038
El Salvador	850 MHz	2x24 MHz	2032 - 2033

Pays	Licence	Portefeuille	Date d'expiration
Guatemala	700 MHz	2x15 MHz	2033 - 2035
Guatemala ¹	700 MHz	2x10 MHz	2033-2043
Guatemala	2 600 MHz	2x45 MHz	2026-2032-2043
Guatemala ¹	2 600 MHz	1x50 MHz	2032
Guatemala	3 500 MHz	1x75 MHz	2033
Guatemala	3 500 MHz	1x50 MHz	2033
Guatemala	850 MHz	2x25 MHz	2028
Honduras	AWS	2x20 MHz	2028
Honduras	700 MHz	2x20 MHz	2033
Nicaragua	850 MHz	2x12,5 MHz	2033
Nicaragua	1 900 MHz	2x30 MHz	2033
Nicaragua	AWS	2x20 MHz	2033
Nicaragua	700 MHz	2x15 MHz	2036
Panama	850 MHz	2x12,5 MHz	2036
Panama	1 900 MHz	2x10 MHz	2036
Panama	AWS	2x20 MHz	2036
Panama	850 MHz	2x12,5 MHz	2026
Paraguay	700 MHz	2x15 MHz	2029
Paraguay	AWS	2x15 MHz	2026
Paraguay	1 900 MHz	2x15 MHz	2027

Notes :

¹ Les blocs de fréquences ont des allocations régionales et des dates d'expirations qui peuvent varier.

² Tigo Colombia et Telecomunicaciones S.A. ESP BIC ont signé un accord de partage de leurs réseaux mobiles. Un bloc de spectre (1 x 20 MHz), initialement attribué à Colombia Móvil E.S.P., a été transféré à la coentreprise Colombia Móvil - Colombia Telecomunicaciones (« Union Temporal ») en décembre 2024. De plus, 80 MHz dans la bande 3 500 MHz ont été attribués à la coentreprise Colombia Móvil - Colombia Telecomunicaciones en février 2024.

Groupe :

Les coûts d'emprunts capitalisés au cours d'exercices antérieurs et au titre des diverses licences s'élèvent à 88 millions d'euros (valeur brute).

Il n'existe pas de restrictions concernant la propriété des immobilisations incorporelles.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été donnée en nantisements des dettes.

L'évolution des immobilisations incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Valeur nette en début d'exercice	5 286	5 551
Entrées :		
• entrée de périmètre	2 621	4
• acquisitions	261	333
• réestimation d'actifs	0	0
Reclassements	29	-89
Autres	120	-0
Écart de conversion	22	132
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	-714	-645
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	7 626	5 286

Immobilisations en cours

La valeur des immobilisations en cours comprise dans les valeurs de chacun des postes des immobilisations incorporelles est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Licences	41	39
Autres	98	44
TOTAL	139	83

Note 18 Tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Les actifs incorporels à durée de vie définie sont soumis à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur.

Tests de dépréciation

Le Groupe a réalisé au 31 décembre 2024 un test annuel de dépréciation sur l'UGT Europe. Concernant l'UGT LATAM, les hypothèses de business plan établies lors de l'acquisition ne sont pas remises en cause et restent donc valables au vu des performances post-acquisition. Il n'existe aucun indicateur de perte de valeur des actifs affectés à l'UGT LATAM au 31 décembre 2024.

<i>En millions d'euros</i>	UGT Europe	UGT LATAM
Écart d'acquisition	919	2 112

Le test de dépréciation sur ses UGT a consisté à évaluer la valeur recouvrable de ces UGT et à les comparer avec leur valeur comptable.

Ces tests ont conduit à ne constater aucune perte de valeur des actifs affectés à ces UGT.

Les paramètres utilisés pour la détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Europe sont les suivants au 31 décembre 2024 :

	UGT Europe
Taux d'actualisation après impôt	8,1%
Taux de croissance à l'infini	1,8%

Sensibilité des valeurs recouvrables

Au 31 décembre 2024, le Groupe a mené une analyse de sensibilité sur les UGT Europe et LATAM. Les sensibilités testées reflètent l'amplitude des variations d'hypothèses estimées comme raisonnablement possible par le Groupe. Cette analyse n'a pas mis en évidence de risque de dépréciation significatif.

Cette analyse, applicable aux UGT Europe et LATAM, a été menée sur chacun des critères suivants, pris individuellement :

- hausse du taux d'actualisation de 0,5% ;
- baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5% ;
- baisse des flux de trésorerie de l'année terminale de 5%.

Note 19 Droits d'utilisation et dettes locatives

Principes comptables

Le Groupe applique la norme IFRS 16 relative aux contrats de location depuis le 1^{er} janvier 2019.

La norme IFRS 16, dans le cadre d'une comptabilisation en tant que preneur, impose d'enregistrer une dette locative au passif du bilan correspondant aux paiements futurs actualisés des contrats de location en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat. Les paiements effectifs relatifs à l'usage de ces droits d'utilisation figurent en remboursement de la dette locative dans les flux de financement. Comme prévu dans les dispositions de la norme, le Groupe a isolé, lorsque cela était possible, les composantes non locatives des contrats (dont les composantes services) afin de ne retenir que la composante locative du contrat dans l'évaluation de la dette locative.

La durée du contrat généralement retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié, sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension, sauf cas particuliers.

Par ailleurs, le mode de comptabilisation des contrats de location pour le bailleur n'a pas évolué par rapport à IAS 17.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions proposées par la norme IFRS 16 relatives aux contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois et aux contrats pour des biens sous-jacents de faible valeur.

Le Groupe a défini trois grandes familles de contrats de location :

- Les réseaux, correspondant principalement aux locations de boucle locale pour ses abonnés Fixe dont la location de la boucle en fibre optique auprès de la société IFT (cf description Note 21), aux locations de fibre noire et aux locations d'emplacements (terrains, toits d'immeubles, pylônes) pour l'implantation des équipements actifs et passifs de son réseau mobile dont la location sur des actifs cédés par le Groupe à la société Cellnex en 2019 en France, en Italie et en 2021 en Pologne.
La durée retenue correspond dans la majorité des cas à la durée contractuelle restante hormis pour les locations de boucle locale pour lesquelles la durée retenue selon IFRS 16 correspond à la durée de vie estimée de l'abonné sur ladite boucle locale.
- Les biens immobiliers (terrains et constructions), correspondant aux contrats de locations relatifs aux sièges, boutiques et locaux techniques.
La durée retenue correspond dans la majorité des cas à la durée contractuelle restante sans prise en compte d'éventuelle possibilité de résiliation anticipée.
- Autres (incluant notamment les véhicules).
La durée retenue correspond dans la majorité à la durée contractuelle restante.

Les trois grandes familles de location définies sont réparties de la façon suivante :

	Réseaux	Biens immobiliers	Autres
31 décembre 2023	91,6%	7,7%	0,6%
31 décembre 2024	90,6%	7,6%	1,8%

A l'actif, le détail de l'évolution de la valeur nette comptable des droits d'utilisation des contrats de location est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	Réseaux	Biens immobiliers	Autres	TOTAL
Valeur nette au 31 décembre 2023	4 506	381	30	4 918
Acquisitions	1 198	118	25	1 340
Cessions	-106	-46	-1	-153
Reclassement en actifs à céder	-74	-36	0	-110
Variations de périmètre	741	105	6	852
Écart de change	6	-3	0	3
Autres	-8	-4	65	53
Dotations aux amortissements	-903	-68	-19	-990
Valeur nette au 31 décembre 2024	5 359	447	106	5 914

Au passif, les dettes locatives sont réparties comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2024				31 décembre 2023			
	Réseaux	Biens immobiliers	Autres	Total	Réseaux	Biens immobiliers	Autres	Total
Non courants	5 326	338	22	5 687	4 285	243	8	4 536
Courants	874	79	17	970	710	34	10	754
TOTAL	6 201	417	39	6 656	4 995	277	18	5 290

Décomposition de la dette locative Groupe non actualisée au 31 décembre 2024 :

En millions d'euros	31 décembre 2024	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes locatives non actualisées	9 009	1 215	3 303	4 491

Note 20 Immobilisations corporelles

La ventilation par nature des immobilisations corporelles se présente comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Brut	Amortissements Dépréciations	Net
• Terrains et constructions	414	175	238	99	23	76
• Droits d'usage réseau	170	125	45	170	121	49
• Frais d'accès au service	535	357	178	560	375	185
• Équipements du réseau	25 028	14 169	10 859	15 044	6 975	8 070
• Autres	1 517	750	766	1 086	392	694
TOTAL	27 663	15 577	12 087	16 960	7 886	9 074

Il n'existe pas de restriction concernant les titres de propriété d'immobilisations corporelles.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement des dettes.

L'évolution des immobilisations corporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En millions d'euros	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Valeur nette en début d'exercice	9 074	8 132
Acquisitions	2 456	2 163
Cessions	-29	-212
Reclassement en actifs à céder	-231	-21
Autres	92	98
Variation de périmètre	2 991	319
Écart de change	-94	52
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	-2 171	-1 458
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	12 087	9 074

Le Groupe Iliad Holding a maintenu son effort d'investissements dans ses projets de croissance comprenant notamment :

- l'accélération des investissements dans le cadre de son projet « fibre optique » (FTTH) avec notamment l'accélération des déploiements dans les zones de moyenne densité et rurales (ZMD/RIP), et l'intensification des raccordements d'abonnés ;
- des investissements relatifs aux activités mobiles en raison de l'importante progression du déploiement

des réseaux sur les 3 géographies et des upgrades technologiques notamment vers la 4G / 4G+ et désormais vers la 5G / 5G ready ;

- des investissements en lien avec le lancement de nouvelles box ;
- les autres investissements relatifs aux activités fixes dans les trois géographies ;
- des investissements dans l'activité d'hébergement en phase de croissance importante.

Au 31 décembre 2024, les variations de périmètre correspondent principalement à l'entrée de périmètre de Millicom (voir Note 2).

Au 31 décembre 2023, les cessions concernent principalement les cessions de raccordement PB-PTO en France.

Dépréciation des actifs corporels

Les actifs corporels sont soumis à des tests de dépréciation à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute. Aucun évènement ou circonstance de ce type n'a été identifié au 31 décembre 2024.

Immobilisations en cours

La valeur des immobilisations en cours comprise dans les valeurs de chacun des postes des immobilisations corporelles est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
• Constructions	25	46
• Droits d'usage réseau	3	3
• Équipements du réseau	1 473	1 253
• Autres	20	21
TOTAL	1 521	1 322

Note 21 Quote-part dans le résultat net et dans l'actif net des sociétés mises en équivalence

Le Groupe Iliad Holding détient principalement cinq sociétés consolidées par mise en équivalence :

- **NJJ Boru**

Le 6 avril 2018, la société Iliad a pris une participation de 49% dans le capital social de la SAS NJJ Boru pour un montant d'environ 316 millions d'euros dans le cadre de l'opération Eir. Le même jour, la société NJJ Boru a pris une participation de 64,5% dans le capital de Eir. Au 31 décembre 2024, la société NJJ Boru détient 63,60% du capital de Eir.

Le Groupe détient ainsi une participation indirecte de 31,16% dans Eir, l'opérateur historique irlandais, aux côtés de NJJ, la holding personnelle de Xavier Niel.

- **Société de participations et d'investissements dans le numérique (SPIN) – détenant Investissement dans la fibre des territoires (IFT)**

Le 28 février 2020, le Groupe Iliad Holding a cédé à InfraVia une participation majoritaire dans la société IFT.

Créée à l'occasion du partenariat, IFT est une société dédiée à la gestion active des lignes fibres qui assure l'acquisition et l'exploitation des tranches de co-financement FTTH dans les zones moyennement denses et peu denses. La société est destinée à louer des liens abonnés entre les NRO et Points de Mutualisation (PM) auprès de Free, son principal client, et d'autres opérateurs commerciaux.

Le 28 novembre 2023, la société IFT a procédé à une réorganisation de sa détention capitalistique afin de développer l'activité B to B avec des tiers. A ce titre, une société nommée « Société de Participation et d'Investissement dans le Numérique » (« SPIN ») a été créée. Au terme de l'opération, les associés anciennement détenteur du capital d'IFT sont devenus associés de SPIN selon les mêmes modalités de répartition des droits sur le capital et des droits de vote et SPIN détient 100% du capital et des droits de vote d'IFT.

Le Groupe estime exercer un contrôle conjoint sur la société SPIN par les droits qui lui sont conférés sur la société SPIN.

- **Polski Światłowód Otwarty sp. z o.o (« PŚO »)**

Le 19 juin 2022, le Groupe a signé un accord avec Infravia V Invest S.A.R.L (appartenant au groupe InfraVia Capital Partner Group) pour la cession de 50% de sa participation dans Polski Światłowód Otwarty sp. z o.o. (« PŚO », anciennement FiberForce sp. z o.o), une entité dédiée du Groupe Iliad Holding.

Le 1^{er} mars 2023, Play, par le biais d'une scission et de la séparation des activités de la filiale UPC Polska sp z o.o (« UPC »), a transféré à une entité dédiée une partie des activités de UPC dont notamment les infrastructures réseau sous la forme de 3,7 millions de connections HFC et FTTx. Polski Światłowód Otwarty sp. z o.o met son réseau à la disposition d'autres opérateurs (dont Play et UPC) sur le modèle d'un prix de gros.

La transaction a été finalisée le 31 mars 2023. L'entité dédiée est co-contrôlée par Infravia et Play et est comptabilisée en tant que « participation dans les entités associées ».

- **Tele2**

Au 31 décembre 2024, le Groupe détient indirectement 100% de Freya Investissement, l'entité dédiée qui détient 19,8% du capital et 26,98% des droits de vote de Tele2 (voir Note 2).

Tele2 est comptabilisée en tant que « participation dans les entités associées ».

- **Telefonica Celular S.A et Navega S.A (Honduras)**

Le Groupe Millicom détient plus de 66,67% des actions des entités qui exploitent Tigo Honduras (y compris Telefonica Celular S.A et Navega S.A de CV) et a le droit de nommer la majorité des administrateurs de chacune de ces entités. Cependant, les décisions clés concernant les activités concernées doivent être prises à la majorité absolue. Chaque actionnaire a donc la possibilité de mettre son veto à toute décision. Ainsi aucun des deux actionnaires n'a le contrôle exclusif de l'entité. Par conséquent, les opérations de ces coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le résultat des sociétés mises en équivalence est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Quote-part des résultats mis en équivalence avant impôt	97	94
Quote-part d'impôt sur les résultats mis en équivalence	-36	-15
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	60	79

L'évolution de la valeur d'équivalence en 2024 et 2023 s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
À l'ouverture	852	749
Part du Groupe dans les entreprises associées	0	0
Écarts d'acquisition	0	0
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE AU 1^{er} JANVIER	852	749
Variations :		
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	60	79
Autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	-28	-43
Dividendes payés	-55	-88
Écarts de conversion	-1	-8
Augmentation de capital	0	11
Évolution du périmètre et acquisitions	1 729	413
Reclassement en actifs détenus en vue d'être cédés	0	0
Autres variations	9	-261
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE À LA FIN DE LA PÉRIODE	2 566	852

Les principales variations des titres mis en équivalence concernent :

- En 2023 : une hausse des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence liée aux changements d'hypothèses actuarielles de l'engagement net des retraites de Eir. Les variations de périmètre comprennent également l'entrée de périmètre de Polski Światłowód Otwarty sp. Z o.o. (« PŚO »). Les autres variations correspondent principalement au rachat des actions IFT par SPIN.
- En 2024 : une hausse des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence liée aux variations relatives aux engagements des retraites de Eir. Les variations de périmètre comprennent également l'entrée de périmètre de Tele2 ainsi que l'entrée de périmètre d'Atlas Investissement (voir Note 2).

Le tableau ci-dessous récapitule les informations financières du sous-groupe NJJ Boru, sur la base des états financiers consolidés les plus récents conformément aux IFRS :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs non courants	4 701	4 957
Actifs courants	847	495
Passifs non courants	-3 599	-3 619
Passifs courants	-865	-648
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 083	1 185

Le tableau ci-dessous récapitule les informations financières de la société Polski Światłowód Otwarty sp. Z o.o. (« PŚO »), sur la base des états financiers les plus récents conformément aux IFRS :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs non courants	1 302	1 159
Actifs courants	69	74
Passifs non courants	-436	-373
Passifs courants	-81	-44
TOTAL CAPITAUX PROPRES	853	816

Le tableau ci-dessous récapitule les informations financières de la société SPIN, sur la base des états financiers les plus récents conformément aux IFRS :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs non courants	2 660	2 902
Actifs courants	207	14
Passifs non courants	-2 634	-2 589
Passifs courants	-188	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	45	327

Le tableau ci-dessous récapitule les informations financières de la société Tele2, sur la base des états financiers les plus récents conformément aux IFRS :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024
Actifs non courants	5 010
Actifs courants	613
Passifs non courants	-2 554
Passifs courants	-1 141
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 929

Le tableau ci-dessous récapitule les informations financières des sociétés Telefonica Celular S.A et Navega S.A de CV, sur la base des états financiers les plus récents conformément aux IFRS :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024
Actifs non courants	413
Actifs courants	193
Passifs non courants	-424
Passifs courants	-215
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-33

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec les entreprises associées et coentreprises. Ces transactions se font à des conditions normales de marché.

Il n'y a pas d'engagements hors bilan du Groupe relatifs aux sociétés dont les titres sont mis en équivalence.

Note 22 Autres actifs financiers

La ventilation par nature des autres actifs financiers se présente comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actif non courant :		
• Autres titres immobilisés	44	110
• Prêts, créances et autres actifs financiers	305	861
• Option EIR	0	90
• Dépôts et cautionnements	22	47
Total actif non courant	370	1 108
Actif courant :		
• Prêts et créances	57	0
Total actif courant	57	0
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS	427	1 108

- Actif non courant
 - NJJ Tara avait octroyé au Groupe une option d'achat (call option) exerçable en 2024 puis en 2025, portant sur 80% de la participation de NJJ Tara dans NJJ Boru. Au 31 décembre 2024, le Groupe a décidé de renoncer à l'exercice de cette option.
- Actif courant
 - Les autres actifs financiers courants correspondent à la part des créances dont l'échéance est à moins d'un an ainsi qu'aux dépôts relatifs à l'activité MFS (Millicom Financial Services).

La ventilation par destination des autres actifs financiers est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
• Actifs évalués à leur juste valeur en contrepartie au résultat net	307	951
• Actifs évalués à leur juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	44	110
• Actifs évalués au coût amorti	77	47
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	427	1 108

L'évolution des autres actifs financiers en valeur nette s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Valeur nette en début exercice	1 108	1 017
Acquisitions	428	320
Ajustements de juste valeur	-133	-128
Remboursements	-992	0
Incidence des variations de périmètre	64	-0
Cessions	-65	-92
Variation de change	17	-10
Dotations aux provisions	0	0
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	427	1 108

Note 23 Stocks

Le détail des stocks est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
En cours	161	92
Produits finis	566	437
STOCKS EN VALEUR BRUTE	727	529
Provisions sur produits finis	-21	-18
STOCKS EN VALEUR NETTE	706	511

La hausse des stocks de produits finis correspond principalement à la comptabilisation en stock des infrastructures mobiles passives destinées à la vente, dans le cadre du partenariat avec Cellnex en France, Italie et Pologne, ainsi qu'avec Phoenix Tower International en Italie. Le nombre de sites minimum à transférer a été défini dans l'accord signé avec Cellnex en 2019 pour la France et l'Italie et en 2021 pour la Pologne. Les sites destinés à la vente au-delà de ce nombre minimal de sites à céder sont comptabilisés en stocks de produits finis. Le stock de produits finis comprend également un plus grand nombre de téléphones mobiles.

Note 24 Autres actifs

Le détail du poste autres actifs non courants est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs non courants :		
Autres créances	497	327
TOTAL BRUT	497	327
Amortissements et provisions des autres créances	-366	-285
TOTAL DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS	130	42

Les autres actifs non courants se rapportent uniquement à des actifs sur contrats (coûts d'acquisitions de clients) constatés conformément à IFRS 15.

Le détail du poste clients et autres débiteurs est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Clients et autres actifs courants :		
Créances clients	2 445	1 427
Avances et acomptes	132	8
Créances fiscales (TVA)	338	328
Coûts d'obtention des contrats	264	232
Actifs de contrats clients	491	430
Autres créances	211	250
Charges constatées d'avance	138	182
Autres actifs courants	114	0
TOTAL BRUT	4 133	2 859
Provisions sur clients	-544	-106
Provisions sur actifs de contrats clients	-34	-114
Provisions sur coûts d'obtention des contrats	-138	-30
Provisions sur autres débiteurs	-1	-1
TOTAL DES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	3 416	2 608
Clients et autres débiteurs	1 901	1 321
Autres actifs courants	1 515	1 287

Les Autres créances incluent environ 100 millions d'euros de créances vis-à-vis de l'administration fiscale relatives à des litiges de TVA, payées par le Groupe iliad Holding mais pour lesquelles le Groupe a sollicité la restitution par la voie d'une réclamation.

Tout en étant difficile de préjuger des décisions prises, in fine, par les juridictions compétentes, le Groupe iliad Holding se veut confiant quant à la recouvrabilité de ces créances.

La balance âgée des clients nets se décompose de la manière suivante au 31 décembre 2024 :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Non échu ou échu de moins de 1 mois	1 243	1 169
Échu entre 1 et 6 mois	517	120
Échu entre 6 et 12 mois	74	9
Échu de plus de 12 mois	67	23
TOTAL CRÉANCES NETTES	1 901	1 321

Note 25 Actifs et passifs détenus en vue d'être cédés

Le détail des postes Actifs et Passifs détenus en vue d'être cédés est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Actifs détenus en vue d'être cédés	771	184
Passifs détenus en vue d'être cédés	-734	-11
TOTAL	37	173

Les actifs et passif détenus en vue d'être cédés sont principalement composés des éléments suivants au 31 décembre 2024 :

- **Accord avec InfraVia**
 - La valeur nette comptable des actifs destinés à être cédés pour un montant de 168 millions d'euros et la valeur nette comptable des passifs destinés à être cédés pour un montant de 52 millions d'euros dans le cadre de l'accord signé avec InfraVia pour la cession de 50% de sa participation dans OpCore (cf. Note 2.1). Cette cession est considérée comme hautement probable au 31 décembre 2024. **Cession**

de tours en Colombie Le 24 janvier 2024, Colombia Movil S.A. ESP (« Tigo Colombia ») a signé un accord cession-bail, dans le cadre d'un contrat de location à long terme, de 1 132 tours de télécommunications à Towernex Colombia S.A.S. (« Towernex »), une société de KKR. Le montant total de la vente s'élève à 71 millions d'euros, dont 24 millions d'euros seront perçus au cours des années suivantes. Selon la norme IFRS 16, cette transaction est considérée comme une cession-bail. Le transfert des tours à Towernex se compose de trois lots, dont deux ont été finalisés en 2024 : Premier lot (survenu le 14 mars 2024) : 759 tours ont été vendues, générant un produit net en espèces de 35 millions d'euros, net des coûts de transaction et d'une créance de 12 millions d'euros, pour Tigo Colombia. La société a également enregistré des dettes locatives et une composante de financement totalisant 44 millions d'euros liés aux tours vendues et louées. Deuxième lot (survenu le 4 septembre 2024) : 250 tours ont été vendues, générant un produit net de trésorerie de 12 millions d'euros, net des coûts de transaction et d'une créance de 4 millions d'euros, pour Tigo Colombia. La société a également enregistré une dette locative et une composante de financement totalisant 15 millions d'euros liées aux tours vendues et rétrocédées. Troisième lot (attendu au premier trimestre de l'exercice 2025) : Les 123 tours restantes sont destinées à être vendues. Conformément à la norme IFRS 5, ces tours restent classées comme actifs détenus en vue de la vente et leur amortissement a cessé.

- **Accord de partage de réseau en Colombie**

Le 26 février 2024, Tigo Colombia et Telecomunicaciones S.A. ESP BIC (« ColTel ») ont signé un accord de partage de leurs réseaux mobiles. Cette collaboration implique deux nouveaux partenariats (tous deux qualifiés d'opérations conjointes, au sens de la norme IFRS 11) :

- Une « NetCo (« UNIRED ») » : cette société détient et gère l'infrastructure du réseau d'accès radio (RAN) ainsi que les contrats de location de sites. Chaque opérateur détient 50% de cette NetCo.

Les transferts d'actifs RAN à UNIRED ont eu lieu en décembre 2024, lorsque UNIRED a procédé à un exercice de d'évaluation pour déterminer la juste valeur des contributions des deux partenaires. La part de cet exercice de valorisation attribuable à ColTel a été comptabilisée comme « Autres produits d'exploitation » (26 millions d'euros, ainsi qu'un gain de 3 millions d'euros lié à l'égalisation de Tigo Colombia et Coltel dans UNIRED. Le transfert des contrats de location a lieu à partir de janvier 2025 et au 31 décembre 2024, il répondait aux critères de la norme IFRS 5 : « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

- Une « Unión Temporal » (« UT ») : cet accord conjoint temporaire gèrera les licences de spectre et les passifs associés. De même, la propriété est partagée à 50/50 entre les deux opérateurs. En décembre 2024, Tigo Colombia a obtenu l'approbation de transférer à l'UT le premier bloc de spectre (tel que défini par la résolution 332 du spectre 700 MwZ du ministère des Technologies de l'information et des communications, « Mintic »). Par conséquent, les actifs et passifs liés à cette résolution ont été décomptabilisés dans Tigo Colombia avec la reconnaissance de la participation de 50% de Tigo en Colombie dans l'UT.

Conformément à la norme IFRS 5, certains actifs et passifs associés sont conservés au 31 décembre 2024 comme « détenus en vue de la vente » : Contrats de location et Licences de spectre et passifs associés non encore transférés (qui seront gérés par l'Union Temporelle).

- **Cession de tours au Nicaragua**

Dans le cadre de la vente d'autres actifs du portefeuille (dans le cadre de l'accord de « vente de Lati International S.A et d'autres actifs à SBA » daté du 28 octobre 2024), Millicom Nicaragua prévoit de vendre environ 400 tours dans un modèle de cession-bail et prévoit également de transférer les baux fonciers associés (droit d'utilisation et passifs locatifs). La direction estime que les critères énoncés dans la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » sont remplis pour les immobilisations, les actifs au titre du droit d'utilisation et les passifs locatifs liés aux sites dans le cadre de la vente à SBA. Par conséquent, au 31 décembre 2024, ces actifs et passifs des opérations au Nicaragua ont été classés comme « détenus en vue de la vente ».

Les actifs détenus en vue d'être cédés sont principalement composés des éléments suivants au 31 décembre 2023 :

- la valeur nette comptable des infrastructures passives de sites mobiles amenés à être cédés en Pologne au titre du programme built-to-suit (BTS) conclu avec Cellnex ;
- la valeur nette comptable des infrastructures de raccordements fibre amenés à être cédés à IFT.

Note 26 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

En millions d'euros	31 déc. 2024		31 déc. 2023	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste Valeur
Placements de trésorerie	395	395	259	259
Disponibilités (hors concours bancaires)	1 525	1 525	1 275	1 275
TOTAL VALEUR NETTE	1 920	1 920	1 534	1 534

La politique de la société iliad est d'investir dans des placements éligibles au classement en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Ainsi les placements du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

- placements à court terme ;
- placements très liquides ;
- placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- placements soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

A ce titre, la société iliad investit ses excédents de trésorerie dans les OPCVM monétaires relevant de la classification AMF « monétaire euro », ainsi que des dépôts à terme auprès de contrepartie bancaire de premier rang.

Note 27 Information sur les capitaux propres

Capital

Au 31 décembre 2024, le capital social d'iliad Holding se répartissait comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Groupe familial Niel	3 389 990 348	100%
TOTAL	3 389 990 348	100%

Dividendes

Le 15 mai 2024, l'associé unique de la société iliad Holding a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 0,01 Euro par action, soit un montant global de 33 900 K€.

Le dividende a été mis en paiement le 30 mai 2024.

Le montant des résultats distribués en 2024 s'est élevé à :

- Dividendes de l'année 2023 versés en 2024 : 33 900 K€ ;
- Distribution de réserves et de primes versés en 2024 : 1 milliard d'euros.

Soit un total versé en 2024 de : 1,34 milliard d'euros.

Note 28 Plans d'options de souscription d'actions et assimilés

Attributions gratuites d'actions

L'ensemble des plans d'attributions gratuites d'actions mis en place par le Groupe prévoient le respect d'une condition de présence.

Cette condition de présence est remplie lorsque le bénéficiaire a conservé, sans interruption, la qualité

de salarié ou de mandataire social de l'entité ayant mis en place le plan d'attribution gratuite d'actions (ou de l'une des entités du Groupe) jusqu'à la fin de la période d'acquisition prévue par le plan, ou, lorsque ce plan prévoit plusieurs tranches, jusqu'à la fin de la période d'acquisition de la tranche concernée.

Les principaux plans d'attributions gratuites d'actions en cours sont les suivants :

iliad

Plan 2018

L'assemblée générale du 16 mai 2018 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 1% du capital social.

Conformément à cette autorisation, au cours de l'exercice 2018, un premier plan d'attribution gratuite d'actions représentant 0,5% du capital d'Iliad a été mis en place au bénéfice de 122 salariés ou dirigeants du Groupe.

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en quatre tranches égales, acquises entre 2021 et 2024, sous réserve du respect de conditions de présence et de performances associées à chacune des périodes d'acquisitions :

- 30/09/2021 : acquisition de la Tranche 1 représentant 25% des actions gratuites :
 - Pour 50% de la Tranche 1 : la différence entre l'EBITDA et le Capex en France (hors activités B2B) devra être supérieure ou égale à 1 milliard d'euros au 31/12/2020 ; et
 - Pour 50% de la Tranche 1 : la marge d'EBITDA France (hors vente d'équipements) pour l'exercice clos le 31/12/2020 devra être supérieure à 40% ;
- 30/09/2022 : acquisition de la Tranche 2 représentant 25% des actions gratuites si la marge d'EBITDA France (hors vente d'équipements) au 31/12/2021 est supérieure ou égale à la marge d'EBITDA France (hors vente d'équipements) au 31/12/2020 ;
- 30/09/2023 : acquisition de la Tranche 3 représentant 25% des actions gratuites :
 - Pour 50% de la Tranche 3 : le nombre d'abonnés fibre France devra être supérieur ou égal à 3 millions au 1^{er} septembre 2023 ;
 - Pour 50% de la Tranche 3 : le nombre d'abonnés mobile Italie devra être supérieur ou égal à 6 millions au 1^{er} septembre 2023 ;
- 30/09/2024 : acquisition de la Tranche 4 représentant 25% des actions gratuites :

- Pour 50% de la Tranche 4 : le nombre d'abonnés fibre France devra être supérieur ou égal à 3,5 millions au 1^{er} septembre 2024 ;
- Pour 50% de la Tranche 4 : le chiffre d'affaires des activités du Groupe en Italie devra être supérieur ou égal à 500 millions d'euros au 30 juin 2024.

Le 28 septembre 2021, le Conseil d'Administration de la Société a constaté que la condition de performance liée à l'acquisition de la première tranche du plan a été réalisée à hauteur de 50%. Le 30 septembre 2021, la Société a donc remis aux bénéficiaires 29 909 actions de la Société qu'elle auto détenait.

Le 30 septembre 2022, le Conseil d'Administration de la Société a constaté la réalisation de la condition de performance prévue pour la deuxième tranche de ce plan. Conformément à cette décision, le même jour, la Société a remis aux bénéficiaires 58 464 actions de la Société qu'elle auto détenait.

Le 29 août 2023, le Conseil d'Administration de la Société a constaté la réalisation des conditions de performance prévue pour la troisième tranche de ce plan. Conformément à cette décision, le 29 septembre 2023, la Société a remis aux bénéficiaires 57 977 actions de la Société qu'elle auto détenait.

Au cours de l'année 2024, la société iliad a remis aux bénéficiaires 57 490 actions de la Société qu'elle auto détenait.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'est élevée à 3 224 K€ en 2023 et à 5 311 K€ en 2024.

Plan 2020

L'assemblée générale du 21 juillet 2020 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 2% du capital social.

Conformément à cette autorisation, au cours de l'exercice 2020, un premier plan d'attribution gratuite d'actions représentant près de 0,16% du capital d'ILIAD a été mis en place au bénéfice de 268 salariés ou dirigeants du Groupe.

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en trois tranches inégales, acquises entre

2022 et 2024, sous réserve du respect d'une condition de présence :

- 09/12/2022 : acquisition de la Tranche 1, représentant 30% des actions gratuites attribuées ;
- 30/11/2023 : acquisition de la Tranche 2 représentant 40% des actions gratuites attribuées ;
- 30/11/2024 : acquisition de la Tranche 3 représentant 30% des actions gratuites attribuées.

Le 9 décembre 2022, la Société a remis aux bénéficiaires 27 162 actions de la Société qu'elle auto détenait.

Le 30 novembre 2023, la Société a remis aux bénéficiaires 35 280 actions de la Société qu'elle auto détenait.

Le 30 novembre 2024, la Société a remis aux bénéficiaires 25 839 actions de la Société qu'elle auto détenait.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'est élevée à 3 364 K€ en 2023 et à 4 733 K€ en 2024.

Plan 2022

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale du 21 juillet 2020, au cours de l'exercice 2022, deux autres plans d'attribution gratuite d'actions représentant 0,20% du capital d'ILIAD ont été mis en place au bénéfice de 430 salariés du Groupe.

Pour chaque bénéficiaire, les actions seront intégralement acquises à l'issue d'une période d'acquisition sous réserve du respect d'une condition de présence :

- 01/06/2024 : acquisition par les bénéficiaires du premier plan de l'intégralité des actions attribuées ;
- 01/06/2025 : acquisition par les bénéficiaires du second plan de l'intégralité des actions attribuées.

Le 31 mai 2024, la Société a remis aux bénéficiaires 105 350 actions de la Société qu'elle auto détenait.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'est élevée à 7 883K€ en 2023 et à 8 541 K€ en 2024.

iliad 78

L'assemblée générale du 31 janvier 2020 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5% de son capital social.

Conformément à cette autorisation, le même jour, un plan d'attribution gratuite d'actions représentant 2,95% du capital d'Iliad 78 a été mis en place au bénéfice de 4 salariés ou dirigeants de la société.

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en trois tranches inégales, acquises entre 2023 et 2025, sous réserve du respect de conditions de présence et de performances associées à chacune des périodes d'acquisitions :

Plan 2023

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale du 11 mai 2023, au cours de l'exercice 2023, quatre autres plans d'attribution gratuite d'actions représentant 0,25% du capital d'ILIAD ont été mis en place au bénéfice de 497 salariés ou dirigeants du Groupe.

Pour chaque bénéficiaire, les actions seront intégralement acquises à l'issue d'une période d'acquisition sous réserve du respect d'une condition de présence, et de conditions de performances portant sur tout ou partie des actions attribuées :

- 15/12/2025 : acquisition par les bénéficiaires des premier et second plan de l'intégralité des actions attribuées, et par les bénéficiaires du quatrième plan d'un tiers des actions attribuées ;
- 30/05/2026 : acquisition par les bénéficiaires du troisième plan de l'intégralité des actions attribuées ;
- 15/12/2026 : acquisition par les bénéficiaires du quatrième plan d'un tiers des actions attribuées ;
- 15/12/2027 : acquisition par les bénéficiaires du quatrième plan d'un tiers des actions attribuées.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'est élevée à 474 K€ en 2023 et à 14 183 K€ en 2024.

Plan 2024

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale du 07 mai 2024, au cours de l'exercice 2024, onze autres plans d'attribution gratuite d'actions représentant 0,35% du capital d'ILIAD ont été mis en place au bénéfice de 389 salariés ou dirigeants du Groupe.

Pour chaque bénéficiaire, les actions seront intégralement acquises à l'issue d'une période d'acquisition sous réserve du respect d'une condition de présence, et de conditions de performances portant sur tout ou partie des actions qui seront attribuées à des dates échelonnées entre décembre 2025 et décembre 2028.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'est élevée à 872 K€ en 2024.

- 31/03/2023 : acquisition de la Tranche 1 représentant 40% des actions gratuites :
 - Pour 50% de la Tranche 1 : le chiffre d'affaires au 31 décembre 2022 devra être supérieur à 3 millions d'euros ; et
 - Pour 50% de la Tranche 1: le nombre d'opérations effectuées à partir des services de paiements de la société au cours des 12 mois précédent le 31 mars 2023 devra être supérieur à 30 millions ;
- 31/03/2024 : acquisition de la Tranche 2 représentant 40% des actions gratuites :

- Pour 50% de la Tranche 2 : l'EBITDA au 31 décembre 2023 devra être supérieur à 1,5 million d'euros ;
- Pour 50% de la Tranche 2 : la société devra avoir ouvert un service de paiements en dehors de la France ;
- 31/03/2025 : acquisition de la Tranche 3 représentant 20% des actions gratuites :
 - Pour 50% de la Tranche 3 : le chiffre d'affaires au 31 décembre 2024 devra être supérieur à 10 millions d'euros ; et
 - Pour 50% de la Tranche 3 : le nombre d'opérations effectuées à partir des services de

paiements de la société au cours des 12 mois précédent le 31 mars 2025 devra être supérieur à 60 millions ;

Le 31 mars 2023, la Société a remis aux bénéficiaires 17 120 actions nouvelles de la Société.

Le 1^{er} avril 2024, le Président de la société a constaté que les conditions de performances relatives à la tranche 2 de ce plan n'avaient pas été atteintes et qu'en conséquence il n'y avait aucune action de la société à remettre aux bénéficiaires.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'est élevée à 64 K€ en 2023 et à -130 K€ en 2024.

Scaleway

Plan 2020

L'assemblée générale du 30 septembre 2020 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5% de son capital social au bénéfice de salariés et dirigeants de Scaleway.

Conformément à cette autorisation, le même jour, un plan d'attribution gratuite d'actions représentant 3% du capital de Scaleway a été mis en place au bénéfice de deux salariés ou dirigeants de la société.

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en trois tranches inégales, acquises entre 2024 et 2026, sous réserve du respect de conditions de présence :

- 30/06/2024 : acquisition de la Tranche 1, représentant 35% des actions gratuites attribuées ;
- 30/06/2025 : acquisition de la Tranche 2 représentant 30% des actions gratuites attribuées ;
- 30/06/2026 : acquisition de la Tranche 3 représentant 35% des actions gratuites attribuées.

Le 1^{er} juillet 2024, la société a remis aux bénéficiaires 74 actions nouvelles de la société.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'est élevée à 740 K€ en 2023 et à 661 K€ en 2024.

Iliad Purple

L'associé unique a autorisé, le 10 décembre 2020, la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 9,82% de son capital social au bénéfice de salariés et dirigeants d'Iliad Purple et de salariés de Play.

Conformément à cette autorisation, le 22 mai 2023 puis le 12 décembre 2023, sept plans d'attribution gratuite d'actions représentant globalement 2,96% du capital d'Iliad Purple ont été mis en place au bénéfice de salariés ou dirigeants de la société Iliad Purple et de ses filiales polonaises.

Plan 2024

Les associés et le comité de Surveillance de la société ont autorisé, par décisions en date du 19 décembre 2023, la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5% de son capital social au bénéfice de salariés et dirigeants de Scaleway.

Conformément à cette autorisation, le 15 juillet 2024 puis le 14 novembre 2024, trois plans d'attribution gratuite d'actions représentant 2,30% du capital de Scaleway ont été mis en place au bénéfice de six salariés ou dirigeants de la société.

Pour chaque bénéficiaire, les actions seront intégralement acquises à l'issue d'une période d'acquisition sous réserve du respect d'une condition de présence, et de conditions de performances portant sur tout ou partie des actions qui seront attribuées à des dates échelonnées entre juin 2026 et juin 2028.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'est élevée à 32 K€ en 2024.

Ces plans d'attribution prévoient des périodes d'acquisition différentes échelonnées entre mai 2024 et mai 2027, sous réserve du respect (i) de conditions de présence par chaque bénéficiaire, et (ii) pour certains plans d'attribution, du respect des conditions de performance.

Au cours de l'année 2024, la société a remis aux bénéficiaires de ces plans 329 actions nouvelles de la société.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'est élevée à 7 912 K€ en 2023 et à 12 750 K€ en 2024.

JT Holding

L'associé unique a autorisé, le 14 avril 2023, la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de salariés et dirigeants de la société JT Holding et de ses filiales.

Conformément à cette autorisation, le même jour, deux plans d'attribution gratuite d'actions représentant 3,35% du capital de la société JT Holding ont été mis en place au bénéfice de 7 salariés ou dirigeants de la société et de ses filiales.

Play

La société PCSA, société absorbée depuis par la société Iliad Purple, avait mis en place des plans d'intéressement long terme au profit des salariés de Play. Ces plans prévoient que compte tenu du dépassement du seuil de 80% à l'issue de l'offre publique lancée par Iliad Purple sur PCSA, les bénéficiaires de ces plans percevraient, en lieu et place des actions qu'ils auraient dû recevoir, un paiement en numéraire égal au prix de l'offre

Millicom

Les actions Millicom attribuées aux dirigeants et aux employés clés comprennent une rémunération en actions sous forme de plans d'intéressement à long terme. Depuis 2016, Millicom propose deux types de

Plan d'actions différées

À compter du plan 2019, les actions sont acquises à hauteur de 30% le 1^{er} janvier de chaque année, et les 40% restants le 1^{er} janvier de la troisième année. L'acquisition des droits est conditionnée à la présence du bénéficiaire chez Millicom à chaque date d'acquisition. Le coût de ce plan d'intéressement à long terme, qui n'est pas soumis à des conditions de

Plan d'actions de performance

Les actions attribuées dans le cadre de ces plans d'actions de performance sont acquises à l'issue de la période de trois ans, sous réserve de conditions de performance.

Les conditions de performance relatives aux flux de trésorerie d'exploitation après loyers (« OCFaL ») et aux revenus des services sont basées sur l'atteinte des objectifs de OCFaL/revenus des services, mesurés sur une base cumulée réelle sur trois ans par rapport aux objectifs cumulés sur trois ans. Le TSR relatif est mesuré sur les 10 jours de bourse précédant ou suivant le 31 décembre de la dernière année de la période de mesure triennale correspondante. L'indicateur ESG du PSP 2024 est basé sur les

Plan d'actions de performance (pour les plans émis à partir de 2024)

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en trois tranches inégales, acquises entre 2024 et 2026, sous réserve du respect de conditions de présence et de performances associées à chacune des périodes d'acquisitions.

Le 14 avril 2024, la société a remis aux bénéficiaires 448 386 actions nouvelles de la société.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'est élevée à 2 100 K€ en 2023 et à 1 215K€ en 2024.

publique multiplié par le nombre d'actions qu'ils auraient dû recevoir chaque année. Ce montant serait perçu par tranches à l'issue des périodes de blocage prévues dans les plans et sous réserve de condition de présence de l'atteinte et de performance. La charge enregistrée au titre de ce plan s'est élevée à 152 K€ en 2023 et 116 K€ en 2024.

plans annuels : un plan d'actions de performance (PSP) et un plan d'actions différées (DSP). Les différents plans sont détaillés ci-dessous.

performance, est calculé comme suit : juste valeur (cours de l'action) des actions Millicom à la date d'attribution x nombre d'actions dont l'acquisition est prévue.

objectifs de réduction des émissions de carbone ; tandis que l'indicateur ESG du PSP 2023 repose sur cinq indicateurs ESG :

- Pourcentage de femmes parmi les employés ;
- Pourcentage de femmes parmi les dirigeants ;
- Progrès vers les objectifs SBTi établis ;
- Femmes et de jeunes filles formées dans le cadre de notre programme Conectadas ;
- Enseignants formés dans le cadre de notre programme Maestr@sConectad@s.

Les actions attribuées dans le cadre de ce PSP 2024 suivent généralement les mêmes règles que celles des années précédentes.

Le PSP 2024 est divisé en trois instruments de capitaux propres : 60% basés sur des droits à la plus-value des actions (« SARs »), 30% basés sur des « Restricted Stocks Unit » (« RSUs ») et 10% basés sur des actions de performance, en fonction de l'atteinte

Plan d'actions de performance (pour les plans émis de 2021 à 2023)

Les plans 2023 et 2022 sont basés sur les indicateurs suivants : OCFaL (50%); Revenus des services (30%); Rendement total relatif pour l'actionnaire (« TSR relatif ») (2023 : 10%, 2022 : 20%). Le Plan 2023 inclut un indicateur environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (10%), tandis que le Plan 2021 est basé à 35% sur les RSUs ; à 30% sur l'OCFaL ; à 15% sur le Revenu des services et à 20% sur le TSR relatif.

Le coût des plans d'incitation à long terme qui sont conditionnés aux conditions du marché est calculé comme suit : Juste valeur (valeur de marché) des actions / unités SAR à la date d'attribution (telle que calculée ci-dessus) x nombre d'actions / unités SAR dont l'acquisition est prévue.

Le coût de ces plans est comptabilisé, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres (réserve pour transactions réglées en instruments de capitaux propres), sur la période au cours de laquelle les conditions de performance et/ou d'emploi sont remplies, jusqu'à la date à laquelle les salariés concernés acquièrent pleinement droit à l'attribution. Des ajustements sont apportés à la charge comptabilisée pour les renoncations, principalement liées au départ de dirigeants et de salariés de

Market Stock Units

Un plan basé sur des « Market Stocks Unit » (« MSU ») a été attribué en 2021 à titre de plan de rétention ponctuel (suite à l'impact de la COVID-19 sur les activités du Groupe) à un groupe sélectionné de dirigeants. Le MSU était un plan basé sur la performance dont le résultat dépendait du cours de l'action au moment de l'acquisition des droits. Le nombre de MSU attribués à chaque participant a été déterminé sur la base d'un cours de l'action à l'origine de 33,83 \$ pour la tranche 2022 et de 36,90 \$ pour la tranche 2023 (les objectifs considèrent que le cours de l'action Millicom à la date d'attribution – 30,75 \$ – augmenterait de 10 % pour la tranche 2022 et de 20 % pour la tranche 2023 par rapport au prix d'attribution). Les cours de l'action et le nombre d'unités attribués susmentionnés ont été modifiés suite à l'effet de l'offre de droits. À la date d'acquisition des droits, la valeur des MSU était déterminée par le cours moyen de l'action sur 30

de la mesure de performance ESG entre 2024 et 2026. Les « RSUs » sont calculés sur la base de l'évaluation Black-Scholes du cours de l'action à la juste valeur marchande de l'attribution et seront acquis en nombre d'unités. Le participant pourra exercer ces unités pendant la période de sept ans suivant la date d'acquisition.

Millicom. Les conditions de performance hors marché ne sont pas prises en compte pour déterminer la juste valeur des attributions à la date d'attribution, mais la probabilité que ces conditions soient remplies est évaluée dans le cadre de la meilleure estimation du Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront finalement acquis.

Aucune charge n'est comptabilisée pour les attributions non définitivement acquises, à l'exception de celles dont l'acquisition est conditionnée à une condition de marché (comme le TSR relatif et le SAR). Ces attributions sont considérées comme acquises, que les conditions de marché soient remplies ou non, à condition que toutes les autres conditions de performance soient remplies. Lorsque les conditions d'une attribution réglée en actions sont modifiées, une charge est au minimum comptabilisée comme si elles n'avaient pas été modifiées. De plus, une charge est comptabilisée pour toute modification augmentant la juste valeur totale du contrat de paiement en actions ou présentant un avantage pour le salarié, telle qu'évaluée à la date de modification.

jours de bourse clos le 30 septembre 2022 pour la tranche 2022, et par le cours moyen de l'action sur 30 jours de bourse clos le 30 juin 2023 pour la tranche 2023. Pour chaque tranche, le paiement a été effectué en espèces 12 mois après ces dates, à condition que le participant soit toujours employé (sous réserve d'indemnités limitées pour les « good leavers »). Pour chaque participant, le paiement a été plafonné à 150 % de la valeur cible de l'attribution de MSU définie pour chaque tranche. Les participants au plan MSU ont été tenus de renoncer à leurs attributions au titre des plans LTI 2019 et 2020 au titre des objectifs financiers (croissance des revenus des services et des flux de trésorerie d'exploitation), à condition que la composante TSR reste active pour ces régimes. En 2024, la tranche 2023 a été versée aux participants pour un montant total en espèces de 1,74 million de dollars.

Note 29 Provisions

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2024 sont destinées à faire face à des risques commerciaux, à des procédures contentieuses, à des risques de rappels d'impôts, à des coûts liés au personnel et à des charges sur contrats à long terme devenus onéreux.

Le détail des provisions est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Total des provisions non courantes	244	116
Total des provisions courantes	174	115
Total des provisions	418	231

Les provisions sont considérées comme « non courantes » lorsque le Groupe Iliad Holding s'attend à les utiliser dans un délai excédant les douze mois suivants la date de clôture. Elles sont considérées comme « courantes » dans les autres cas.

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2024 :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2023	Dotations 2024	Reprises provisions utilisées 2024	Reprise provisions non utilisées 2024	Changements de périmètre	Autres variations	31 déc. 2024
Provisions pour risques et charges	231	139	-122	-39	221	-11	418
TOTAL	231	139	-122	-39	221	-11	418

Note 30 Passifs financiers

Les passifs financiers s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Emprunts bancaires	6 523	4 943
Emprunts obligataires	13 185	7 840
Autres dettes financières	722	0
Total passifs financiers non courants	20 431	12 783
Emprunts bancaires et titres négociables à court terme	1 264	797
Emprunts obligataires	252	685
Passifs financiers de juste valeur	0	0
Concours bancaires	19	18
Autres dettes financières ¹	994	770
Total passifs financiers courants	2 528	2 271
TOTAL	22 959	15 054

Notes :

¹concerne principalement le programme de cession de créances commerciales

Les passifs financiers courants correspondent à la part des dettes financières dont l'échéance contractuelle ou anticipée est à moins d'un an, et les passifs financiers non courants à la part des dettes financières dont l'échéance contractuelle est à plus d'un an.

Les dettes financières du Groupe sont principalement libellées en Euros, en Zlotys et en Dollars.

Le tableau ci-après résume les mouvements ayant affecté le poste des dettes financières :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Solde au 1^{er} janvier	15 054	11 337
Nouveaux emprunts	7 764	4 598
Remboursement d'emprunts	-7 456	-4 937
Variation des concours bancaires	1	16
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	0	-21
Variation de périmètre	7 440	0
Ecart de change	83	191
Autres	75	-8
Total des dettes à la clôture	22 959	15 054

Principales évolutions des emprunts obligataires et placements privés au cours de l'exercice

iliad Holding

Le 14 mai 2024, iliad Holding a placé avec succès une émission obligataire d'un montant de 600 millions d'euros présentant un coupon annuel de 6,875% et une émission obligataire d'un montant de 750 millions de dollars présentant un coupon annuel de 8,500%. Ces deux émissions obligataires présentent une maturité de 7 ans, avec une date d'échéance finale le 15 avril 2031. Parallèlement à cette émission, iliad Holding a remboursé respectivement 400 millions d'euros et 500 millions de dollars en principal sur son émission obligataire à 5,125% à échéance 2026 de 1,1 milliard d'euros et son émission obligataire à 6,500% à échéance 2026 de 1,2 milliard de dollars, en lien avec l'offre de rachat d'obligations annoncée par la société le 29 avril 2024.

A la même date, iliad Holding a également annoncé une émission Tap sur les émissions obligataires précédemment évoquées d'un montant supplémentaire de 150 millions d'euros présentant un coupon annuel de 6,875% et de 200 millions de dollars présentant un coupon annuel de 8,500%. Ces deux émissions Tap ont été émises le 16 mai 2024 avec la même date d'échéance finale au 15 avril 2031.

Parallèlement à ces nouvelles émissions, iliad Holding a poursuivi sa politique de couverture en signant des nouveaux *swaps* de devises (« *Cross Currency Swaps* ou CCS») USD/EUR pour couvrir l'intégralité du montant nouvellement émis des obligations d'un montant total de 950 millions de dollars.

Le 3 décembre 2024, iliad Holding a émis deux obligations, l'une d'un montant de 600 millions d'euros présentant un coupon annuel de 5,375% avec une maturité au 15 avril 2030 et l'autre d'un montant de 850 millions d'euros présentant un coupon annuel de 7,00% avec une maturité au 15 avril 2032. Parallèlement à ces émissions, iliad holding a exercé son option de remboursement anticipé avec prime de « *make-whole* » sur ses obligations restantes arrivant à échéance en 2026, soit 700 millions libellées en EUR et 700 millions en USD.

Parallèlement à ces nouvelles émissions, iliad Holding a poursuivi sa politique de couverture en signant des nouveaux *swaps* de devises (« *Cross Currency Swaps* ou CCS») USD/EUR pour couvrir l'intégralité du montant nouvellement émis de l'obligation d'un montant de 850 millions de dollars.

Groupe iliad

Le 12 février 2024, iliad a remboursé 235 millions d'euros d'emprunt obligataire arrivant à échéance, émis le 11 février 2021 pour un montant initial à l'émission de 650 millions d'euros.

Le 2 mai 2024, iliad a placé avec succès une émission obligataire d'un montant de 500 millions d'euros, d'une maturité de 7 ans et présentant un coupon annuel de 5,375%. Cette obligation sera remboursée à échéance le 2 mai 2031. Les produits de cette émission ont principalement servi à financer l'opération de rachat d'obligations annoncée à la même date pour un montant total de près de 482 millions d'euros, dont 135 millions d'euros affectés au rachat des obligations dues en octobre 2024 et 346 millions d'euros dues en avril 2025.

Le 21 octobre 2024, iliad a annoncé une opération de rachat d'obligations pour un montant total de 300 millions d'euros, dont 121 millions d'euros affectés au rachat des obligations dues en avril 2025 et 179 millions d'euros affectés au rachat des obligations dues en juin 2026.

Le 29 octobre 2024, Iliad a placé avec succès un « *green bond* » inaugural d'un montant de 500 millions d'euros, d'une maturité légèrement supérieure à 5 ans et présentant un coupon annuel de 4,250%. Cette obligation sera remboursée à échéance le 15 décembre 2029. Les produits de cette émission serviront en partie à financer et refinancer des dépenses éligibles décrites dans le « Green Financing Framework » du Groupe publié le 21 octobre 2024 sur le site internet du Groupe Iliad.

Groupe Millicom

Luxembourg (2032) USD 7,375% Senior Notes

Le 2 avril 2024, MIC SA a finalisé l'émission de ses obligations de premier rang à 7,375% d'un montant de 450 millions de dollars à échéance 2032. Millicom a utilisé une partie du produit net de l'émission des Obligations pour rembourser intégralement certains emprunts bancaires auprès de DNB pour un montant de 200 millions de dollars, et a utilisé le reste du produit net pour le remboursement ou le rachat de dettes existantes de Millicom et de ses filiales, ainsi que pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Luxembourg (2031) USD 4,500% Senior Notes

Le 19 octobre 2020, MIC S.A. a émis des obligations de premier rang d'un montant total en principal de 500 millions de dollars, à échéance 2031. Ces obligations portent intérêt à un taux de 4,500% par an, payable semestriellement à terme échu à chaque date de paiement des intérêts. Le produit de l'émission a servi au remboursement anticipé des obligations de premier rang à 6,000% de MIC S.A., d'un montant de 500 millions de dollars, à échéance 2025. Les frais d'émission, soit 5,5 millions de dollars, sont amortis sur la durée de vie de onze ans des obligations (le taux d'intérêt effectif est de 4,800%).

Le 22 septembre 2021, Millicom a annoncé les résultats de l'échange anticipé de participations suite à son offre du 8 septembre 2021 : 302,1 millions de dollars d'obligations à 6,625% échéant en 2026 ont été échangés contre 307,5 millions de dollars d'obligations à 4,500% à échéance 2031 (à un ratio d'échange de 101,812%). Le gain de 15 millions de dollars, a été comptabilisé sous la rubrique « coût de l'endettement financier net » du compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les coûts de transaction attribuables à cet échange s'élèvent à environ 4 millions de dollars et sont amortis sur la durée de vie restante des obligations à échéance 2031.

En novembre et décembre 2023, Millicom a racheté sur le marché une partie des obligations senior 2031 à 4,500% USD pour un montant total de 12 millions de dollars. La différence avec leur valeur comptable, soit 16 millions de dollars, a été comptabilisée en résultat financier. Les obligations correspondantes ont ensuite été annulées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Millicom a racheté et annulé sur le marché une partie des obligations senior 2031 à 4,500% USD pour un montant nominal total d'environ 17 millions de dollars.

Luxembourg (2026) USD 6,625% Senior Notes

En octobre 2018, MIC S.A. a émis des obligations de premier rang à échéance 2026, d'un montant total en principal de 500 millions de dollars. Ces obligations portaient intérêt à un taux de 6,625% par an, payable semestriellement à terme échu à chaque date de paiement des intérêts. Les frais d'émission, d'un montant de 6 millions de dollars, ont été amortis sur la durée de vie de huit ans des obligations (le taux d'intérêt effectif est de 6,750%).

Comme mentionné précédemment, 302,1 millions de dollars d'obligations à 6,625% échéant en 2026 ont été échangées en 2021 contre 307,5 millions de dollars d'obligations à 4,500% nouvellement émises à échéance en 2031.

Le 22 février 2021, Millicom a remboursé 10% du principal restant dû de ses obligations à échéance 2026, 2028 et 2029, à un prix de 103%. Ce remboursement faisait suite à l'annonce de Millicom du 11 février 2021. Le montant total s'élevait à environ 180 millions de dollars. Le 28 octobre 2024, Millicom a remboursé la totalité de ses obligations senior à 6,625% USD à échéance 2026 au PAR, pour un montant nominal total d'environ 148 millions de dollars.

Luxembourg (2029) USD 6,250% Senior Notes

En mars 2019, MIC S.A. a émis 750 millions de dollars d'obligations à échéance en 2029. Ces obligations portent intérêt à 6,250% par an, payables semestriellement à terme échu. Le produit net a servi à financer en partie

les acquisitions finalisées de Telefónica CAM. Les frais d'émission, d'un montant de 8,2 millions de dollars, sont amortis sur la durée de vie de dix ans des obligations (le taux d'intérêt effectif est de 6,360%).

Le 22 février 2021, Millicom a remboursé 10% du principal restant dû de ses obligations à échéance 2026, 2028 et 2029 à un prix de 103%.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Millicom a racheté et annulé une partie des obligations à 6,250% échéant en 2029 pour 59 millions de dollars.

Luxembourg (2028) USD 5,125% Senior Notes

En septembre 2017, MIC S.A. a émis une obligation de 500 millions de dollars à dix ans, à échéance janvier 2028, avec un taux d'intérêt de 5,125%. Les frais d'émission, soit 7 millions de dollars, sont amortis sur la durée de vie de dix ans des obligations (taux d'intérêt effectif de 5,240%). Le 22 février 2021, Millicom a remboursé 10% du principal restant dû de ses obligations à échéance 2026, 2028 et 2029 au prix de 103%.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Millicom a racheté et annulé sur le marché libre une partie des obligations senior à 5,125% USD à échéance 2028, pour un montant nominal total d'environ 90 millions de dollars.

Paraguay USD 5,875% Senior Notes and (2024-2032) PYG Notes

En avril 2019, Telefónica Celular del Paraguay S.A.E. (Telecel) a émis 300 millions de dollars d'obligations de premier rang à échéance 2027. Ces obligations portent intérêt à 5,875% par an, payable semestriellement à terme échu à compter du 15 octobre 2019. Le produit net a servi à financer le rachat des obligations Telecel à 6,750% 2022. Les frais d'émission, d'un montant de 4 millions de dollars, sont amortis sur la durée de vie de huit ans des obligations (le taux d'intérêt effectif est de 6,04%). Le 28 janvier 2020, Telecel a émis, avec une prime, 250 millions de dollars d'obligations de premier rang à 5,875% à échéance 2027 (les « Nouvelles Obligations »), représentant une émission supplémentaire par rapport aux Obligations de Premier Rang décrites ci-dessus. Les Nouvelles Obligations sont traitées comme une seule catégorie avec les obligations initiales, et ont été évaluées à 106,375% pour un rendement implicite à l'échéance de 4,817%. La prime correspondante de 15 millions de dollars reçue est amortie sur l'échéance des Obligations Senior. Le 4 novembre 2022, Telecel a annoncé une offre publique d'achat (contribution anticipée de 927,5 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ de montant principal d'obligations) visant à acheter au comptant jusqu'à 55 millions de dollars de montant principal total d'Obligations Senior. Le 20 novembre 2022, Telecel a annoncé qu'environ 47 millions de dollars de montant principal des Obligations mentionnées ont été acceptés et réglés le 21 novembre 2022. La contrepartie totale s'est élevée à environ 44 millions de dollars avec un impact financier net de 3 millions de dollars, les Obligations ayant été rachetées en dessous de leur valeur nominale.

En mai 2020, Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E. a finalisé l'acquisition d'une autre filiale de Millicom au Paraguay - Mobile Cash Paraguay S.A. À compter de cette date, cette entité fait partie du groupe de l'emprunteur aux fins des obligations de premier rang à 5,875% d'un montant de 550 millions de dollars échéant en 2027 émises par Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E. a racheté et annulé une partie de ses obligations senior 2027 à 5,875% USD pour un montant nominal total d'environ 63 millions de dollars.

Par ailleurs, le 23 septembre 2024, Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E. a racheté 150 millions de dollars de ses obligations senior 2027 à 5,875% USD au PAR.

Entre juin 2019 et février 2020, Telecel a enregistré et finalisé l'émission d'un programme d'obligations de 300 000 millions de PYG (environ 37 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) sur le marché boursier paraguayen, lancé en différentes séries de 5 à 10 ans. Le 1^{er} octobre 2021, Telecel a émis une autre obligation de 400 000 millions de PYG (environ 49 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) en trois séries, assorties de taux d'intérêt fixes compris entre 6,0% et 7,5% et d'une période de remboursement de 5 à 10 ans. En juin 2024, Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E. a remboursé les obligations PYG 8,750% 2024 en circulation (tranche A) (soit environ 14 millions de dollars en monnaie locale).

Le 11 juillet 2024, Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E. a émis des obligations locales pour un montant total de 370 000 millions de PYG (environ 45 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) avec une échéance de 8 ans et un taux d'intérêt de 8,17%. En décembre 2024, Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E. a émis une obligation locale à 7,8% pour un montant de 103 milliards de PYG (environ 12 millions d'euros) qui arrive à échéance en décembre 2027. Ces émissions font partie du programme de dette en monnaie locale enregistré en 2021 pour un montant total équivalent à 150 millions de dollars.

Bolivia BOB Notes

En août 2016, Telefónica Celular de Bolivia S.A. a émis une obligation d'un montant total de 522 millions de BOB, divisée en deux tranches (environ 48 millions d'euros et 24 millions de d'euros respectivement). La tranche A est arrivée à échéance en juin 2024 et portait un intérêt fixe de 3,950%. La tranche B porte un intérêt fixe de 4,300% et arrivera à échéance en juin 2029. Cette obligation est cotée à la Bourse de Bolivie. En juin 2024, Tigo Bolivia a remboursé les obligations 2024 BOB 3,950% en circulation (soit environ 9 millions d'euros équivalent en monnaie locale).

En octobre 2017, Telefónica Celular de Bolivia S.A a placé environ 77 millions de d'euros d'obligations en monnaie locale en trois tranches (BOB 4,700%, BOB 4,600% et BOB 5,300%). L'une est arrivée à échéance en 2022, l'autre en 2024 et la dernière avec un montant en circulation d'environ 4 millions d'euros équivalent en monnaie locale et un taux de 5,300% arrivera à échéance en 2026. Cette obligation est cotée à la Bourse de Bolivie.

En juillet 2019, Telefónica Celular de Bolivia S.A. a émis deux obligations, l'une, toujours cotée à la Bourse de Bolivie, pour un montant de 420 millions de BOB (environ 59 millions d'euros) assortie d'un coupon de 5,000% et arrivant à échéance en août 2026 avec des paiements d'intérêts semestriels. L'autre obligation, pour un montant de 280 millions de BOB, est arrivée à échéance en août 2024.

En décembre 2020, Telefónica Celular de Bolivia S.A. a émis des obligations de premier rang d'un montant de 345 millions de BOB (environ 48 millions de dollars) au taux de 5,800% et arrivant à échéance en 2026.

En novembre 2023, Tigo Bolivia a émis une obligation locale à 6,00% pour un montant de 396,5 millions de BOB (environ 55 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) qui doit arriver à échéance en juillet 2028 pour refinancer certains remboursements de dette, financer les dépenses d'investissement et les besoins généraux de l'entreprise.

Bolivia UNE Bonds

En mai 2016, UNE a émis une obligation de 540 milliards de COP (environ 117 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) composée de trois tranches. Les taux d'intérêt sont fixes ou variables selon la tranche. La tranche A portait un intérêt fixe de 9,350% et a été remboursée en mai 2024. Les tranches B et C (d'un montant respectif d'environ 56 millions et 28 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) portent un intérêt variable, basé sur l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) (marges respectives de IPC + 4,150% et IPC + 4,890%). Les tranches B et C arriveront à échéance respectivement en mai 2026 et mai 2036.

En mars 2020, UNE a émis des obligations locales pour un montant de 150 milliards de COP (environ 33 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) pour rembourser une obligation existante de même valeur, avec un taux fixe de 6,600% sur 10 ans.

Le 16 février 2021, UNE a émis, dans le cadre du programme d'obligations locales approuvé, une obligation de 485 680 millions de COP (environ 106 millions de dollars en utilisant le taux de change à la date de la transaction) avec 3 échéances ; Série 7 ans à taux fixe de 5,56%, Série 10 ans à l'IPC plus 2,61% et Série 15 ans à l'IPC plus 3,18% de marge.

Le 5 janvier 2023, l'UNE a émis une obligation de 230 milliards de pesos colombiens (environ 46 millions d'euros), composée de deux tranches d'échéances de trois et quatre ans et demi. Les taux d'intérêt sont variables, basés sur l'IPC + une marge, et les intérêts sont payables en pesos colombiens.

Panama USD 4,500% bond

En novembre 2019, Cable Onda (désormais « Telecomunicaciones Digitales, S.A. ») a émis des obligations de premier rang à 4,500%, d'un montant total en principal de 600 millions de dollars, payables en dollars américains et portant intérêt à échéance 2030. Ces obligations ont été enregistrées auprès de la Superintendencia del Mercado de Valores de Panamá et cotées à la Bourse de Luxembourg et à la Bourse de Panamá. Ces obligations portent intérêt à compter du 1^{er} novembre 2019 au taux de 4,500% par an, payable le 30 janvier 2020 pour le premier versement, puis semestriellement à terme échu à chaque date de versement des intérêts. Le produit de l'émission a servi à financer l'acquisition de Panama et à refinancer certains financements locaux. Les coûts d'émission, d'un montant de 16 millions de dollars, incluant une « Original Issue Discount » (OID), sont amortis sur la durée de vie de dix ans des obligations (le taux d'intérêt effectif est de 4,690%).

En décembre 2023, Telecomunicaciones Digitales, S.A. a racheté une partie de ces obligations senior sur le marché libre pour un montant total de 13 millions de dollars. La différence avec leur valeur comptable, soit 16 millions de dollars, a été comptabilisée en résultat financier. Les obligations correspondantes ont ensuite été annulées. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Telecomunicaciones Digitales, S.A. a racheté et annulé une partie des obligations senior 2030 à 4,500% USD sur le marché libre pour un montant total d'environ 27 millions de dollars.

Guatemala (2032) USD 5,125% Senior Notes

Le 27 janvier 2022, Comunicaciones Celulares, S.A. (« Comcel »), principale filiale du Groupe au Guatemala, a finalisé l'émission d'obligations de premier rang d'un montant de 900 millions de dollars à 10 ans, assorties d'un coupon de 5,125% par an. Le produit de cette émission a servi à rembourser une part importante du financement relais ayant servi à financer l'acquisition des 45% restants du capital de Tigo Guatemala en novembre 2021.

Le 4 novembre 2022, Comcel a annoncé une offre publique d'achat (contrepartie de l'offre anticipée de 822,5 dollars pour chaque tranche de 1 000 dollars de capital d'obligations) visant à acquérir en numéraire jusqu'à 90 millions de dollars de capital total d'obligations de premier rang. Le 20 novembre 2022, Comcel a annoncé qu'environ 19 millions de dollars de capital d'obligations mentionnées avaient été acceptés et réglés le 21 novembre 2022. L'offre tardive a expiré le 6 décembre 2022 sans qu'aucune autre obligation n'ait été présentée. La contrepartie totale s'élevait à environ 16 millions de dollars, avec un impact financier net de 3 millions de dollars, les obligations ayant été rachetées en dessous de leur valeur nominale.

En novembre et décembre 2023, Comcel a racheté une partie de ces obligations senior sur le marché libre pour un montant total de 42 millions de dollars. La différence avec leur valeur comptable de 49 millions de dollars a été comptabilisée en résultat financier. Les obligations correspondantes ont ensuite été annulées. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Comcel a racheté et annulé une partie des obligations senior Comcel 2032 USD à 5,125% sur le marché libre pour un montant nominal total d'environ 88 millions de dollars.

Principales évolutions des emprunts bancaires au cours de l'exercice

iliad Holding

Le 24 février 2024, iliad Holding a mis en place une facilité à moyen terme pour financer partiellement l'acquisition progressive des actions Tele2 par Freya auprès d'un regroupement de banques. Les engagements au titre de cette facilité se sont élevés à 420 millions d'euros. Le 29 février 2024, iliad Holding a tiré 163 millions d'euros au titre de cette facilité afin de financer partiellement la première tranche d'acquisitions d'actions Tele2 par Freya auprès de Kinnevik pour 31 329 972 actions B représentant 4,5% du capital social de Tele2 (3,5% des droits de vote). Le 29 avril 2024, iliad Holding a tiré 194 millions d'euros supplémentaires au titre de cette facilité pour financer la deuxième tranche des acquisitions d'actions Tele2 pour 14 202 766 actions A et 85 549 182 actions B. Au 31 décembre 2024, Freya Investissement détient 19,8% du capital et 26,98% des droits de vote de Télé2.

Le 24 avril 2024, Freya Investissement a mis en place un financement de 7,3 milliards de couronnes suédoises (SEK), auprès de banques françaises de premier rang. Ce financement a été utilisé en intégralité afin de financer la deuxième tranche des acquisitions d'actions Tele2 auprès de Kinnevik. Ce financement présente un taux d'intérêt variable indexé sur le STIBOR et augmenté d'une marge de 2,20% avec une date de maturité au 24 avril 2027 et une option d'extension d'un an.

Freya Investissement a remboursé par anticipation à hauteur de 39 millions de couronnes suédoises cette facilité au cours de l'année 2024.

Par ailleurs, cette facilité a été augmentée de 660 millions de couronnes suédoises le 12 décembre 2024 afin de rembourser le prêt d'actionnaire d'iliad ayant permis de financer la troisième et dernière tranche des acquisitions d'actions Tele 2 auprès de Kinnevik effective le 27 août 2024.

Au 31 décembre 2024, Atlas SAS disposait d'un Term Loan de 747 millions de dollars entièrement tiré et d'un RCF de 100 millions de dollars dont 7 millions étaient tirés. Ce financement levé en août 2024 a servi à refinancer l'endettement historique d'Atlas ainsi qu'à financer l'acquisition de 19 millions de titres additionnels de Millicom le 3 septembre 2024. La maturité de ces financements est fixée au 27 août 2027.

Groupe iliad

Le 9 janvier 2024, iliad a annulé l'intégralité de sa ligne de crédit à moyen terme non tirée pour 650 millions d'euros.

Le 13 juin 2024, iliad a tiré l'intégralité du montant disponible au titre de son contrat de financement avec la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») signé en 2022 pour 300 millions d'euros. Ce prêt affiche une maturité finale fixée au 13 juin 2030. Le taux d'intérêt variable peut être révisé ou remplacé par un intérêt fixe le 14 juin 2027.

Le 23 juillet 2024, Iliad a amendé les contrats de sa ligne de crédit revolving syndiquée (« RCF ») et de son crédit à terme, signés en juillet 2022, afin d'intégrer des indicateurs de performance de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (« RSE »). Ces indicateurs de performance portent sur la réduction de l'empreinte carbone du Groupe afin d'atteindre ses objectifs 2030 (Scope 1, 2 et 3) validés début 2024 par l'initiative Science Based Targets (SBTi) ainsi que la promotion de la mixité au sein des nouveaux collaborateurs, avec une attention particulière portée sur le recrutement de femmes au sein du Groupe. Depuis cette date, les deux lignes de crédit sont qualifiées comme des « Sustainability-Linked Loans » (SLL).

Le 25 juillet 2024, Iliad a également exercé une option d'extension sur sa ligne de crédit, étendant ainsi sa maturité d'un an jusqu'au 24 juillet 2029.

Le 18 décembre 2024, Iliad a procédé au remboursement de 89 millions d'euros sur sa facilité de crédit à terme signée en décembre 2020. A la même date, Iliad a amendé et étendu le contrat de cette facilité, qui se compose désormais de deux tranches, l'une arrivant à échéance en décembre 2025 pour un montant de 312 millions d'euros, l'autre d'un montant de 500 millions d'euros arrivant à échéance en décembre 2028, avec une option d'extension d'un an supplémentaire.

Groupe Millicom

Paraguay

En juillet 2018, Telefónica Celular del Paraguay S.A.E. a souscrit un prêt de sept ans auprès de la Banque régionale pour un montant de 115 000 millions de PYG (environ 17 millions d'euros à la date de la transaction) avec une échéance finale en 2025.

En janvier 2019, Telefónica Celular del Paraguay S.A.E. a souscrit un prêt de sept ans auprès de la Banque BBVA pour un montant de 177 000 millions de PYG (environ 27 millions d'euros à la date de la transaction) qui doit arriver à échéance le 26 novembre 2025.

En septembre 2019, Telefónica Celular del Paraguay S.A.E. a signé un accord modifié et reformulé avec Banco Continental S.A.E.C.A., visant à consolider trois prêts existants, pour un montant de 370 000 millions de PYG (environ 55 millions d'euros à la date de la transaction). Ce prêt présente une échéance de 7 ans.

En décembre 2021, Telecel a conclu un nouveau prêt à taux fixe de 50 milliards de PYG (environ 7 millions d'euros) auprès de GNB pour refinancer un prêt bancaire en cours auprès de Banco Itaú. Ce prêt a été remboursé en novembre 2024.

Le 3 septembre 2024, Telefónica Celular del Paraguay, S.A.E. a exécuté un prêt de 150 milliards de PYG (environ 19 millions d'euros) auprès de Banco GNB Paraguay, S.A.E.C.A. Le prêt présente une échéance de 5 ans.

Le 15 octobre 2024, dans le cadre du plan de restructuration de la dette en dollars américains, une filiale de Millicom au Paraguay a contracté un nouveau prêt de 310 000 millions de PYG (environ 39 millions de dollars) auprès de Banco Itaú. Ce prêt porte intérêt fixe et arrivera à échéance en 2029.

Colombia

Le 14 décembre 2021, UNE EPM Telecomunicaciones S.A. a conclu un accord lié aux critères ESG avec Bancolombia pour un prêt de 450 000 millions de COP (environ 98 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2024) à taux variable et d'une maturité de 7 ans.

Le 20 février 2024, UNE EPM Telecomunicaciones S.A. (« UNE ») a conclu un prêt de fonds de roulement d'un montant de 85 milliards de COP (environ 20 millions d'euros) auprès de Banco Colombia. Ce prêt a une échéance d'un an.

Le 25 avril 2024, UNE a émis une obligation de 160 milliards de COP (environ 39 millions d'euros) composée d'une tranche d'échéance de trois ans. Le taux d'intérêt est fixé à 17% et payable en pesos colombiens. Cette obligation a permis de refinancer la tranche A (d'un montant de 160 milliards de COP) de l'obligation émise en mai 2016, remboursée en mai 2024.

Le 20 décembre 2019, l'entité du Groupe en Colombie a exécuté un amendement au prêt de 300 millions de dollars entre Colombia Móvil S.A. E.S.P. en tant qu'emprunteur et UNE EPM Telecomunicaciones S.A., en tant que garant avec un consortium de banques pour prolonger l'échéance de 5 ans et réduire la marge applicable.

En septembre et novembre 2020, la Colombie a conclu quatre nouveaux *swaps* de devises de 25 millions de dollars chacun avec Bancolombia, JP Morgan et BBVA, afin de compléter un montant de 100 millions de dollars et de couvrir une partie de l'accord de prêt syndiqué de 300 millions de dollars, en fixant les taux de change et d'intérêt.

Le 26 mars 2021, 150 millions de dollars ont été versés ; le 21 janvier 2022, 100 millions de dollars supplémentaires ont été versés (et par conséquent, le 19 janvier 2022, les *swaps* de devises respectifs avec Bancolombia et JP Morgan, d'un montant de 25 millions de dollars chacun, ont été résiliés, ce qui a généré un gain et un règlement en espèces de 11 millions de dollars.

Le 20 décembre 2024, les 50 millions de dollars restants (couverts par des *swaps* de devises et de taux d'intérêt) ont été remboursés. Cela a généré un gain et un encaissement de 9 millions d'euros.

El Salvador et Nicaragua

Le 12 septembre 2022, Telefonía Celular de Nicaragua, S.A. (« Nicaragua ») et Telemovil ont conclu un nouvel accord de crédit et de garantie avec la Banque de Nouvelle-Écosse comme agent administratif, Citigroup et Bladex comme co-arrangeurs principaux, et avec la Société comme garant pour un prêt à terme non garanti de 225 millions de dollars d'une échéance de 5 ans. La part allouée à Telemovil s'élève à 75 millions de dollars et celle allouée au Nicaragua à 150 millions de dollars. Le produit de l'opération a servi à rembourser partiellement des prêts auprès d'autres sociétés du Groupe. Le taux d'intérêt de ce prêt est basé sur le SOFR majoré d'une marge. Le 16 octobre 2024, une filiale de Millicom au Nicaragua a remboursé par anticipation le principal restant dû d'environ 143 millions de dollars de l'accord de crédit et de garantie avec la Banque de Nouvelle-Écosse, initialement dû en 2027.

Luxembourg

En octobre 2020, MICSА a conclu une facilité de crédit renouvelable de 5 ans de 600 millions de dollars liée aux facteurs ESG (la « Facilité ») avec un syndicat de 11 banques commerciales. Cette facilité n'a pas encore été utilisée et pourrait être utilisée pour financer le besoin en fonds de roulement ou pour les besoins généraux de l'entreprise, si nécessaire.

Conformément à l'avenant n° 2 du 22 août 2024, l'échéance de 565 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable de 600 millions de dollars liée aux facteurs ESG disponible a été prolongée de 2 ans, venant désormais à échéance le 15 octobre 2027.

Guatemala

Le 9 décembre 2021, les opérations guatémaltèques ont conclu les accords de prêt suivants :

- un prêt de 950 millions GTQ auprès de Banco Industrial (environ 118 millions d'euros) qui porte un intérêt fixe initialement dû en octobre 2025. En avril 2023, l'échéance de la dette a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2028.
- deux prêts pour un total de 500 millions GTQ auprès de Banco G&T Continental S.A. (environ 63 millions d'euros) qui portent un taux d'intérêt fixe et arrivent à échéance en décembre 2026.

Le 31 mars 2022, Comcel a signé un nouvel accord de prêt de 150 millions USD sur 5 ans avec Banco de Desarrollo Rural, S.A.. Le produit a été décaissé le 27 avril 2022 et a été utilisé pour refinancer certains des accords de crédit que Comcel avait avec Banco Industrial. En décembre 2023, l'échéance de la dette a été prolongée jusqu'en mars 2028.

Le 13 juin 2023, Comcel a signé un nouveau prêt de 7 ans avec Banco Industrial jusqu'à 400 millions GTQ (environ 49 millions d'euros), portant un taux d'intérêt fixe, principalement pour financer les acquisitions de spectre

Au cours des mois d'avril, mai et juin 2024, Comcel a remboursé jusqu'à 96 millions d'euros équivalent en monnaie locale à partir de différentes facilités bancaires pour faire face aux échéances et aux frais d'intérêt. En septembre 2024, Comcel a partiellement remboursé jusqu'à 50 millions d'euros d'équivalents de facilités de prêt en monnaie locale.

Programme de titres négociables à court et moyen terme

Le 11 juin 2024, le Groupe iliad a renouvelé son programme de Neu CP, de 1 400 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, ce programme était utilisé à hauteur de 432 millions d'euros.

Programme de cession de créances commerciales de 700 millions d'euros

Le 5 mars 2024, le Groupe a amendé son programme de cession de créances commerciales afin d'intégrer des parties financières supplémentaires.

Au 31 décembre 2024, ce programme était utilisé à hauteur de 675 millions d'euros.

Principales évolutions des emprunts bancaires au cours de l'exercice chez Play

Le 15 mars 2024, Play a procédé à une extension de maturité de deux ans de sa ligne de crédit RCF portant ainsi la maturité finale au 26 mars 2026. Le 16 mai 2024, Play a tiré 747 millions de zlotys sur sa ligne de crédit RCF. Au 31 décembre 2024, cette ligne de crédit était entièrement disponible à hauteur de 2 milliards de zlotys suite à plusieurs remboursements successifs.

Le 31 mai 2024, Play a tiré 235 millions de zlotys dans le cadre de sa ligne de financement bilatérale avec la BEI. Ainsi, au 31 décembre 2024, cette ligne de financement était intégralement tirée.

Garanties données

Groupe iliad

iliad holding a consenti à ses prêteurs des suretés sur (i) les titres qu'elle détient dans Holdco II, (ii) les sommes dues au titre du prêt entre iliad holding et Holdco II, (iii) les titres d'iliad détenus par Holdco II.

Groupe Millicom

Garantie financière

Au 31 décembre 2024, les garanties données par le Groupe Millicom s'élevaient à 223 millions d'euros.

Actifs donnés en garantie

Au 31 décembre 2024, les actifs donnés en garantie, les dépôts donnés en garantie pour couvrir des lettres de crédit ou des garanties s'élevait à 354 millions d'euros (467 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Au 31 décembre 2024, le Groupe ne détenait pas de dépôts gagés (5 millions d'euros au 31 décembre 2023) au titre des dettes et des financements. Les autres actifs donnés en garantie correspondent principalement à des garanties émises par Millicom S.A. pour garantir les financements levés par d'autres entités opérationnelles du Groupe.

Ventilation de l'endettement financier

L'endettement financier après couverture à la clôture de chaque période peut se ventiler comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Endettement à taux fixe ¹	15 884	10 640
Endettement à taux variable	7 074	4 414
Total des dettes à la clôture	22 959	15 054

Notes :

¹hors notionnel des couvertures de taux (voir Note 34)

Ventilation par échéance des engagements fermes de financement

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance contractuelle ou anticipée des engagements fermes au 31 décembre 2024 :

<i>En millions d'euros</i>	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total
----------------------------	----------------	-----------------------------------	-----------------	-------

Emprunts bancaires	744	5 450	615	6 809
Emprunt Schuldscheindarlehen	185	509	0	693
Emprunts obligataires	249	6 569	6 648	13 466
Titres négociables à court et moyen terme	432	0	0	432
Titrisation	675	0	0	675
Concours bancaires	19	0	0	19
Autres	223	675	-35	864
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER	2 527	13 203	7 229	22 959
Dettes fournisseurs	3 021	591	104	3 716
TOTAL ENGAGEMENTS FERMES DE FINANCEMENT	5 548	13 794	7 333	26 674

Détails des emprunts du Groupe

Les emprunts obligataires et placements privés du Groupe se décomposent comme suit :

					31 déc. 2024
Contrat	Emission	Maturité	Devise	Taux nominal	Encours (M€)
iliad - SUN ¹	25/04/2018	25/04/2025	EUR	1,875%	183
iliad - SUN	17/06/2020	17/06/2026	EUR	2,375%	471
iliad - SUN	11/02/2021	11/02/2028	EUR	1,875%	700
iliad - SUN	12/12/2022	14/06/2027	EUR	5,375%	750
iliad - SUN	15/02/2023	15/02/2030	EUR	5,625%	500
iliad - SUN	15/12/2023	15/02/2029	EUR	5,375%	650
iliad - SUN	02/05/2024	02/05/2031	EUR	5,375%	500
iliad - SUN	29/10/2024	15/12/2029	EUR	4,250%	500
iliad - SSD ² 2019					
Tranche 3	22/05/2019	22/05/2026	EUR	1,845%	40
Tranche 4	22/05/2019	22/05/2026	EUR	1,700% + Euribor	25
Tranche 5	22/05/2019	24/05/2027	EUR	2,038%	10
Tranche 6	22/05/2019	24/05/2027	EUR	1,800% + Euribor	6
iliad - SSD 2021					
Tranche 1	30/06/2021	30/06/2025	EUR	1,150%	50
Tranche 2	30/06/2021	30/06/2025	EUR	1,150% + Euribor	135
Tranche 3	30/06/2021	30/06/2026	EUR	1,400%	51
Tranche 4	30/06/2021	30/06/2026	EUR	1,400% + Euribor	212
Tranche 5	30/06/2021	30/06/2028	EUR	1,700%	8
Tranche 6	30/06/2021	30/06/2028	EUR	1,700% + Euribor	22
Tranche 7	30/06/2021	30/06/2027	EUR	1,400%	15
Tranche 8	30/06/2021	30/06/2027	EUR	1,400% + Euribor	8
iliad - SSD 2022					
Tranche 1	27/05/2022	30/06/2026	EUR	2,732%	27
Tranche 2	27/05/2022	30/06/2026	EUR	1,400% + Euribor	45
Tranche 3	27/05/2022	30/06/2027	EUR	1,400% + Euribor	40
Total iliad					4 947
Play - SUN	13/12/2019	11/12/2026	PLN	1,750% + Wibor	175
Play - SUN	29/12/2020	29/12/2027	PLN	1,850% + Wibor	117
Total Play					292
iliad Holding - SSN ³	27/10/2021	15/10/2028	EUR	5,625%	742
iliad Holding - SSN	27/10/2021	15/10/2028	USD	7,000%	739
iliad Holding - SSN	14/05/2024	15/04/2031	EUR	6,875%	750
iliad Holding - SSN	14/05/2024	15/04/2031	USD	8,500%	847
iliad Holding - SSN	03/12/2024	15/04/2030	EUR	5,375%	600
iliad Holding - SSN	03/12/2024	15/04/2032	USD	7,000%	750
Total iliad Holding					4 427
SEK Variable Rate Notes	20/01/2022	20/01/2027	SEK	3,000%	195
USD 7,375% Senior Notes	02/04/2024	02/04/2032	USD	7,375%	429
USD 4,500% Senior Notes	27/10/2020	27/04/2031	USD	4,500%	724

Contrat	Emission	Maturité	Devise	Taux nominal	Encours (M€)
USD 6,250% Senior Notes	25/03/2019	25/03/2029	USD	6,250%	590
USD 5,125% Senior Notes	20/09/2017	15/01/2028	USD	5,125%	345
USD 5,875% Senior Notes	05/04/2019	15/04/2027	USD	5,875%	280
PYG 9,250% Notes (tranche B)	10/06/2019	29/05/2026	PYG	9,250%	6
PYG 10,000% Notes (tranche C)	10/06/2019	31/05/2029	PYG	10,000%	8
PYG 9,250% Notes (tranche D)	27/12/2019	30/12/2026	PYG	9,250%	1
PYG 10,000% Notes (tranche E)	27/12/2019	24/12/2029	PYG	10,000%	3
PYG 9,250% Notes (tranche F)	13/02/2020	29/01/2027	PYG	9,250%	2
PYG 10,000% Notes (tranche G)	13/02/2020	31/01/2030	PYG	10,000%	3
PYG 6,000% Notes (tranche H)	01/10/2021	25/09/2026	PYG	6,000%	12
PYG 6,700% Notes (tranche I)	01/10/2021	29/09/2028	PYG	6,700%	17
PYG 7,500% Notes (tranche J)	01/10/2021	30/09/2031	PYG	7,500%	20
PYG 7,800% Notes (tranche K)	17/12/2024	30/12/2027	PYG	7,800%	13
PYG 8,170% Notes (tranche L)	11/07/2024	09/07/2032	PYG	8,170%	45
BOB 5,800% Notes	09/12/2020	12/05/2026	BOB	5,800%	24
BOB 4,300% Notes	11/08/2016	04/06/2029	BOB	4,300%	10
BOB 5,300% Notes	10/10/2017	24/08/2026	BOB	5,300%	4
BOB 5,000% Notes	27/06/2019	09/08/2026	BOB	5,000%	35
BOB 6,000% Notes	01/11/2023	08/07/2028	BOB	6,000%	52
UNE Bond 3 (tranche B)	26/05/2016	26/05/2026	UNE	4,150%	55
UNE Bond 3 (tranche C)	26/05/2016	26/05/2036	UNE	4,890%	28
UNE Bond 6,600%	04/03/2020	04/03/2030	UNE	6,600%	33
UNE Bond 4 (tranche A)	16/02/2021	16/02/2028	UNE	5,560%	25
UNE Bond 4 (tranche B)	16/02/2021	16/02/2031	UNE	2,610%	62
UNE Bond 4 (tranche C)	16/02/2021	16/02/2036	UNE	3,180%	19
UNE Bond 7 (tranche B)	05/01/2023	05/10/2027	UNE	8,100%	2
UNE Bond 7 (tranche C)	05/01/2023	05/01/2027	UNE	8,250%	3
UNE Bond 8 (tranche A)	25/04/2024	25/04/2027	UNE	17,000%	12
USD 4,500% Senior Notes	27/10/2020	27/04/2031	USD	4,500%	528
USD 5,125% Senior Notes	20/09/2017	15/01/2028	USD	5,125%	709
Total Millicom					4 294
TOTAL					13 960

Notes :

¹SUN : Senior Unsecured Notes (obligations publiques non garanties)

²SSD : Schuldschein (placements privés de droit allemand non garantis)

³SSN : Senior Secured Notes. Les SSN libellés en USD arrivant à échéance en 2028 sont convertis au taux EUR/USD moyen de 1,156, correspondant au swap de devises mis en place le 13 octobre 2021 par Iliad Holding. Les SSN arrivant à échéance en 2031 sont composés de l'émission du 14 mai 2024 et de l'offre Tap émise le 16 mai 2024. Les SSN libellés en USD sont convertis à un taux moyen EUR/USD de 1,122, correspondant au taux moyen du nouveau swap de devises (« CCS ») conclu en vue de l'émission en mai 2024 pour un montant de 450 millions de dollars, combiné aux 500 millions de dollars restants des CCS mis en place en octobre 2021 qui couvraient le montant offert dans le cadre du rachat d'obligations correspondant. Enfin les SSN libellés en USD arrivant à échéance en 2032 sont convertis au taux EUR/USD moyen de 1,134 correspondant au taux moyen du nouveau swap de devises (« CCS ») conclu en vue de l'émission de décembre 2024 pour un montant de 150 millions de dollars, combiné aux 700 millions de dollars restants des CCS mis en place en octobre 2021 qui couvraient le montant restant remboursé par anticipation avec prime de « make-whole » sous l'obligation en dollars avec échéance 2026 (voir Note 33).

Les emprunts bancaires du groupe se décomposent comme suit :

						31 déc. 2024	
Contrat	Signature	Maturité finale	Mode	Devise	Taux nominal ¹	Encours (M€)	Dispo (M€)
iliad - EIB Loans							
2016	08/12/2016	19/09/2030	Amort.	EUR	1,621%	120	-
2018 - T1	14/12/2018	01/02/2033	Amort.	EUR	1,921%	180	-
2018 - T2	14/12/2018	08/04/2033	Amort.	EUR	1,602%	90	-
2020 - T1	09/11/2020	23/11/2028	In fine	EUR	0,835%	150	-
2020 - T2	09/11/2020	29/03/2029	In fine	EUR	1,004%	150	-
2022	13/12/2022	13/06/2030	In fine	EUR	0,982% + Euribor	300	-
2023	19/12/2023	Non fixée	Non fixé	EUR	Non fixé	-	300
iliad - KFW Loans							
2017	13/12/2018	13/06/2029	Amort.	EUR	1,100% + Euribor	41	-
2019	26/04/2020	09/10/2030	Amort.	EUR	1,100% + Euribor	90	-
iliad - RCF	27/07/2022	24/07/2029	In fine	EUR	1,000% + Euribor	-	2 000
iliad - Term Loan ²	18/12/2024	18/12/2028	In fine	EUR	1,462% + Euribor	812	-
iliad - Term Loan	27/07/2022	27/07/2027	In fine	EUR	1,500% + Euribor	1 000	-
Total iliad						2 932	2 300
Play - Term Loan	29/03/2021	29/03/2026	In fine	PLN	2,000% + Wibor	819	-
Play - RCF	29/03/2021	26/03/2026	In fine	PLN	2,000% + Wibor	-	468
Play - BGK Loan	15/10/2021	20/09/2028	Amort.	PLN	1,930%	88	-
Play - ECA Loan	22/12/2021	22/12/2026	Amort.	PLN	0,450% + Wibor	54	-
Play - Term Loan	10/12/2021	26/03/2026	In fine	PLN	2,000% + Wibor	702	-
Play - EIB Loan ³	14/01/2022	31/05/2034	Amort.	PLN	6,914%	110	-
Total Play						1 772	468
iliad Hold.- SS RCF	28/07/2021	28/01/2028	In fine	EUR	3,000% + Euribor	-	300
Total iliad Holding						-	300
Freya - Loan	24/04/2024	24/04/2027	In fine	SEK	2,200%+Stibor	691	-
Total Freya Invest						691	-
Banco GNB S.A.	02/01/2019	26/11/2025	Amort.	PYG	7,500%	4	-
Sudameris Bank S.A.E.C.A.	25/09/2019	16/09/2026	Amort.	PYG	7,550%	1	-
Banco Gnb Paraguay S.A.	30/07/2018	23/06/2025	Amort.	PYG	8,050%	18	-
Banco Itau Paraguay S.A.	03/09/2024	08/08/2029	Amort.	PYG	8,050%	38	-
Banco Continental Saeca	14/10/2024	18/09/2029	Amort.	PYG	9,930%	19	-
USD - Long-term loans							

Contrat	Signature	Maturité finale	Mode	Devise	Taux nominal ¹	Encours (M€)	Dispo (M€)
The Bank Of Nova Scotia	01/12/2020	30/11/2025	In fine	USD	2,960%	82	-
The Bank Of Nova Scotia	01/03/2021	30/11/2025	In fine	USD	2,960%	24	-
The Bank Of Nova Scotia	01/09/2021	01/09/2026	In fine	USD	3,500%	72	-
BOB Long-term loans							
Banco Bisa S.A.	29/07/2022	29/07/2027	Amort.	BOB	4,750%	1	-
Banco de Credito de Bolivia S.A.	01/06/2021	01/06/2026	Amort.	BOB	4,500%	1	-
Banco Economico S.A.	21/10/2021	04/11/2026	Amort.	BOB	5,750%	2	-
Banco Fie S.A.	30/03/2022	20/03/2027	Amort.	BOB	5,500%	4	-
Banco Mercantil Santa Cruz S.A.	06/04/2018	28/02/2025	Amort.	BOB	4,300%	2	-
Banco Mercantil Santa Cruz S.A.	29/07/2022	03/07/2027	Amort.	BOB	5,150%	2	-
Banco Nacional de Bolivia	23/02/2023	28/01/2028	Amort.	BOB	5,500%	4	-
Banco Ganadero S.A.	28/02/2023	29/02/2028	Amort.	BOB	5,500%	1	-
Banco de Credito de Bolivia S.A.	27/02/2023	28/02/2028	Amort.	BOB	5,500%	2	-
Banco Fie S.A.	26/05/2023	10/05/2028	Amort.	BOB	5,500%	2	-
GTQ Long-term loans							
Banco Agromercantil de Guatemala, S.A.	23/10/2020	22/10/2027	In fine	GTQ	6,500%	24	-
Banco Agromercantil de Guatemala, S.A.	23/10/2020	22/10/2027	In fine	GTQ	6,500%	24	-
Banco Industrial	08/10/2020	31/10/2028	In fine	GTQ	6,200%	181	-
Banrural S.A.	27/12/2023	27/12/2028	In fine	GTQ	6,000%	38	-
Banrural S.A.	27/12/2023	27/12/2028	In fine	GTQ	6,000%	53	-
Banrural S.A.	27/12/2023	27/12/2028	In fine	GTQ	6,000%	58	-
Banco G and T Continental, S.A.	09/12/2021	09/12/2026	In fine	GTQ	6,000%	34	-
Banco G and T Continental, S.A.	09/12/2021	09/12/2026	In fine	GTQ	6,000%	14	-
USD Long-term loans							
Citibank N.A.	25/10/2021	25/10/2026	In fine	USD	SOFR 3M + 3%	7	-
BANCO LATINOAMERICA NO COMERCIO EXTERIOR, S.A	25/10/2021	25/10/2026	In fine	USD	SOFR 3M + 3%	24	-
CRC Long-term loans							
Scotiabank de Costa Rica	25/10/2021	25/10/2026	In fine	CRC	TBP + 4,130%	59	-
Banco Davivienda (Costa Rica), S.A.	25/10/2021	25/10/2026	In fine	CRC	TBP + 4,500%	42	-
Banco CMB (Costa Rica), S.A.	25/10/2021	25/10/2026	In fine	CRC	TBP + 4,500%	8	-
COP Long-term loans							
Bancolombia	22/02/2024	22/02/2025	In fine	COP	IBR NAMV + 3,550%	19	-
Bancolombia	25/09/2015	09/09/2031	Amort.	COP	IBR NASV + 1,850%	76	-
BBVA Colombia	25/09/2015	25/09/2025	In fine	COP	IBR NATV + 2,050%	46	-

Contrat	Signature	Maturité finale	Mode	Devise	Taux nominal ¹	Encours (M€)	Dispo (M€)
Davivienda	25/09/2015	25/09/2030	Amort.	COP	IBR NATV + 3,600%	58	-
Bancolombia	30/12/2021	30/12/2028	In fine	COP	IBR NASV + 1,516%	98	-
GTQ Long-term loans							
Banco Industrial	22/06/2023	30/06/2030	In fine	GTQ	6,000%	50	-
USD Credit Facility / Senior Unsecured Term Loan Facility							
The Bank Of Nova Scotia	14/09/2022	14/09/2027	Amort.	USD	SOFR 1M + 3,5%	68	-
USD Revolving Credit Facility							
\$600m RCF (Bank of Nova Scotia as Administrative Agent)	15/10/2020	15/10/2027	Amort.	USD	SOFR 3M	-	578
Total Millicom						1 260	578
Term Loan	05/08/2024	27/08/2027	In fine	USD	3,500% + SOFR	719	
RCF	05/08/2024	27/08/2027	In fine	USD	3,500% + SOFR	6	90
Total Atlas SAS						726	90
Total						7 381	3 736

Notes :

¹ Taux applicable au 31/12/2024, pouvant varier soit en fonction du levier d'endettement du Groupe Iliad et du Groupe Play, soit en fonction de la note de crédit externe d'Iliad. Pour la ligne de crédit RCF ainsi que la facilité de crédit à terme d'Iliad signés en juillet 2022, les taux peuvent également varier en fonction de la validation des objectifs annuels liés aux indicateurs de performance RSE.

² La date de signature retenue est celle de l'amendement du crédit à terme, initialement signé le 18 décembre 2020. La marge indiquée correspond à la moyenne des marges au pro-rata des engagements dans chacune des deux tranches de la facilité.

³ Pour Play, le taux d'intérêt indiqué correspond au taux moyen des tranches fixes ainsi que du taux d'intérêt composé de la marge augmentée du Wibor pour les tranches variables.

Détail des tableaux des encours de dette

L'endettement financier net ajusté correspond à la somme des encours en principal de dette moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. Il se réconcilie avec l'endettement financier net et se décompose comme suit :

	31 déc. 2024
<i>En millions d'euros</i>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 920
Endettement financier brut	22 873
Endettement financier net	20 953
Intérêts courus non échus	-210
Frais d'émissions d'emprunts et assimilés	83
Juste valeur des instruments de couverture (CCS) – effet de change	-220
« Unrestricted » filiales (Atlas)	-5 663
Autres ¹	237
Endettement financier net ajusté	15 180
Décomposition de l'endettement financier net ajusté	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-1 143
iliad Holding Senior Secured Notes ²	4 427
Freya Loan	691
iliad Senior Unsecured Notes	4 254
iliad Schuldscheins	693
iliad Term Loan - 2022	1 000
iliad Term Loan - 2020	812
iliad EIB Loans	990
iliad Programme de cession de créances commerciales	675
iliad NEU CP	432
iliad KFW Loans	131
Play Term Loan (UPC acquisition)	702
Play Term Loan	819
Play Senior Unsecured Notes	292
Play ECA Loan	54
Play EIB Loan	110
Play BGK Loan	88
Autres ³	154
Total	15 180

Notes :

¹ Dont reclassification de certaines dettes locatives, de la juste valeur de la couverture et des gains/pertes de change liés aux instruments de couverture

² Les SSN libellés en USD arrivant à échéance en 2026 et 2028 sont convertis à un taux moyen EUR/USD de 1,156. Les SSN à échéance 2031 sont composées de l'émission du 14 mai 2024 et de l'émission Tap du 16 mai 2024, libellés en USD sont convertis à un taux moyen EUR/USD de 1,122. Enfin les SSN libellés en USD arrivant à échéance en 2032 sont convertis au taux EUR/USD moyen de 1,134.

³ Dont divers concours bancaires, découverts et certaines dettes locatives

Note 31 Fournisseurs et autres créditeurs

Le détail des fournisseurs et autres créditeurs est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Autres passifs non courants		
Dettes fournisseurs	695	628
Dettes fiscales et sociales	87	23
Autres dettes	78	0
Total autres passifs non courants	860	651
Fournisseurs et autres créditeurs		
Dettes fournisseurs	3 021	2 198
Avances et acomptes	111	91
Dettes fiscales et sociales	863	706
Autres dettes	1 347	324
Produits constatés d'avance	513	342
Total des fournisseurs et autres créditeurs courants	5 855	3 661
TOTAL	6 716	4 313

La ventilation des fournisseurs est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Fournisseurs de biens et de services	2 220	1 674
Fournisseurs d'immobilisations	1 496	1 151
TOTAL	3 716	2 826

Note 32 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

Personnes concernées :

- La Direction du Groupe iliad Holding est assurée par le Comité Stratégique de iliad Holding composée autour de Monsieur Xavier Niel, constitué conformément à IAS 24, des personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification et de la définition des orientations stratégiques du Groupe iliad Holding.

La rémunération des onze principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	31 déc. 2023
• Rémunération totale	5	4
• Paiements en actions ou assimilés	12	11
TOTAL	17	15

Aucun passif ne figure au bilan au titre de rémunérations des dirigeants.

Impact des plans d'attributions gratuites d'actions

Le détail de ces plans d'attribution d'actions gratuites est présenté dans la Note 28.

Transaction avec Monaco Telecom

Le Groupe iliad a signé un protocole d'accord avec la société Monaco Telecom, société monégasque contrôlée par une partie liée au Groupe iliad, pour louer des sites sur lesquels sont installés des équipements du Groupe. Le montant facturé par Monaco Telecom au 31 décembre 2024 au titre de la mise à disposition de ces sites s'élève à 250 K€.

Transaction avec IFT

La société IFT fournit à Free, dans le cadre d'un contrat de services de très long terme sans engagement de volume, l'ensemble des services d'accès et d'informations aux prises cofinancées.

Transaction avec NJJ Holding

Le Groupe Iliad Holding a signé une convention de prêt avec NJJ Holding, société contrôlée par Xavier Niel. Au 31 décembre 2024, le Groupe a perçu 61 920K€ d'intérêts. Le prêt est de 210 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Transaction avec Polski Światłowód Otwarty sp. z o.o. (« PŚO A »)

La société PŚO fournit à Play, dans le cadre d'un contrat de service de très long terme sans engagement de volume, des services d'accès aux infrastructures réseaux.

Empresas Públicas de Medellín (EPM)

EPM est une entreprise publique, industrielle et commerciale, détenue par la municipalité de Medellín, qui fournit de l'électricité, du gaz, de l'eau, des services d'assainissement et des télécommunications. EPM détient 50% des opérations de Millicom en Colombie. Les transactions avec EPM représentent principalement des achats sous forme de contrats de location.

Note 33 Instruments financiers

Réconciliation par classe et par catégorie comptable

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et classés selon le niveau 2 de la hiérarchie définie par IFRS 13.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur et classées selon le niveau 1 de la hiérarchie définie par IFRS 13.

<i>En millions d'euros</i>	Actifs et Passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat global	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2024						
Disponibilités	852		673		1 525	1 525
Valeurs mobilières de placement	395				395	395
Clients			1 901		1 901	1 901
Autres actifs nets			354		354	354
Autres actifs financiers courants	2		55		57	57
Instruments financiers - couverture actifs courants	9				9	9
Autres actifs financiers non courants	305	44	22		370	370
Instruments financiers - couverture actifs non courants	207				207	207
Passifs financiers non courants				-20 431	-20 431	-20 431
Instruments financiers - couverture passifs courants				-11	-11	-11
Passifs financiers courants				-2 528	-2 528	-2 528
Instruments financiers - couverture passifs non courants		-57		-62	-119	-119
Dette locative courante	-809			-160	-970	-970
Dette locative non courante	-4 919			-768	-5 687	-5 687
Autres passifs non courants				-695	-695	-695
Autres passifs courants				-3 021	-3 021	-3 021
TOTAL	-3 959	-13	3 006	-27 675	-28 641	-28 641

En millions d'euros

	Actifs et Passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat global	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2023						
Disponibilités	1 275				1 275	1 275
Valeurs mobilières de placement	259				259	259
Clients			1 321		1 321	1 321
Autres actifs financiers courants					0	0
Instruments financiers - couverture actifs courants	11				11	11
Autres actifs financiers non courants	951	110	47		1 108	1 108
Instruments financiers - couverture actifs non courants	80				80	80
Passifs financiers non courants				-12 783	-12 783	-12 783
Instruments financiers - couverture passifs courants				-20	-20	-20
Passifs financiers courants				-2 271	-2 271	-2 271
Instruments financiers - couverture passifs non courants				-69	-69	-69
Dette locative courante	-754				-754	-754
Dette locative non courante	-4 536				-4 536	-4 536
Autres passifs non courants				-628	-628	-628
Autres passifs courants				-2 198	-2 198	-2 198
TOTAL	-2 714	110	1 368	-17 968	-19 204	-19 204

Principales évolutions des instruments dérivés

iliad Holding

En octobre 2021, dans le cadre de l'émission de USD SSN, iliad Holding a mis en place plusieurs *Cross Currency Swap* (« CCS ») afin de couvrir le risque de change et de taux d'intérêt, avec les caractéristiques suivantes :

- En couverture du 2026 USD SSN, iliad Holding a mis en place le 27 octobre un CCS pour un nominal de 1 200 millions de dollars US.
- En couverture du 2028 USD SSN, iliad Holding a mis en place le 27 octobre 2021 un CCS pour un nominal de 900 millions de dollars US.

En août 2023, en lien avec le rachat partiel puis l'annulation partielle de la tranche obligataire 2028 USD SSN, iliad Holding a conclu une résiliation partielle de ses couvertures, à hauteur de près de 46 millions de dollars US de nominal.

Le 14 mai 2024 puis le 3 décembre 2024, iliad Holding a refinancé la tranche obligataire 2026 USD SSN par des émissions obligataires à maturité 2031 et 2032 (voir Note 30). Les CCS mis en place ont été conservés et complétés :

- Par 1 200 millions de dollars US de CCS « *coupon-only* » (afin de couvrir la différence de taux d'intérêt entre la tranche 2026 USD SSN et les tranches 2031 USD SSN et 2032 USD SSN) et 1 200 millions de dollars US de CCS « *forward-start* » (afin d'allonger la durée de la couverture) ;
- Par 600 millions de dollars US de CCS à départ immédiat, en couverture de l'augmentation du montant nominal de la dette en devises.

Suite à ces couvertures, les taux moyens payés par iliad Holding au 31 décembre 2024 sont les suivants :

- 2028 USD SSN : 5,66%, pour un taux moyen USD à recevoir de 7,00% ;
- 2031 USD SSN : 7,09%, pour un taux moyen USD à recevoir de 8,50% ;
- 2032 USD SSN : 5,57%, pour un taux moyen USD à recevoir de 7,00%.

Détails des principaux instruments de dérivés

iliad Holding

Les principaux instruments de couverture du Groupe iliad Holding se décomposent comme suit :

					31 déc. 2024
Départ	Maturité	Type	Sous-jacent	Nominal	Juste valeur (K€)
27/10/2021	15/10/2026	Cross-Currency Swap	2028 USD SSN	854 MUSD	80 323
27/10/2021	15/10/2026	Cross-Currency Swap	2031 USD SSN 2032 USD SSN	1 000 MUSD	95 792
27/10/2021	15/04/2029	Cross-Currency Swap	2031 USD SSN	200 MUSD	16 665
14/05/2024	15/10/2026	Coupon-Only Cross-Currency Swap	2031 USD SSN	300 MUSD	383
15/10/2026	15/04/2029	Forward-Start Cross-Currency Swap	2031 USD SSN	300 MUSD	-2 276
14/05/2024	15/04/2029	Cross-Currency Swap	2031 USD SSN	450 MUSD	13 818
03/12/2024	15/10/2026	Coupon-Only Cross-Currency Swap	2032 USD SSN	700 MUSD	17
15/10/2026	15/10/2029	Forward-Start Cross-Currency Swap	2032 USD SSN	700 MUSD	-4 109
03/12/2024	15/10/2029	Cross-Currency Swap	2032 USD SSN	150 MUSD	-685
20/01/2022	20/01/2027	Cross-Currency Swap	SEK Variable Rate Notes	252,3 MUSD	-5 497
05/01/2023	05/01/2026	Cross-Currency Swap	91,440 MCOP Investment TigoUne Bonds	18,3 MUSD	-2 503
05/01/2023	05/01/2026	Cross-Currency Swap	115,000 MCOP Investment TigoUne Bonds	23,0 MUSD	-3 176
Total					188 752

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- les actifs comptabilisés à leur juste valeur par le compte de résultat comprennent principalement les composantes de la trésorerie lesquelles sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif, si ce dernier existe ;
- les actifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat global comprennent principalement les titres immobilisés ;
- les créances au coût amorti comprennent principalement les prêts, les dépôts et cautions et les créances clients ;
- les dettes au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont essentiellement constituées des dettes financières et des dettes fournisseurs ;
- les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat, soit dans les capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est déterminée essentiellement comme suit :

- la juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement ;

- la juste valeur des emprunts obligataires est estimée à chaque clôture ;
- la juste valeur des dettes liée aux contrats de location est assimilée à la valeur au bilan.

Note 34 Gestions des risques financiers

Risque de marché

Risque de change

iliad Holding

Du fait des émissions d'emprunts obligataires libellés en US Dollar émis par iliad Holding en octobre 2021, et alors que ses revenus sont principalement en EUR, la Société se voit exposée à une appréciation de cette devise au titre du paiement des coupons USD et du remboursement du principal en USD à l'échéance. Pour couvrir ce risque, iliad Holding a mis en place des *swaps* de devises (*Cross-Currency Swap*), adossés à ces émissions en US Dollar.

Depuis la prise de participation du Groupe iliad Holding dans Freya Investissement en 2024 (voir Note 2.1), les résultats et le bilan de l'entité sont consolidés au niveau du Groupe iliad Holding. Des flux intragroupes (prêts, etc) provenant de Freya Investissement pourraient être libellés en SEK.

Groupe iliad

Le Groupe iliad acquiert à l'international un certain nombre de biens et de prestations. Il est de ce fait historiquement exposé aux risques de change provenant de ces achats en monnaie étrangère, principalement en US Dollar, dans la mesure où les monnaies fonctionnelles du Groupe sont principalement l'Euro et au niveau de la filiale Play (détenant également UPC Polska depuis le 1^{er} avril 2022), le Zloty.

Les achats futurs libellés en US Dollar effectués par le Groupe font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont régulièrement couverts dans la limite d'un horizon qui n'excède pas deux ans.

Le Groupe iliad a choisi de couvrir une partie de son exposition aux fluctuations de devises en ayant recours à des achats à terme de devises et à des achats d'options afin de se garantir partiellement un cours plancher.

En conséquence, l'exposition résiduelle du Groupe après couverture du risque de change sur ses opérations commerciales en US Dollar est en partie maîtrisée sur l'exercice en cours.

Depuis l'acquisition de Play en novembre 2020, les résultats et le bilan de l'entité, libellés initialement en zloty polonais (PLN), sont consolidés au niveau du Groupe iliad. De même, des flux intragroupes provenant de Play (dividendes, etc) pourraient être libellés en PLN.

Néanmoins, le risque de change lié à la consolidation de Play est structurellement limité. D'une part, au bilan, la dette locale de Play libellée en PLN permet de couvrir naturellement une partie du risque de change, laissant une exposition résiduelle réduite à l'actif net. D'autre part, le taux EUR/PLN est relativement stable, et ce même dans un environnement géopolitique dégradé avec la guerre en Ukraine, affichant sur ces quatre dernières années un taux moyen annuel de 4,43 en 2020, en baisse de 3% en 2024 à 4,31 soit une baisse annuelle moyenne de 1% sur cette période. Néanmoins, le Groupe peut procéder ponctuellement à des opérations de couverture de flux spécifique aux variations de l'EUR/PLN.

Le Groupe iliad continue de surveiller et apprécier dans le temps son exposition de change.

Au niveau local, Play dispose d'une propre politique de couverture du risque de change du fait de l'existence de certains coûts opérationnels libellés dans des devises autres que le PLN (la monnaie fonctionnelle de Play), principalement en EUR et dans une moindre mesure en XDR, USD et GBP. Play a ainsi recours à des achats à terme, des *swaps* et des options sur devises étrangères.

Au 31 décembre 2024, ces opérations financières de change en cours sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie futurs selon la norme IFRS 9.

Groupe Millicom

Le Groupe est exposé au risque de change découlant de diverses expositions aux devises dans les pays où il opère. Le risque de change résulte des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs comptabilisés et des investissements nets dans des opérations à l'étranger.

Millicom cherche à réduire son exposition aux devises étrangères en adoptant une politique de rapprochement, dans la mesure du possible, des actifs et des passifs libellés en devises étrangères ou en concluant des accords limitant le risque d'exposition aux fluctuations des devises par rapport à la devise de présentation des comptes, le dollar américain. Dans certains cas, Millicom peut également emprunter en dollars américains lorsqu'il est commercialement plus avantageux pour les coentreprises et les filiales de contracter des obligations de dette en dollars américains ou lorsque l'emprunt libellé en dollars américains est la seule source de financement disponible pour une coentreprise ou une filiale. Dans ces circonstances, Millicom accepte le risque de change restant associé au financement de ses coentreprises et filiales, principalement en raison du coût relativement élevé de la couverture à terme, lorsqu'elle est disponible, dans les devises dans lesquelles le Groupe opère.

Risque de taux

Groupe Iliad

Compte tenu de la part significative des financements à taux fixes à moyen et long terme (notamment emprunts obligataires et lignes BEI) dans les financements en euros, le Groupe Iliad Holding bénéficie partiellement d'une couverture naturelle dans cette devise. En complément, le Groupe Iliad Holding a entrepris lors des précédents exercices la mise en place de contrats de couvertures de taux pour sa dette en euro et en zloty.

S'agissant de sa dette en euro, le Groupe a traité des *swaps* de taux avec plusieurs contreparties au courant des mois d'octobre et de novembre 2022 avec une date effective débutant en mars 2023 et une date de maturité finale en septembre 2032. Au 31 décembre 2024 le montant total notionnel couvert par ces *swaps* est de 1 milliard d'euros, représentant près de 11% de la dette totale du Groupe libellée en euros.

S'agissant de la dette en zloty contractée par Play, des actions ont été initiées depuis novembre 2021 via des *swaps* de taux également. Au 31 décembre 2024, un montant notionnel total de 6,5 milliards de zlotys est ainsi couvert par des *swaps* de taux représentant près de 80% de la dette totale du Groupe libellée en PLN.

Groupe Millicom

Les dettes et financements émis à taux d'intérêt variables exposent le Groupe au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. Les dettes et financements émis à taux fixes exposent le Groupe au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur. L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée aux deux éléments ci-dessus. Pour gérer ce risque, la politique du Groupe consiste à maintenir une combinaison de dettes à taux fixe et à taux variable avec un objectif selon lequel plus de 75% de la dette soit à taux fixe. Le Groupe surveille activement les emprunts par rapport à cet objectif. La combinaison cible entre la dette à taux fixe et à taux variable est revue périodiquement. L'objectif de la politique de Millicom est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût du financement et la volatilité des résultats financiers, tout en tenant compte des conditions du marché ainsi que de notre stratégie commerciale globale. Au 31 décembre 2024, environ 84% des emprunts du Groupe sont à taux d'intérêt fixe ou pour lesquels des taux variables ont été échangés contre des taux fixes avec des *swaps* de taux d'intérêt (2023 : 80%).

Par ailleurs, la trésorerie du Groupe est principalement rémunérée à taux variable, venant diminuer, par symétrie, le risque de hausse de taux sur sa dette.

Les tableaux suivants présentent la position nette de taux du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi qu'une analyse de la sensibilité de la situation du Groupe à l'évolution des taux :

<i>En millions d'euros</i>	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total
Passifs financiers	2 527	13 203	7 229	22 959
Actifs financiers	57	0	370	427
Position nette avant gestion	2 470	13 203	6 859	22 532
Hors bilan	12	212	0	223
Position nette après gestion	2 482	13 414	6 859	22 755

L'analyse de la sensibilité de la dette nette globale du Groupe après couverture montre qu'une variation de 1% des taux d'intérêt de l'euro à la date de clôture aurait pour conséquence une hausse ou une baisse du résultat de 30 918 K€.

Les capitaux propres ont par ailleurs été impactés à hauteur de 20 millions d'euros au titre des couvertures de change et de taux.

Risque sur les actions

Le Groupe ne détient pas d'actions cotées dans le cadre de ses placements à l'exception de participations non significatives dans deux sociétés.

Risque de commodité

De par les consommations électriques induites par ses activités, le Groupe est exposé aux variations de prix de l'électricité sur les marchés comptant et à terme, selon les conditions d'achat négociées avec ses fournisseurs en électricité. Historiquement stables, les prix de marché de l'électricité ont connu une volatilité exceptionnelle en 2022, sur fond de reprise mondiale de la consommation, d'une indisponibilité partielle du parc nucléaire s'agissant de la France et surtout des conséquences de la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, le Groupe a mis en place un suivi attentif des marchés de l'électricité et mis en place des contrats de couverture financière via des *swaps* de prix d'électricité pour ses consommations en Italie (sur des volumes portant jusqu'à 2025), en complément des achats à termes déjà réalisés directement via ses fournisseurs en France et en Pologne.

Risque de liquidité

iliad Holding

iliad Holding s'appuie sur la rentabilité et les dividendes du Groupe iliad pour assurer son financement et faire face à ses obligations de paiement.

Par ailleurs, la Société dispose d'une ligne de crédit revolving précédemment décrite (SS RCF) pouvant être utilisée pour servir ses besoins généraux. Cette ligne de crédit ne fait l'objet d'aucun covenant prenant la forme de ratio financier, compte tenu de son niveau d'utilisation inférieur à 40% du montant engagé.

La Société n'est exposée à aucun risque de liquidité significatif compte tenu de la rentabilité du Groupe iliad, de la maturité de sa dette (cf. Note 30), de son accès aux financements et de son niveau d'endettement.

Groupe iliad

Le Groupe iliad s'appuie sur sa solide rentabilité, sa trésorerie, ses lignes bancaires disponibles et son accès aux différents marchés (bancaires, obligataires et monétaires) pour assurer le financement de son développement.

Les emprunts du Groupe décrits précédemment ne sont soumis à aucun risque de liquidité et le Groupe respecte les obligations (« *covenants* ») de ses différentes lignes bancaires (dont BEI, KfW IPEX Bank et ses divers crédits syndiqués) au niveau d'iliad et de Play.

Le Groupe n'est exposé à aucun risque de liquidité compte tenu de la rentabilité de ses activités, de la maturité de sa dette (cf. Note 30), de son accès aux financements et de son niveau d'endettement.

Au 31 décembre 2024, les « *covenants* » (qui prennent la forme de ratios financiers), tels que convenus dans les différents contrats de crédit d'iliad mentionnés en Note 30 sont les suivants :

	Ratios financiers demandés	Impact en cas de non-respect des ratios financiers	Niveau des ratios au 31/12/2024
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne RCF de 2 000 M€ (emprunteur iliad) • Ligne Term Loan de 1 000 M€ (emprunteur iliad) • Ligne Term Loan de 812 M€ (emprunteur iliad) • Ligne BEI - 2016 de 200 M€ (emprunteur iliad) • Ligne BEI - 2018 de 300 M€ (emprunteur iliad) • Ligne BEI - 2020 de 300 M€ (emprunteur iliad) • Ligne BEI - 2022 de 300 M€ (emprunteur iliad) • Ligne BEI - 2023 de 300 M€ (emprunteur iliad) • Ligne KFW - 2017 de 90 M€ (emprunteur iliad) • Ligne KFW - 2019 de 150 M€ (emprunteur iliad) 	Ratio de Leverage Groupe < 3,75	Exigibilité anticipée	Ratio de Leverage : 2,6

Au 31 décembre 2024, les « covenants » (qui prennent la forme de ratios financiers), tels que convenus dans les différents contrats de crédit de Play sont les suivants :

	Ratios financiers demandés	Impact en cas de non-respect des ratios financiers	Niveau des ratios au 31/12/2024
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne de 3 500 M PLN (emprunteur : P4) • RCF de 2 000 M PLN (emprunteur : P4) • Ligne de 4 250 M PLN (emprunteur P4) • Ligne BEI de 470 M PLN (emprunteur P4) • Ligne « BGK » de 500 M PLN (emprunteur P4) • Ligne « ECA » de 464 M PLN (emprunteur P4) 	Ratio de Leverage Play < 3,25	Exigibilité anticipée	Ratio de Leverage : 2,1

Il est rappelé par ailleurs que les ratios financiers (ou « Leverage ») considérés dans les contrats de crédit du Groupe iliad sont le rapport entre la dette financière nette et l'EBITDAaL du Groupe sur la période, tels que présentés dans les comptes, avec en ce qui concerne l'EBITDAaL des ajustements définis par les contrats.

Enfin, il est à préciser que le Groupe iliad a, par certains de ses contrats bancaires, l'engagement de respecter au niveau du sous-périmètre consolidé de Play un « Leverage » ratio inférieur à 3,25, calculé selon la même méthode du covenant bancaire d'iliad, rappelée précédemment.

Groupe Millicom

Les facilités de financement de Millicom sont soumises à un certain nombre de clauses restrictives, notamment le ratio d'endettement net, les ratios de couverture du service de la dette ou les ratios dette/bénéfice, entre autres. En outre, certains de ses financements contiennent des restrictions sur la vente d'activités ou d'actifs importants au sein du groupe. Au 31 décembre 2024, il n'y a aucune violation des clauses restrictives financières.

Les ratios financiers sur les emprunts obligataires et placements privés sont les suivants :

	Pays	Maturité	Taux d'intérêt %	2024 En millions d'euros	Ratios financiers demandés	Impact en cas de non-respect des ratios financiers	Niveau des ratios au 31/12/2024
SEK Variable Rate Notes	Luxembourg	2027	3,000%	195			2,42x
USD 7,375% Senior Notes	Luxembourg	2032	7,375%	429			
USD 4,500% Senior Notes	Luxembourg	2031	4,500%	724			
USD 6,625% Senior Notes	Luxembourg	2026	6,625%	-	Net debt to EBITDA ratio < 3	Early repayment	
USD 6,250% Senior Notes	Luxembourg	2029	6,250%	590			
USD 5,125% Senior Notes	Luxembourg	2028	5,125%	345			
USD 5,875% Senior Notes	Paraguay	2027	5,875%	280	Gross debt to EBITDA ratio < 4	Early repayment	
USD 4,500% Senior Notes	Panama	2030	4,500%	528	Gross debt to EBITDA ratio < 4	Early repayment	
USD 5,125% Senior Notes	Guatemala	2032	5,125%	709	Gross debt to EBITDA ratio < 4	Early repayment	
Total				4 294			

Les ratios financiers sur les emprunts bancaires sont les suivants :

	Pays	Maturité	2024 En millions d'euros	Ratios financiers demandés	Impact en cas de non-respect des ratios financiers	Niveau des ratios au 31/12/2024	
Emprunts à taux fixes							
PYG Long-term loans	Paraguay	2023-2028	94	Net debt to EBITDA ratio < 4	Early repayment	2,42x	
USD - Long-term loans	Panama	2025-2026	178	Net debt to EBITDA ratio < 4			
BOB Long-term loans	Bolivie	2023-2028	22				
GTQ Long-term loans	Guatemala	2023-2030	427	Gross debt to EBITDA ratio < 4			
Emprunts à taux variables							
USD Long-term loans	Costa Rica	2026	31	Net debt to EBITDA ratio < 3			
CRC Long-term loans	Costa Rica	2026	109	Net debt to EBITDA ratio < 3			
COP Long-term loans	Colombie	2025-2031	295	Non applicable financial ratio			
USD Long-term loans	Colombie	2024	-	Non applicable financial ratio			
GTQ Long-term loans	Guatemala	2030	50	Gross debt to EBITDA ratio < 4			
USD Credit Facility / Senior Unsecured Term Loan Facility	Le Salvador	2026-2027	68	Net debt to EBITDA ratio < 3			
USD Long-term loans	Nicaragua	2027	-	Non applicable financial ratio			
USD Revolving Credit Facility	Luxembourg	2025	-3	Net debt to EBITDA ratio < 3,5			
USD DNB Bilateral	Luxembourg	2026	-				
Total			1 272				

Risque de crédit / Risque de contrepartie

Les actifs financiers sont constitués pour l'essentiel de trésorerie, et en particulier des placements financiers, ainsi que de créances clients et autres créances (cf. Note 33).

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : au 31 décembre 2024, les créances clients s'élèvent à 2 445 millions d'euros en valeur brute et 1 901 millions d'euros en valeur nette (cf. Note 24). Le risque « Clients » du Groupe est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. Après relances, les créances clients sont confiées à des organismes de recouvrement ;
- aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements au-delà des dépôts à vue utile aux besoins de trésorerie quotidienne sur (i) des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à un mois voire (ii) des certificats de dépôt dont la maturité n'excède pas trois mois, dans le respect des règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2024, le solde du poste « Clients » s'établit à 2 445 millions d'euros et les provisions pour créances douteuses à 544 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, les créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée sont considérées en majeure partie comme des créances douteuses. Ces créances douteuses sont provisionnées en fonction de statistiques de taux de recouvrement. Au 31 décembre 2024, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

Risque de concentration

Compte tenu du nombre élevé de clients (abonnés) le Groupe Iliad Holding n'est pas exposé au risque de concentration.

Note 35 Engagements hors bilan et risques éventuels

35.1 Engagements liés aux licences TELECOM

France :

Licence 900 MHz - 1800 MHz - 2100 MHz :

En 2018, le Groupe Iliad Holding, via sa filiale FREE MOBILE, a conclu un accord avec le gouvernement. Cet accord inclut également les autres opérateurs de réseau mobile métropolitains. Dans cet accord visant à améliorer la couverture du territoire en très haut débit mobile avec recours accru à la mutualisation active ou passive, le Groupe Iliad Holding a pris les principaux engagements suivants : déploiement de 5 000 sites (dont 2 000 sites minimum en zones blanches) et atteinte d'un niveau de couverture du service de radiotéléphonie mobile renforcé à fin 2029 (99,6% de la population couverte en équivalent couverture indoor). Ces engagements ont été traduits dans les obligations inscrites dans le renouvellement de licences 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz (décision n° 2018-0681 et n° 2018-1391). Ce renouvellement a été accompagné par diverses mesures du gouvernement, et notamment une stabilité des redevances annuelles des licences 900, 1800 et 2100 MHz et une exonération d'IFER pendant 5 ans pour les sites déployés en zones blanches et zones grises jusqu'à fin 2022.

Licence 2600 MHz :

Par décision n° 2011-1169 du 11 octobre 2011, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 2,6 GHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public pour une durée de 20 ans. Cette décision est assortie d'un certain nombre d'obligations, FREE MOBILE devant notamment couvrir en très haut débit mobile 75% de la population en 2023, jalon déjà atteint fin 2020.

Licence 1800 MHz :

Par décision n°2014 -1542 du 16 décembre 2014, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 1800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public, pour une durée de 20 ans. Cette décision est assortie d'un certain nombre d'obligations, FREE MOBILE devant notamment couvrir en très haut débit mobile et en service téléphonique 75% de la population avant octobre 2023, jalon déjà atteint fin 2020.

Licence 700 MHz :

Par décision n° 2015-1567 du 8 décembre 2015, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE des fréquences dans la bande 700 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public pour une durée de 20 ans ; cette décision est assortie d'obligations de déploiement et de couverture. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra notamment couvrir en très haut débit mobile les trains du quotidien et les axes routiers principaux sur plusieurs jalons entre 2027 et 2030.

Licence 3400 - 3800 MHz :

Par décision n°2020-1255 du 12 novembre 2020, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 3400 - 3800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public pour une durée de 15 ans renouvelable pour 5 ans ; cette décision est assortie d'obligations de déploiement de couverture et de fourniture d'offre de gros. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra notamment émettre les fréquences attribuées depuis 3 000 sites au 31 décembre 2022 (jalon atteint), 8 000 sites au 31 décembre 2024 et 10 500 sites au 31 décembre 2025, ou faire droit aux demandes raisonnables de fournitures de services aux verticaux de l'économie.

Licences Outre-Mer :

Par ses décisions n° 2017-1037 en date du 5 septembre 2017, n° 2023-1622 et n° 2023-1989 en date du 25 juillet 2023, l'ARCEP a autorisé FREE CARAIBE à exploiter les fréquences suivantes :

- Guadeloupe et Martinique :
 - Fréquences dans les bandes 800 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz
- Guyane :
 - Fréquences dans les bandes 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz, 2,6 GHz et 3,5 GHz
- Saint-Barthélemy et Saint-Martin :
 - Fréquences dans les bandes 700 MHz, 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz, 2,6 GHz et 3,5 GHz

Ces décisions sont assorties d'obligations de déploiement et de couverture, de respect des accords de coordination aux frontières conclus avec les pays limitrophes de la France, ainsi que d'obligations en matière de stimulation du marché, d'emploi et d'investissement. Elles incluent également, pour la bande 700 MHz et 3,5 GHz, des obligations de déploiement et des obligations de développement de nouveaux services sur le réseau mobile (VO-WIFI ou accès fixe à l'internet mobile par exemple).

A l'issue de procédures auxquelles la société est candidate, FREE CARAIBE sera amenée dans le courant de l'année 2025 à contracter ces mêmes engagements en Martinique et en Guadeloupe pour l'attribution des fréquences 700 MHz, 900 MHz et 3,5 GHz. Elle sera également amenée à contracter des engagements de couverture complémentaires en Guyane pour l'attribution de fréquences additionnelles en bande 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz.

Italie :

La décision du ministère du développement économique (rebaptisé le ministère des entreprises et du made in Italy) du 04 novembre 2016, validant le transfert des droits d'usage sur un portefeuille de fréquences de 35 MHz duplex à ILIAD ITALIA (filiale du Groupe Iliad Holding), précise les obligations de couverture afférant à ces droits d'usage. Au titre de ces obligations, ILIAD ITALIA devra :

- couvrir en 2,1 GHz (ou en 900 MHz) les chefs-lieux de régions d'ici le 30 juin 2022 et les chefs-lieux des provinces d'ici le 31 décembre 2024 ;
- couvrir en 2,6 GHz :
 - 14% de la population nationale d'ici le 30 juin 2020 ;

- 28% de la population nationale et 5% de la population de chaque région italienne d'ici le 30 juin 2022.

La décision n° 231/18/CONS de l'AGCOM a précisé les obligations de couverture des opérateurs attributaires des fréquences 5G en Italie. A ce titre, ILIAD ITALIA devra :

- Licences 3,6 GHz et 3,8 GHz :
 - être en mesure de déployer son réseau et utiliser les fréquences dans chaque région italienne d'ici la fin décembre 2020 ;
 - couvrir au moins 5% de la population dans chaque région italienne d'ici la fin juin 2022. Par la décision 185/23/CONS du 20 juillet 2023, l'AGCOM a prévu une augmentation de la couverture sur la bande 3,6-3,8 GHz de 2,5% de la population pour chaque région italienne sous 12 mois à compter de l'attribution des droits. L'obligation complémentaire est valable tant que l'accord de joint-opération prévoit qu'iliad peut également utiliser, par l'intermédiaire cette joint-opération, les fréquences de la bande 3,4-3,6 GHz.
- Licence 700 MHz : obligations individuelles :
 - couvrir 80% de la population nationale dont les municipalités supérieures à 30 000 habitants et de toutes les capitales provinciales (d'ici le 30 juin 2025) ;
 - couvrir 90% des 149 régions touristiques attribuées à iliad (d'ici janvier 2028)
- Licence 700 MHz : obligations collectives :
 - couvrir 99,4% de la population nationale d'ici la fin décembre 2026, dont 90% de la population de 120 municipalités situées dans les zones rurales (énumérées à l'annexe A de la décision 231/18/CONS) ;
 - couvrir les principaux axes d'ici la fin décembre 2025 (chemins de fer et gares, autoroutes, 351 ports maritimes et 42 aéroports) : cette obligation est satisfaite si au moins un des lauréats fournit le signal.
- Licence 26 GHz : pas d'obligation de couverture, mais l'obligation d'installer le réseau mobile et d'utiliser la bande dans toutes les provinces d'ici le 31 décembre 2022.

Pologne :

Licences 2100 MHz et 900 MHz :

A la date de publication des états financiers, le Groupe estime avoir respecté les obligations de couverture imposées dans les décisions de réservation de fréquences relatives aux spectres 2100 MHz et 900 MHz.

Licence 1800 MHz :

La décision de réservation de fréquences 1800 MHz accordée au Groupe le 14 juin 2013 a défini un ensemble d'exigences réglementaires à l'égard du Groupe. Celles-ci concernent principalement la réalisation d'investissements dans le réseau de télécommunication de 3 200 sites au plus tard dans les 24 mois à compter de la réservation de fréquence. 50% de l'investissement devait être poursuivi dans les zones rurales ou suburbaines ou les villes de moins de 100 000 habitants. En outre, le Groupe a dû commencer à fournir des services utilisant des fréquences de 1 800 MHz au plus tard dans les 12 mois suivant la date de réservation de fréquences. A la date de publication des états financiers, le Groupe a rempli toutes ces obligations.

Licence 800 MHz :

La décision de réservation de fréquences 800 MHz accordée au Groupe le 25 janvier 2016 et remplacée par la décision accordée au Groupe le 23 juin 2016 définit un ensemble d'exigences réglementaires envers le Groupe. Celles-ci concernent principalement la réalisation d'investissements dans le réseau de télécommunication couvrant 83% des communes définies comme « points blancs » dans l'annexe 2 de la décision au plus tard dans les 24 mois à compter de la date de réservation de fréquence, en plus d'investir dans réseau de télécommunications dans 90% des communes définies à l'annexe 3 au plus tard dans 36 mois et dans 90% des communes définies à l'annexe 4 au plus tard dans 48 mois. En outre, le Groupe a dû commencer à fournir des services utilisant des fréquences de 800 MHz au plus tard dans les 12 mois suivant la date de la réservation de fréquences. A la date de publication des états financiers, le Groupe a rempli les obligations d'investissement.

Licence 2600 MHz :

Quatre décisions de réservation dans le spectre de 2600 MHz accordées au Groupe le 25 janvier 2016 exigent que le Groupe commence à fournir des services utilisant des fréquences de 2600 MHz au plus tard dans les

36 mois à compter de la date de réservation de fréquence. Le Groupe a répondu à ces exigences.

Licences 3500-3600 MHz :

La décision de réservation de fréquences 3500-3600 MHz accordée au Groupe le 19 décembre 2023 a défini un ensemble d'exigences réglementaires à l'égard du Groupe. Celles-ci concernent principalement la réalisation d'investissements dans le réseau de télécommunication de 3 800 sites au plus tard dans les 48 mois à compter de la réservation de fréquence. 37% de l'investissement devait être poursuivi dans les zones rurales ou suburbaines ou les villes de moins de 100 000 habitants. En outre, le Groupe a dû commencer à fournir des services utilisant des fréquences de 3500-3600 MHz au plus tard dans les 4 mois suivant la date de réservation de fréquences. Le Groupe a répondu à ces exigences.

Colombie :

Licences 700 MHz :

Le 20 décembre 2019, Colombia Móvil s'est vu attribuer 40 MHz dans la bande 700 MHz lors de l'enchère de spectre menée par le ministère des Technologies de l'information et des communications (MinTic) en vertu de la résolution 3078 de 2019. L'acte administratif d'attribution du spectre a été publié le 20 février 2020, par le biais des résolutions 332 et 333, avec des dates d'expiration en avril et mai 2040, respectivement. Dans le cadre des conditions de licence, Colombia Móvil est tenue de déployer 1 636 localités dans un délai de cinq ans. MinTic a mandaté la construction de ces sites et d'autres infrastructures pour étendre la couverture dans des zones spécifiques du pays. Cette exigence est considérée comme une contrepartie conditionnelle, représentant environ 58% de la contrepartie totale estimée, obligeant l'entreprise à respecter ces engagements pour conserver la licence pendant toute sa durée (20 ans). Les obligations de couverture nécessitent le déploiement des sites dans des emplacements ruraux désignés d'ici 2025. Au 31 décembre 2024, ces obligations sont comptabilisées comme une valeur additionnelle de la licence de spectre lorsqu'elles sont engagées. Au 31 décembre 2024, la société avait achevé la couverture de 1 236 localités, pour un montant d'environ 209,4 millions d'euros.

Licences 5G :

Le 20 décembre 2023, l'alliance temporaire entre Tigo Colombia et Telefonica Colombia s'est vu attribuer 80 MHz dans la bande 3 500 MHz en vertu de la résolution 3947 de 2023. Plus précisément, les fréquences attribuées s'étendent de 3 540 MHz à 3 620 MHz, avec une date d'expiration en février 2044, comme le prévoit la résolution 497 de 2024.

La compensation financière de Tigo Colombia pour l'accès, l'utilisation et l'exploitation du spectre radioélectrique s'élève à environ 34,8 millions d'euros. Ce montant doit être versé sous forme de paiements en espèces et d'obligations de performance, comme suit : environ 27,3 millions d'euros en espèces, tandis que le solde, soit environ 7,6 millions d'euros, sera couvert par des obligations liées à la couverture routière (principales ou secondaires) et aux établissements d'enseignement. Pour la couverture routière, l'alliance doit fournir une couverture mobile IMT 4G ou supérieure sur les routes désignées, en utilisant toute bande de fréquences autorisée. Pour les établissements d'enseignement, l'obligation exige la fourniture d'un accès internet par fibre optique. Au 31 décembre 2024, l'alliance avait rempli son obligation à hauteur d'environ 206 milliers d'euros.

35.2 Partenariats avec Cellnex et Phoenix Tower International

Dans le cadre des partenariats industriels conclus avec Cellnex en 2019 sur la France et l'Italie et en 2021 sur la Pologne, le Groupe Iliad Holding s'est engagé à construire et à céder des infrastructures de sites dits build-to-suit (« BTS ») à Cellnex.

L'engagement minimum du Groupe Iliad Holding sur ce partenariat est d'au moins 2 500 sites sur la France, 1 000 sites sur l'Italie et 1 871 sites sur la Pologne. Au 31 décembre 2023, l'engagement minimum a été atteint pour la France et l'Italie. Au 31 décembre 2024, l'engagement minimum a été atteint pour la Pologne.

Le Groupe Iliad Holding a également conclu un partenariat industriel avec Phoenix Tower International en 2024 en Italie. Le Groupe Iliad Holding s'est engagé à construire et à céder des infrastructures de sites dits build-to-suit (« BTS ») à Phoenix Tower International. L'engagement minimum du Groupe Iliad Holding sur ce partenariat est d'au moins 1 000 sites. La méthode de comptabilisation du programme de BTS conclu avec Phoenix Tower International est identique aux programmes conclus avec Cellnex sur les autres géographies.

35.3 Autres engagements

Au 31 décembre 2024, le Groupe dispose des engagements reçus ci-dessous:

- d'une ligne de crédit revolving d'un montant de 2 000 millions d'euros, non utilisée ;
- d'une ligne de crédit revolving (senior secured RCF) d'un montant de 300 millions d'euros, non utilisée ;
- d'une ligne de crédit revolving d'un montant de 2 000 millions de zlotys, non utilisée ;
- d'une ligne de crédit BEI d'un montant de 300 millions d'euros, non utilisée.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat stratégique avec InfraVia via la société dédiée SPIN (voir Note 21), le Groupe Iliad Holding a donné les engagements suivants :

- Un nantissement de comptes de titres financiers portant sur le compte de titres financiers ouvert au nom d'Iliad dans les livres de SPIN ; et
- Un nantissement de créances portant sur toute créance qu'Iliad détient ou détiendrait à tout moment à l'encontre de SPIN au titre de contrat de prêt Intra-Groupe.

Au 31 décembre 2024,

- le montant des autres engagements donnés par le Groupe Iliad Holding s'élève à 140 millions d'euros et correspond principalement à la garantie bancaire de Iliad Italia sur les fréquences 900 MHz et 2 100 MHz.

35.4 Dettes garanties par des sûretés réelles

Groupe Iliad

Aucune autre sûreté réelle n'a été consentie sur des biens appartenant au Groupe Iliad Holding, en garantie de ses dettes.

Groupe Millicom

Au 31 décembre 2024, Millicom et ses filiales avaient des engagements fixes d'achat d'équipements de réseau, d'autres immobilisations corporelles et incorporelles de 263 millions d'euros, dont 199 millions d'euros sont dus à moins d'un an (31 décembre 2023 : 324 millions d'euros, dont 235 millions de dollars étaient dus à moins d'un an). La part du Groupe dans les engagements des coentreprises s'élève à 18 millions d'euros, dont 18 millions d'euros sont dus à moins d'un an (31 décembre 2023 : 17 millions de dollars, tous dus à moins d'un an).

35.5 Procès et litiges

Dans le cadre de ses activités, le Groupe Iliad Holding est impliqué dans des litiges sociaux, réglementaires, fiscaux et commerciaux.

Les principaux litiges en cours sont les suivants :

France - Litige UFC

Par assignation du 11 mars 2019 sur le fondement de l'article 623-1 du code de la consommation, l'UFC demande au Tribunal de Grande Instance de Paris de condamner Free Mobile pour non-respect de ses obligations contractuelles en ce qu'elle aurait prélevé des frais de non-restitution de terminaux confiés en location à 9 abonnés alors que ceux-ci auraient justifié de leur expédition conformément aux Conditions Générales d'Abonnement. L'UFC demande donc la condamnation de Free Mobile au remboursement

des frais perçus ainsi qu'à des mesures de publication pour informer les consommateurs concernés de leur droit à indemnisation. L'UFC a été déboutée de ses demandes le 13 décembre 2022, le tribunal jugeant que la location d'un terminal mobile est exclue du champ d'application de l'action de groupe. L'UFC a été par ailleurs condamnée à 8 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile. L'UFC ayant fait appel de cette décision, l'affaire est toujours en cours.

France - Litiges fiscaux

Par voie contentieuse, le Groupe Iliad Holding a sollicité auprès des autorités compétentes, le remboursement de paiements de TVA suite à un litige avec l'administration fiscale (cf Note 24).

Par ailleurs, le Groupe Iliad Holding a fait l'objet de vérifications fiscales relatives aux années 2019-

2022 et certaines de ses filiales ont été notifiées via des propositions de rectification. Ces propositions de rectification seront intégralement contestées. Toutefois, et conformément aux principes comptables, le Groupe a procédé à la meilleure estimation de ces risques dans les comptes au 31 décembre 2024.

France - Cyberattaque

Début octobre 2024, les sociétés Free et Free Mobile ont été victimes d'une cyberattaque ciblant un outil de gestion. La cyberattaque a eu pour conséquence un accès non autorisé à une partie des données personnelles associées aux comptes de certains abonnés. Toutes les mesures nécessaires ont été prises immédiatement pour mettre fin à cette attaque et renforcer la protection des systèmes d'information. Au 31 décembre 2024 il n'y a pas d'impact sur les états financiers du Groupe. Les abonnés concernés ont été informés

par courriel. Une plainte pénale a été déposée auprès du Procureur de la République. L'enquête est en cours et a conduit début janvier à l'arrestation d'une personne laquelle est présumée être l'auteur de la cyberattaque. Conformément à la loi, cette attaque a été notifiée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). La CNIL a ouvert une enquête qui demeure en cours.

Pologne - Litige concurrence

En juin 2015, la société Play a déposé une plainte de 316 PLNm à l'encontre d'Orange Polska, de Polkomtel et de T-Mobile Polska. Ce montant inclut 231 PLNm de dommages et intérêts pour acte de concurrence déloyale consistant en la mise en place de frais excessifs pour les connexions vocales avec le réseau Play pour la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 31 mars 2012 auxquels s'ajoutent les intérêts capitalisés. En juillet 2018, Play a étendu sa demande en exigeant le paiement de 314 PLNm supplémentaires (dont 258 PLNm de dommages et intérêts capitalisés) pour une période consécutive du 1^{er} avril 2012 au 31 décembre 2014. Le 27 décembre 2018, le tribunal

de district de Varsovie a rejeté la plainte initiale de Play concernant les 316 PLNm. Play a interjeté appel, la Cour d'appel de Varsovie dans son arrêt du 28 décembre 2020 a rejeté le jugement de première instance et ordonné un nouveau jugement de l'affaire. La demande de 316 PLNm et la demande de 314 PLNm supplémentaires font toujours l'objet d'une procédure devant le tribunal de Varsovie. En septembre 2019, Play a retiré ses réclamations contre T-Mobile et maintenu ses demandes contre Orange et Polkomtel. La réception des montants ci-dessus n'étant pas certaine, le Groupe Iliad Holding n'a comptabilisé aucun produit au titre de cette réclamation.

Pologne - Terminaison d'appels

Plainte de Polkomtel

En décembre 2018, la société Polkomtel a intenté une action en justice dans laquelle elle exige que le Trésor public ou Play (tenue solidairement) verse la rémunération manquante des terminaisons d'appels que Polkomtel aurait dû recevoir de Play si l'UKE n'avait pas diminué le prix de la

terminaison d'appels au moyen d'une décision qui a ensuite été annulée par un tribunal comme édictée en violation de la loi ainsi que les intérêts cumulés à compter du dépôt de la plainte. Il est difficile d'évaluer le risque juridique du procès susmentionné à ce stade.

Pologne - UOKiK / UKE / Autres

Il existe un certain nombre d'autres procédures impliquant Play initiées entre autres par le Président de l'UKE ou le Président de l'UOKiK et des procédures résultant de recours contre les décisions des régulateurs. Le 2 septembre 2016, le président de l'UOKiK a initié une procédure à l'encontre de UPC au sujet de clauses abusives concernant : les hausses de prix, la garantie d'une offre minimale de programmes TV, des frais d'interventions de techniciens ainsi que de fins de fin de contrats. Le 17 juillet 2019 le président de l'UOKiK a publié une décision interdisant l'application des clauses décrites ci-dessus et a condamné UPC à une amende de 32 PLNm ainsi qu'à une obligation de dédommagement des clients. À la suite de la plainte déposée, l'amende a été revue à la baisse à 28,6 millions de PLN (déjà payée). Le jugement est sans appel, le pourvoi en cassation de Play n'a pas été admis à l'audience par l'ordonnance de la Cour suprême du 16 octobre

2024. Play met en œuvre la décision en matière d'obligations d'indemnisation et d'information.

Le 1^{er} décembre 2022, le président de l'UOKiK a initié une procédure à l'encontre de P4 concernant des pratiques allant à l'encontre de l'intérêt collectif des consommateurs, qui de l'avis du président de l'UOKiK consistent en l'application d'une clause contractuelle annulant l'application d'une réduction sur les abonnements en cas de retard de paiement de la part des clients.

Le 16 décembre 2024, le Président de l'UOKiK a engagé une procédure contre P4 concernant des pratiques portant atteinte aux intérêts collectifs des consommateurs, qui, de l'avis du Président de l'UOKiK, constatent l'absence de dispositions claires et précises sur la résiliation des contrats dans le cadre des offres de groupe.

Le 23 décembre 2024, le président de l'UOKiK a

engagé une procédure contre P4 concernant des pratiques portant atteinte aux intérêts collectifs des consommateurs, la présentation du prix de l'abonnement après remise dans la communication marketing et l'entretien de télévente. Le président de l'UOKiK s'interroge sur le manque d'information

sur les rabais, le caractère illisible de l'information ou la fourniture de cette information trop tard dans le processus de passation de contrats.

Costa Rica – Litige Telefónica

Le 13 février 2024, la Cour suprême de New York a rendu un jugement en faveur d'une plainte de Telefonica pour rupture de contrat après que Millicom a mis fin à l'acquisition de l'activité costaricienne de Telefónica en 2020. La Cour s'est également prononcée en faveur de la méthodologie de Telefónica pour le calcul des intérêts avant jugement. Le 17 décembre 2024, Millicom a obtenu une décision défavorable de la Cour suprême de l'État de New York, division d'appel, premier département judiciaire, déclarant toutefois que la Cour n'aurait pas dû accorder d'intérêts avant jugement sur le prix total du contrat à partir de la date de clôture jusqu'à la date de la transaction de remplacement. En décembre

2024, Millicom a enregistré une provision légale courante d'environ 81 millions d'euros comptabilisée en provisions. Au moment de la publication du présent rapport, la Cour n'avait pas encore déterminé le montant exact des dommages et intérêts et aucun jugement définitif n'avait encore été rendu. Millicom n'est pas d'accord avec la décision et continue de penser qu'elle dispose de solides arguments en sa faveur. Millicom a fait appel de la décision et s'attend à ce qu'une audience sur l'appel ait lieu au cours du quatrième trimestre 2025.

Note 36 Information financière complémentaire sur les filiales « Unrestricted »

Le 1^{er} octobre 2024, le Groupe Iliad a désigné Atlas Investissement (la société Holding qui détient les titres de Millicom (voir Note 2)) et ses filiales (incluant notamment Millicom) comme des sociétés « Unrestricted », tel que défini dans le cadre des Senior Secured Notes (SSN) ainsi que dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué (RCF).

L'information financière complémentaire ci-dessous présente le compte de résultat, le bilan et le tableau consolidé des flux de trésorerie du Groupe Iliad Holding et de ses filiales « Restricted » distinctement de ses filiales « Unrestricted ».

Compte de résultat

<i>En millions d'Euros</i>	Groupe Iliad Holding (A)	Iliad Holding Unrestricted (Atlas) (B)	Eliminations (C)	Groupe Iliad Holding Restricted (A)-(B) net of (C)
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 343	1 320	0	10 024
Achats consommés	-3 072	-287	0	-2 786
Charges de personnel	-830	-112	0	-718
Charges externes	-1 992	-339	0	-1 653
Impôts et taxes	-231	-0	0	-231
Dotations aux provisions	-151	-33	0	-118
Autres produits et charges d'exploitation	274	9	0	264
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-985	-47	0	-939
EBITDAaL	4 356	512	0	3 843
Rémunérations en actions	-68	-7	0	-61
Dotations aux amortissements	-2 402	-227	0	-2 175
Résultat opérationnel courant	1 886	278	0	1 608
Autres produits et charges opérationnels	94	34	0	59
Résultat opérationnel	1 980	313	0	1 667
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	54	5	0	49
Coût de l'endettement financier brut	-972	-114	0	-857
Coût de l'endettement financier net	-918	-109	0	-809
Intérêts sur dette locative	-293	-27	0	-265
Autres produits et charges financiers	-94	-79	0	-15
Charge d'impôt	-325	-61	0	-264
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	60	13	0	47
Résultat net des activités poursuivies	411	49	0	362
Résultat net des activités abandonnées	-3	-3	0	0
Résultat net	408	46	0	362

Bilan consolidé : actif

<i>En millions d'Euros</i>	Groupe iliad Holding (A)	iliad Holding Unrestricted (Atlas) (B)	Eliminations (C)	Groupe iliad Holding Restricted (A)- (B) net of (C)
Ecarts d'acquisition	3 030	2 112	0	918
Immobilisations incorporelles	7 626	2 708	0	4 918
Droits d'utilisation	5 914	762	0	5 151
Immobilisations corporelles	12 087	2 741	0	9 346
Participations dans les entreprises associées	2 566	540	257	2 283
Autres actifs financiers	370	0	0	370
Instruments financiers - couverture	207	0	0	207
Actifs d'impôt différé	759	147	0	612
Autres actifs non-courants	130	92	0	38
ACTIF NON COURANT	32 689	9 102	257	23 844
Stocks	706	42	0	664
Actifs d'impôts exigibles	274	105	0	169
Clients et autres débiteurs	1 901	459	0	1 443
Autres actifs courants	1 515	354	909	2 069
Autres actifs financiers	57	55	0	2
Instruments financiers - couverture	9	0	0	9
Actifs détenus en vue d'être cédés	771	603	0	168
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 920	777	0	1 143
ACTIF COURANT	7 153	2 395	909	5 667
TOTAL DE L'ACTIF	39 841	11 496	1 166	29 511

Bilan consolidé : passif

<i>En millions d'Euros</i>	Groupe iliad Holding (A)	iliad Holding Unrestricted (Atlas) (B)	Eliminations (C)	Groupe iliad Holding Restricted (A)- (B) net of (C)
CAPITAUX PROPRES	1 454	-89	0	1 543
Eliminations titres intragroupe	0	257	257	0
Provisions à long terme	244	162	0	82
Passifs financiers	20 431	6 012	0	14 418
Instruments financiers - couverture	119	57	0	62
Dettes locatives non courantes	5 687	768	0	4 919
Impôts différés	478	144	0	334
Autres passifs non courants	860	331	0	530
PASSIFS NON COURANTS	27 818	7 474	0	20 345
Provisions à court terme	174	136	0	39
Dettes d'impôt	296	142	0	154
Fournisseurs et autres créditeurs	5 855	1 454	0	4 402
Passifs financiers	2 528	1 280	909	2 157
Instruments financiers - couverture	11	0	0	11
Dettes locatives courantes	970	160	0	809
Passifs détenus en vue d'être cédés	734	683	0	52
PASSIFS COURANTS	10 569	3 854	909	7 623
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	39 841	11 496	1 166	29 511

Tableau consolidé des flux de trésorerie

	Groupe Iliad Holding (A)	Iliad Holding Unrestricted (Atlas) (B)	Eliminations (C)	Groupe Iliad Holding Restricted (A)-(B) net of (C)
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	408	46	0	362
+ / - Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	3 340	274	0	3 067
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	158	48	0	109
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	62	6	0	56
- / + Autres produits et charges calculés	113	59	0	53
- / + Plus et moins-values de cession	116	-34	0	150
- / + Profits et pertes de dilution	0	0	0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-55	-13	0	-42
- Dividendes (titres non consolidés)	-0	0	0	-0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	4 142	387	0	3 755
+ Coût de l'endettement financier net	918	109	0	809
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	325	61	0	264
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	5 385	557	0	4 828
- Impôts versé (B)	-340	-60	0	-280
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	-306	25	0	-332
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (E) = (A)+(B)+(C)	4 738	522	0	4 216
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (capex)	-2 474	-177	0	-2 296
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (capex)	126	3	0	123
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-2	-0	0	-2
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	43	0	0	43
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisitions	726	568	231	-73
+ / - Incidence des variations de périmètre : cessions	53	0	0	53
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	61	30	0	32
+ / - Variation des prêts et avances consentis	-1 032	325	-225	-1 131
+ Encaissements net sur éléments détenus en vue d'être cédés	128	0	0	128
- Décaissements sur éléments détenus en vue d'être cédés	-4	0	0	-4
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (F)	-2 374	747	6	-3 127
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0	0	0	0
- Sommes versés aux actionnaires lors de réduction de capital	-31	-31	0	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	0	0	0	0
- / + Rachats et reventes d'actions propres	0	0	0	0
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	0	0	0	0
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-175	0	0	-175
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	-42	0	0	-42
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts (hors crédit-bail)	7 764	56	0	7 708
- Remboursements d'emprunts	-7 470	-344	0	-7 126
- Remboursements dettes locatives	-1 005	-47	0	-959
- Intérêts financiers nets versés	-847	-102	0	-745
- Intérêts sur dettes locatives versés	-172	-27	0	-144
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (G)	-1 978	-495	0	-1 484
+ / - Incidence des variations des cours des devises (H)	1	0	0	-0
= Variation de la trésorerie nette (E + F + G + H)	386	775	6	-395
+ / - incidence conversion trésorerie (taux d'ouverture & clôture)	-1	0	0	-1
Trésorerie d'ouverture	1 516	0	0	1 516
Trésorerie de clôture	1 901	774	0	1 126

Note 37 Évènements postérieurs à la clôture

Groupe Iliad

Emission d'une obligation verte (*Green Bond*) inaugurale pour Play d'un montant de 700 millions de zlotys

Le 19 février 2025, Play a annoncé le succès de son émission inaugurale d'un « *green bond* » de 700 millions de zlotys, d'une maturité de 5 ans et présentant un coupon variable basé sur le wibor 6M augmenté d'une marge de 1,80%. Cette obligation sera remboursée à échéance le 27 février 2030. Les produits de cette émission serviront en partie à financer et refinancer des dépenses éligibles décrites dans le « Green Financing Framework » du Groupe publié le 21 octobre 2024 sur le site internet du Groupe Iliad.

Iliad Holding

Mise en place d'une nouvelle ligne de crédit à terme pour Atlas SAS d'un montant de 68 millions de dollars

Le 28 février 2025, Atlas SAS a mis en place une facilité à terme additionnelle de 68 millions de dollars ; 20 millions de dollars ont été tirés à date.

Groupe Millicom

Nouvelle politique de rémunération des actionnaires

Le 14 janvier 2025, Millicom a annoncé que le Conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé une nouvelle politique de rémunération des actionnaires en vertu de laquelle elle propose de reprendre les dividendes en espèces réguliers, de maintenir ou d'accroître les dividendes en espèces chaque année et de maintenir une structure de capital prudente, avec un objectif d'endettement à long terme compris entre 2,0 et 2,5x.

A la suite du dividende intérimaire de 1,00 \$/action versé le 10 janvier 2025, le Conseil d'administration a approuvé, le 26 février 2025, un dividende intérimaire supplémentaire de 0,75 \$/action à verser en avril 2025.

Le 4 avril 2025, le Conseil d'administration a proposé à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle de ses actionnaires qui se tiendra à Luxembourg le 21 mai 2025, un dividende de 3,00 \$ par action payable en quatre versements trimestriels égaux : 0,75 \$/action en juillet 2025 ; 0,75 \$/action en octobre 2025 ; 0,75 \$/action en janvier 2026 et 0,75 \$/action en avril 2026.

Rachat d'actions propres

Dans le cadre du programme de rachat lancé au cours du quatrième trimestre 2024, Millicom a continué de racheter des actions en janvier et février 2024, acquérant 2 730 607 actions supplémentaires pour un montant total d'environ 72 millions d'euros.

Colombia - Accord définitif pour l'acquisition par Millicom d'une participation majoritaire de Telefonica dans Coltel

Conformément à l'annonce du 31 juillet 2024, Millicom et Telefonica ont conclu un accord définitif pour l'acquisition par Millicom de la participation majoritaire de 67,5% de Telefonica dans Coltel, sous réserve des conditions de clôture, et notamment de l'obtention des autorisations réglementaires. Millicom a également accepté d'offrir d'acquérir les 32,5% restants du capital de Coltel, détenus par La Nación et d'autres investisseurs, au même prix d'achat par action que celui proposé à Telefonica. Conformément à l'annonce précédente, le prix d'achat de 400 millions de dollars est soumis aux ajustements habituels liés à l'évolution de la dette nette, du fonds de roulement et des taux de change. Au 30 septembre 2024, il s'élèverait à 362 millions de dollars (334 millions d'euros).

Note 38 Listes des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2024

La présentation ci-dessous reprend les principales détentions juridiques.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
iliad Holding 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	814 040 689	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Atlas Investissement 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	908 070 188	Paris	98,43%	/	I.G.
Atlas Luxco 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	935 295 519	Paris	95,96%	/	I.G.
Freya Investissement 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	982 141 416	Paris	98,74%	/	I.G.
Holdco II 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	844 857 268	Paris	97,62%	97,45%	I.G.
Holdco III 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	908 731 912	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 11 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	891 404 998	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	342 376 332	Paris	97,49%	96,75%	I.G.
Millicom 2, rue du Fort Bourbon Luxembourg, L-1249 Luxembourg	/	Luxembourg	38,62%	/	I.G.
Tele2 Skeppsbron 18 PO Box 2094 SE-103 13 Stockholm	/	Suède	19,52%	/	M.E.

Liste des sociétés du Groupe iliad (% de détention par iliad) :

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
iliad 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	342 376 332	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Assunet 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	421 259 797	Paris	99,92%	89,96%	I.G.
Centrapel 57 Boulevard Maiesherbes 75008 PARIS	434 130 860	Paris	100,00%	100,00%	I.G.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
Certicall 40 avenue Jules Cantini 13006 MARSEILLE	538 329 913	Marseille	100,00%	100,00%	I.G.
Connexy 3 rue Paul Brutus 13015 MARSEILLE	848 895 173	Marseille	100,00%	100,00%	I.G.
Equaline 18 rue du Docteur G. Pery 33300 BORDEAUX	538 330 358	Bordeaux	100,00%	100,00%	I.G.
F Distribution 8 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	528 815 376	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Fibre Inc 1209 Orange Street, WILMINGTON New Castle County, 19801 Delaware - États-Unis	/	Wilmington	100,00%	100,00%	I.G.
Freebox 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	433 910 619	Paris	98,92%	98,92%	I.G.
Free Caraïbe 3 rue de la carrière 97200 FORT-DE-FRANCE	808 537 641	Fort-de-France	100,00%	100,00%	I.G.
Free 8 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	421 938 861	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Free Mobile 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	499 247 138	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Free Pro 3 rue Paul Brutus 13015 MARSEILLE	439 099 656	Marseille	100,00%	100,00%	I.G.
Free Réseau 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	419 392 931	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
IH 8 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	441 532 173	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 10 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	844 880 492	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 16 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	921 855 573	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 17 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	982 150 864	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 18 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	982 165 912	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 19 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	982 109 688	Paris	100,00%	100,00%	I.G.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
iliad 20 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	938 268 539	Paris	100,00%	/	I.G.
iliad 21 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	938 259 207	Paris	100,00%	/	I.G.
iliad 22 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	938 259 900	Paris	100,00%	/	I.G.
iliad 6 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	834 309 486	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad 78 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	834 315 673	Paris	89,00%	89,00%	I.G.
iliad 9 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	880 117 064	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
iliad Customer Care Viale Restelli Francesco 1/A MILAN - Italie	/	Milan	100,00%	100,00%	I.G.
iliad Italia Holding S.p.A Viale Restelli Francesco 1/A MILAN - Italie	/	Milan	100,00%	100,00%	I.G.
iliad Investments 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	919 740 605	Paris	40,85%	40,85%	M.E.
iliad Italia S.p.A Viale Restelli Francesco 1/A MILAN - Italie	/	Milan	97,70%	97,78%	I.G.
iliad Purple 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	537 915 050	Paris	91,75%	92,02%	I.G.
Immobilière iliad 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	501 194 419	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
IRE 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	489 741 645	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Jaguar Network Suisse rue des Paquis 11 1201 GENÈVE - Suisse	/	Genève	100,00%	100,00%	I.G.
JT Holding 3 rue Paul Brutus 13015 MARSEILLE	801 382 300	Marseille	100,00%	100,00%	I.G.
Madiacom 44 rue Henri Becquerel Jarry 97122 BAIE-MAHAULT	880 041 397	Baie- Mahault	50,00%	50,00%	Joint-Operation
MCRA 57 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS	532 822 475	Paris	100,00%	100,00%	I.G.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
Newco 25M 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	910 077 478	Paris	49,50%	49,50%	M.E.
NJJ Boru 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	833 797 467	Paris	49,00%	49,00%	M.E.
Online Immobilier 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	537 915 019	Paris	99,48%	97,58%	I.G.
Opcore 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	891 405 227	Paris	100,00%	97,58%	I.G.
Opcore Poland Gospodarcza 12, 40-432 Katowice, Poland	/	Pologne	100,00%	100,00%	I.G.
P4 SP. Z.O.O Wynalazek 1, 02-677 Warsaw - Poland	/	Pologne	91,75%	92,02%	I.G.
Predictiv Pro S.A.S. 3 rue Paul Brutus 13015 MARSEILLE	880 472 683	Marseille	100,00%	100,00%	I.G.
Protelco 8 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	509 760 948	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Resolution Call 7 Bld Mohamed V 20800 MOHAMMEDIA - Maroc	/	Maroc	100,00%	100,00%	I.G.
Réseau Optique de France 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	488 095 803	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Scaleway 8 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	433 115 904	Paris	99,48%	97,58%	I.G.
Scaleway US Corporation C/O IMS - 1700 W Irving Park, Suite 302 CHICAGO, IL 606013	/	Chicago	99,48%	97,58%	I.G.
Solid 19 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	790 148 944	Paris	100,00%	100,00%	I.G.
Société. Part. Invest. Numérique 14 rue Cambacérès 75008 PARIS	980 465 108	Paris	48,98%	48,98%	M.E.
Telecom Academy « Privé » Lotissement Attaoufik Lot n° 9 & 10 Immeuble Le Shadow Sidi Maarouf CASABLANCA - Maroc	/	Maroc	/	100,00%	N.C.
Telecom Réunion Mayotte 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	812 123 214	Paris	50,00%	50,00%	M.E.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
Trax 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	850 134 388	Paris	98,00%	98,00%	I.G
Total Call Technoparc - Route de Nouceur Sidi Maar CASABLANCA - Maroc	/	Maroc	100,00%	100,00%	I.G
Université F 233 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS	891 401 507	Paris	100,00%	100,00%	I.G
Zefiro.net via Gattamelata, 34 MILAN - Italie	/	Milan	48,85%	48,89%	Joint-Operation

Liste des sociétés du Groupe Millicom (% de détention par Millicom)

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
Colombia Móvil S.A. E.S.P.		Colombie	50,00%-1 share	50,00%-1 share	I.G.
Comunicaciones Celulares S.A.		Guatemala	100,00%	100,00%	I.G.
Distribuidora de Comunicaciones de Occidente, S.A.		Guatemala	100,00%	100,00%	I.G.
Grupo de Comunicaciones Digitales, S.A. (formerly Telefonica Moviles Panama, S.A.)		Panama	100,00%	100,00%	I.G.
Lati International S.A.¹		Luxembourg	100,00%	100,00%	I.G.
Millicom Cable Costa Rica S.A.		Costa Rica	100,00%	100,00%	I.G.
Millicom International Operations B.V.²		Pays-Bas	100,00%	100,00%	I.G.
Millicom International Services LLC		Etats-Unis	100,00%	100,00%	I.G.
Millicom LIH S.A.		Luxembourg	100,00%	100,00%	I.G.
Millicom International Operations S.A.		Luxembourg	100,00%	100,00%	I.G.
Millicom Spain S.L.		Espagne	100,00%	100,00%	I.G.
Millicom Telecommunications S.A.³		Luxembourg	100,00%	100,00%	I.G.
Navega.com S.A.		Guatemala	100,00%	100,00%	I.G.
Servicios Especializados en Telecomunicaciones, S.A.		Guatemala	100,00%	100,00%	I.G.
Servicios Innovadores de Comunicacion y Entretenimiento, S.A.		Guatemala	100,00%	100,00%	I.G.
Telecomunicaciones Digitales, S.A. (formerly Cable Onda S.A.)		Panama	100,00%	100,00%	I.G.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2024	Pourcentage d'intérêt 31/12/2023	Méthode de consolidation de l'exercice
Telefonica Celular de Bolivia S.A.		Bolivie	100,00%	100,00%	I.G.
Telefonica Celular de Nicaragua S.A.		Nicaragua	100,00%	100,00%	I.G.
Telefonica Celular del Paraguay S.A. ⁴		Paraguay	100,00%	100,00%	I.G.
Telemovil El Salvador S.A. de C.V.		Le Salvador	100,00%	100,00%	I.G.
UNE EPM Telecomunicaciones S.A. and subsidiaries		Colombie	50,00%-1 share	50,00%-1 share	I.G.

Notes :

¹ Lati International S.A est l'entité mère de l'activité détenant les tours mobile

² Millicom International Operations B.V. était détenue par Millicom Holding B.V. et MIC Latin America B.V. jusqu'à l'opération de fusion en juillet 2024

³ Millicom Telecommunications S.A. est l'entité mère des activités MFS (Millicom Financial Services)

⁴ Servicios y Productos Multimedia S.A. a été fusionnée avec Telefonica Celular del Paraguay S.A. en avril 2024

Note 39 Honoraires d'audit

En application des règlements ANC 2016-08, 2016-09, 2016-10 et 2016-11 le tableau suivant présente le montant des honoraires des commissaires aux comptes de l'entité consolidante et de ses filiales intégrées globalement, à l'exclusion de leurs réseaux :

En milliers d'euros	iliad Holding (hors iliad)		Groupe iliad		Groupe Millicom		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2024	2023	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	92	101	878	839	4	974	940	
Services autres que la certification des comptes	150	0	142	224	0	293	224	
TOTAL DES HONORAIRES	242	101	1 020	1 063	4	1 266	1 164	

Les services, autres que la certification des comptes fournis sur l'exercice, concernent principalement :

- la vérification de la déclaration de performance extra-financière consolidée présentée dans le rapport de gestion d'iliad ;
- travaux portant sur la revue d'opération de cessions d'actifs ;
- diverses attestations.